

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Après la proclamation de l'Etat du « Liban libre »

Le commandant Saad Haddad sera condamné à mort

Réuni en séance extraordinaire par le président Elias Sarkis, le Conseil des ministres libanais a décidé hier qu'une Cour martiale jugera par contumace lundi prochain pour haute trahison le commandant Saad Haddad, âgé de 39 ans, qui a proclamé mercredi la création d'un Etat du « Liban libre » dans la zone limitrophe d'Israël contrôlée par ses miliciens chrétiens. Selon des sources gouvernementales, il sera sans doute condamné à mort.

INITIATIVE CRITIQUÉE

L'initiative du commandant Haddad a été condamnée non seulement par le gouvernement de Beyrouth et de nombreux pays arabes, qui esti-

ment qu'elle a été inspirée par Israël, mais également par la plupart des dirigeants chrétiens du Liban, l'ONU, les Etats-Unis et la France. Le ministre français des Affaires étrangères, M. François-Poncet, a ainsi expliqué que l'attitude du commandant Haddad ne pouvait être approuvée par Paris « dans la mesure où elle met en cause l'intégrité du territoire libanais ».

Pour sa part, le gouvernement israélien a cherché à prendre ses distances à l'égard du « Liban libre ». La présidence du Conseil a réaffirmé son attachement « à la vie et au bien-être des chrétiens du Liban du Sud », mais elle a assuré : « Nos pouvoirs pour influencer les événements dans cette région sont limités. Nous

n'avons rien à voir avec la proclamation d'un Liban libre ».

UN CALME PRÉCAIRE

Sur le plan militaire, un calme précaire a été rétabli après le pilonnage par les forces du commandant Haddad, dans la nuit de mercredi à hier, du quartier général de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) à Nakoura, qui se trouve dans la zone du « Liban libre », sur la côte, à 5 kilomètres au nord de la frontière israélienne.

► Suite en page 28



Des feddayin palestiniens prennent soin d'un soldat blessé de la nouvelle armée libanaise. (bélino AP)

A LA CHAUX-DE-FONDS Un automobiliste français se tue

Lire en page 3

DÉPLACEMENT DE LA POUPONNIÈRE Les autorités des Brenets réagissent

Lire en page 5

EN SUISSE Les passages de sécurité sont dangereux

Lire en page 15

Programmes TV et radio

Page 31 (3e cahier)

Foire de Bâle 1979



Modèles Ebel, La Chaux-de-Fonds.

OPINION

Feu pour l'eau...

Assigné par la Cour martiale libanaise, banni de l'armée, un ancien officier proclame pompeusement « l'indépendance » d'une langue de terre de 500 km² qui fait tampon entre Israël et le Liban.

Le félon entraîne dans son aventure une bande de 1500 mercenaires, issus des milices chrétiennes de la droite libanaise, équipés, armés, entraînés et payés par Israël.

Il est entré en action en début de semaine alors qu'en application de la Résolution 444 du Conseil de sécurité de l'ONU, un bataillon de 500 hommes de l'armée libanaise s'appropriait à prendre ses quartiers dans le Liban du Sud sous contrôle des « Casques bleus ».

Cette installation devait être effective hier, date limite pour obtenir le prolongement, jusqu'au 10 juin prochain, du mandat des « Casques bleus ».

Haddad, soldé depuis janvier dernier par Tel-Aviv, n'est donc pas intervenu à n'importe quel moment. Lui et ses troupes ont revêtu l'uniforme militaire israélien. Les insignes de commandement sont brodés en hébreu. Il est donc impossible de détailler exactement la provenance des servants des batteries d'artillerie lourde et des chars qui sont engagés.

Le « Liban libre » a été proclamé à Matoulla, en Israël, village installé à l'extrême-nord entre le Golan et le Mont Liban. A quelques kilomètres de là, au milieu de la « poche » contrôlée par Haddad, on se trouve au cœur du système hydrologique dont dépend une immense région...

Une fois de plus, pour comprendre ce qui se passe sur terre, il faut connaître ce qui fleurit en dessous. On saisit mieux ce qui se passe au Tchad, par exemple, quand on sait que le sud du pays est riche en uranium !

Les sources du Wazzani, qui jaillissent sur la pente orientale du Mont Liban, débitent 1200 millions de mètres cubes d'eau par année. Un flot qui alimente le Hasbani, affluent du Jourdain lequel coule en territoire occupé par Israël.

D'importants travaux de rétention commencent au Liban au début

des années 60 pour régulariser le débit du Hasbani ont été bombardés par Israël en 1964.

Du versant occidental du Mont Liban coule le Litani dont les eaux s'étalent dans la mer entre Saïda et Tyr, une zone où sont installés plusieurs camps de réfugiés palestiniens sur lesquels l'aviation israélienne déverse régulièrement un chargement de bombes en représailles aux coups de main que les Palestiniens lancent en Israël à partir du Sud du Liban.

En utilisant des mercenaires libanais, Israël peut intervenir au Liban du Sud en toute légitimité, puisque ce sont des Libanais qui mènent l'action.

Tout le monde dénonce le ridicule de la proclamation d'indépendance du « commandant » Haddad qui ne saurait établir dans cette zone frontalière un « Etat ». Il ne pourrait être qu'éphémère.

Mais on peut imaginer que cette région restera sous contrôle des miliciens-mercenaires aussi longtemps qu'Israël n'aura pas obtenu des garanties sur sa frontière nord.

Le souci de la Syrie, qui de fait contrôle le Liban, étant d'éviter à tout prix un affrontement direct avec l'armée israélienne, l'installation des troupes de Haddad pourrait se prolonger.

Cet « Etat » dans l'Etat, transformé en province chrétienne, neutraliserait les 400.000 réfugiés palestiniens du Liban du Sud dans l'immédiat, et à plus long terme permettrait de contrôler tout le bassin hydrographique libanais.

Les eaux ne remonteront pas à leur source, mais leur cours naturel pourrait être changé, tout naturellement par des Libanais soldés par Israël, dans l'habit de paisibles agriculteurs.

C'est aussi cela, l'enjeu du Liban du Sud car, ainsi que le disait William Fulbright, président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat américain, en 1974, commentant les raids israéliens au Liban du Sud : « On ne peut s'empêcher de penser que les Israéliens poursuivent un autre but que celui qu'ils ont annoncé... ».

Gil BAILLOD

Dusseldorf: nazis acquittés

Alors que le public criait « Les nazis en prison », le tribunal de Dusseldorf a acquitté hier matin quatre des accusés dans le procès des crimes de guerre de Majdanek.

Ce verdict était attendu, mais il a donné lieu à des bousculades entre des manifestants et la police.

Il est le premier d'une dizaine à être rendu après le procès d'anciens gardes et administrateurs du camp de concentration de Majdanek, près de Lublin, en Pologne.

Le procès durait depuis novembre 1975. Les autres verdicts ne sont pas attendus avant plusieurs semaines.

► Suite en page 28

Dès demain

Notre rédacteur spécialisé permanent à la Foire de Bâle, Roland Carrera, parcourra les halles pour vous donner un reflet du secteur horloger.

Pour le référendum sur le traité de paix israélo-égyptien

Dix millions d'Égyptiens se sont rendus aux urnes

— par N. TATRO —

Les Égyptiens se sont rendus aux urnes hier, pour se prononcer en particulier sur le traité de paix israélo-égyptien.

La Constitution égyptienne ne prévoyait pas nécessairement l'organisation du référendum et le Parlement égyptien a déjà ratifié le traité le 10 avril dernier, ouvrant la voie à son application, après l'échange des documents de ratification entre les deux pays, mercredi prochain.

La raison essentielle de ce référendum est de prouver que la politique du président Sadate est approuvée du peuple égyptien face à la condamnation du monde arabe. Le président Sadate a d'ailleurs déclaré la semaine dernière lors d'une allocution télévisée que le référendum montrerait aux « Arabes qui aboient » que le traité de paix est la conséquence de « la volonté du peuple ».

Les Égyptiens sont invités également à se prononcer sur les projets gouvernementaux de réforme politique et d'organisation d'élections. Les résultats du vote ne devraient pas être connus avant aujourd'hui à midi.

Quelque 36.750 bureaux de vote ont été installés, pour permettre le vote de dix millions d'électeurs. Les bulletins seront comptés, et les résultats envoyés au centre des élections installé au ministère de la Police.

L'IMPORTANCE DU TAUX DE PARTICIPATION

Les observateurs politiques estiment que c'est plutôt le taux de participation au scrutin que le résultat du référendum qui permettra de se prononcer sur le sentiment de l'opinion égyptienne à propos du traité.

Le rassemblement de l'Union progressiste nationale, formation de la gauche égyptienne, a appelé à voter « non », sur la question relative au traité. Les groupes islamiques ultras,

qui n'ont pas l'autorisation de créer de formations politiques, s'opposent également au traité.

Le président Sadate a affirmé le week-end dernier, évoquant les récentes agitations estudiantines, que « le peuple entier d'Égypte, comme nous le verrons lors des résultats du référendum, approuve à 99 pour cent le traité ».

Selon les premières indications de vote, la participation est supérieure à celle qui a marqué le référendum du mois de mai dernier, sur la politique intérieure.



Foule dans un bureau de vote du Caire. (bélino AP)



éphéméride

Vendredi 20 avril 1979, 110e jour de l'année

FÊTES A SOUHAITER

Giraud, Odette

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1978. — Des avions soviétiques forcent un avion sud-coréen, qui s'était égaré, à se poser en URSS, près du Cercle arctique.
1976. — Grève des chemins de fer au Japon.
1975. — Les forces communistes ralentissent leur progression en direction de Saïgon, mais continuent d'isoler la ville.
1972. — Les astronautes américains d'« Apollo 16 » se posent en douceur sur la lune.
1968. — Pierre Elliot Trudeau devient premier ministre canadien.
1962. — Le général Salan, chef de l'OAS, est arrêté à Alger.
1945. — Les forces soviétiques pénètrent à Berlin.
1943. — L'Afrika Korps de Rommel attaque Tobrouk.

ILS SONT NÉS UN 20 AVRIL :

L'Arétin (Pietro L'Arétino), écrivain italien (1492-1557); Napoléon III (Charles Louis Napoléon Bonaparte) (1803-1873); Adolf Hitler, homme politique allemand (1889-1945); le peintre espagnol Joan Miró (1893).

Pensée

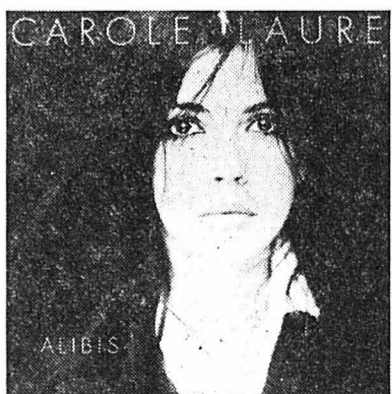
Il faut aimer sa place, c'est-à-dire la bassesse ou la supériorité de son état. Si tu es roi, aime ton sceptre, si tu es valet, ta livrée.

Joubert

RYTHMES À BOBINO

Deux interprètes occupent pour quelques jours encore la scène de Bobino, à Paris, présentant un spectacle aussi intéressant qu'original. Les chansons de ce spectacle font l'objet de deux disques qui bien que dissemblables forment une unité de style musical, due d'abord à Lewis Furey qui en a composé tous les airs.

Carole Laure est actrice de cinéma, mais elle n'est pas venue à la chanson sans talent. Le disque qu'elle propose est tout de finesse et de tendresse, de sensualité même parfois. Elle crée, tout au long des onze mélodies qui le composent, une atmosphère douce et envoûtante, pleine de charme. Si les musiques sont lentes et syncopées, remplies d'invention, les paroles sont souvent étranges, comme « Les iguanes », « Baci, baci », « Scènes du train », ou même « La chanson des voleurs ». Interprète à la voix chaleureuse, elle compose certains de ses textes, parfois irréels. C'est un album qui sort de l'ordinaire et qui vaut d'être écouté avec beaucoup d'attention. Il est rare en effet, dans la chanson d'expression française, de découvrir des artistes qui proposent du « ja-



mais entendu » tout en restant accessibles à chacun. Carole Laure est de ceux-là et ce disque (RCA Sarawah RSL 1072 — distr. Disques office), où l'on trouvera encore « croque la Lune », « Joue-moi un

Lettre de Paris

A propos d'Holocauste

Tout le monde interroge tout le monde au sujet du film Holocauste.

— Vous avez vu Holocauste ?
— Oui.
— Alors ?

Alors, voilà : l'idée de projeter un tel film sur les écrans de la TV est, à mon avis, bonne. Nous avons vu, déjà, de nombreux films sur le sujet. Mais des films partiels, relatant tel ou tel épisode, telle ou telle situation particulière. Nous avons vu aussi des reportages et parfois de mauvais documents photographiques. Nous avons lu des ouvrages. Mais l'ambition de réaliser une grande fresque pour faire connaître l'ampleur du gigantesque génocide dont les nazis se sont rendus coupables, dès avant 1936, contre les Juifs, était une louable ambition. De tels faits appartiennent à l'Histoire.

Malheureusement le film n'est ni français, ni anglais, mais américain. Et les faits importants y sont noyés dans une sauce rose-bonbon qui ne cadre absolument pas avec la gravité du sujet.

Il ne s'agit pas d'un dessin animé, mais de la mort de six millions de personnes assassinées dans les plus atroces conditions.

QUELQUES INEXACTITUDES

A part les mièvreries d'usage pour édulcorer les passages durs, il y a des

inexactitudes importantes. Ainsi, ceux qui savent de quoi ils parlent s'insurgent contre le fait que l'on montre une femme rejoignant son mari dans un camp. Ce qui était impensable. Les familles n'avaient pas de nouvelles de leurs déportés et en eussent-ils eu qu'il ne leur aurait jamais été permis de les rejoindre dans les camps d'extermination.

Du fait des à-côtés, le film est trop long. Deux séances auraient suffi à cerner le drame en le condensant sur l'essentiel qui, seul, importe.

On ne peut s'empêcher de regretter la baguette d'un René Clair, ou d'un Clément, ou bien de l'un de ces réalisateurs anglais, dont on se plaît à reconnaître le tact dans les films britanniques.

On nous donne une aquarelle ou une gouache, là où il aurait fallu le burin du graveur.

Le film a une tendance trop évidente à placer les actes nazis uniquement sous le signe de la discipline aveuglément consentie. Les vrais documents photographiques qui, bien qu'assez rares, existent, montrent les vrais visages des tortionnaires : ils sont édifiants : ce n'étaient pas des anges dont on avait coupé les ailes qui exécutaient de tels ordres !

On voudrait faire aussi la critique des critiques, car il est indécent et

Charles Ives et Klaus Hubert au programme de la prochaine heure de musique du Conservatoire

Des œuvres de Charles Ives, Klaus Huber, Heinz Holliger et Jettel au programme de la prochaine heure de musique du Conservatoire, dimanche en début de soirée ; des partitions dont la situation dans la musique du 20e siècle, les circonstances dans lesquelles elles furent composées, le message de nouveauté permettent de leur accorder considération et intérêt.

Une heure de musique, présentée en collaboration avec la SIMC (Société internationale de musique contemporaine) que les étudiants en musique, les mélomanes curieux d'étendre leurs connaissances honoreront de leur présence, les œuvres étant jouées pour la première fois en notre ville.

L'œuvre de Charles Ives, considérable en quantité, aborde tous les genres. Ives, compositeur américain (1874-1954) a découvert de façon purement intuitive et exploité au début de notre siècle, la polytonalité, l'atonalité, la polyrythmie, la musique spatiale. Tout cela a été réalisé avant 1910 par cet



Klaus Huber
Prix de compositeur de l'AMS 1975.

homme coupé de tout contact avec la musique européenne et ne possédant qu'une formation pratiquement autodidacte. Sa connaissance de la musique du 20e siècle est postérieure à l'achèvement de son œuvre. A l'époque où il composait il ne connaissait la musique que jusqu'à Brahms et Dvorak ; il ne vint en Europe qu'en 1924 et pourtant il est l'un des pionniers du langage musical actuel dont il a prévu les éléments avec une avance variant de 10 à 50 ans...

L'œuvre pour piano est dominée par la « Concord sonate » que Werner Bärtschi jouera dimanche ; elle est inspirée en ses quatre parties qui durent, dans leur ensemble, 35 minutes par quatre philosophes ou écrivains typiques de la petite ville de Concord : Emerson, Hawthorne, Alcotts, Thoreau. Ce sont des pages d'une puissance portée poétique et d'une audace d'écriture saisissante.

Klaus Huber est né à Berne en 1924. Il étudia au Conservatoire de Zurich, le violon avec Stefi Geyer, la théorie musicale avec Willy Burkhard. Il poursuivit ses études à Berlin avec Boris Blacher.

En 1959 il remporta le premier prix de la SIMC à Rome avec « Des Engels Anredung an die Seele » pour ténor, flûte, clarinette, cor et harpe. Sa composition « Tenebrae » pour grand orchestre lui valut en 1970 le « Prix Beethoven » de la ville de Bonn. Il fut « Prix de l'AMS » en 1975. On entendra dimanche « Schattenblätter » pour clarinette basse et violoncelle ; « Schattenblätter » pour la formation clarinette basse, violoncelle et piano et « Blätterlos » pour piano.

Des pages de A. Jettel « Fünf Grotesken » pour clarinette basse et la chaconne pour violoncelle de Heinz Holliger virtuose du hautbois et l'un des compositeurs suisses les plus en vue sur le plan international, complètent le programme.

Les interprètes sont des musiciens émérites Werner Bärtschi, pianiste, est « Prix de soliste de l'AMS » ; il jouera à Lucerne lors des prochaines Semaines internationales de musique. Seiju Kato, clarinetiste est japonais, il travailla à l'Académie de musique de Cologne, Walter Grimmer, violoncelliste, travailla avec Maurice Gendron à Paris.

Une initiative qui mérite d'être chaleureusement soutenue.

D. de C.

Land	Zahl
A. Altreich	131.800
Ostmark	43.700
Ostgebiete	420.000
Generalgouvernement	2.284.000
Bialystok	400.000
Protektorat Böhmen und Mähren	74.200
Estland	- judenfrei -
Lettland	3.500
Litauen	34.000
Belgien	43.000
Dänemark	5.600
Frankreich / Besetztes Gebiet	165.000
Unbesetztes Gebiet	700.000
Griechenland	69.600
Niederlande	160.800
Norwegen	1.300
B. Bulgarien	48.000
England	330.000
Finnland	2.300
Irland	4.000
Italien einschl. Sardinien	58.000
Albanien	200
Kroatien	40.000
Portugal	3.000
Rumänien einschl. Bessarabien	342.000
Schweden	8.000
Schweiz	18.000
Serbien	10.000
Slowakei	88.000
Spanien	6.000
Türkei (europ. Teil)	55.500
Ungarn	742.800
UdSSR	5.000.000
Ukraine	2.994.684
Weißrußland aus-schl. Bialystok	446.484
Zusammen: über	11.000.000

Extrait des procès-verbaux de la conférence de Wannsee : 11.000.000 de Juifs de tous les pays d'Europe devaient être tués durant l'exécution de la « solution finale ». (20.1.42). Doc. : dossier de l'Holocauste éd. Bernard Grasset. Paris.

même scandaleux de faire un parallèle entre l'extermination des Juifs par les nazis et le bombardement de Dresde par les Alliés, ou même celui de Hiroshima par les Américains. Ce sont là des faits de guerre. D'une guerre qu'il fallait absolument gagner. Ce qui suit le prouve abondamment.

UN ACTE DE FOU

L'extermination systématique et industrialisée des Juifs par les nazis n'était pas un fait de guerre. C'était un acte démentiel de lèse-humanité, dû à l'imagination d'un fou. On ne dit pas assez qu'Hitler était fou.

Hitler avait ordonné l'extermination de tous les Juifs d'Europe, et pas seulement des Juifs appartenant aux pays avec lesquels il était en guerre. Le procès-verbal de la conférence de Wannsee prévoit l'élimination des 11 millions de Juifs européens recensés, dont 18.000 pour la Suisse (pays avec lequel Hitler n'était pas en guerre). Et l'extermination se serait poursuivie comme prévu par le plan dit « solution finale », si les nazis n'avaient pas été vaincus.

Ce qui est aberrant, c'est qu'un fou ait pu être suivi dans son délire par une telle quantité de disciples.

On se pose toujours la question : Comment se fait-il qu'Hitler ait été obéi ?

On peut s'étonner aussi de la passivité invraisemblable des Juifs se ren-

dant avec leurs valises, en cortège, aux chambres à gaz. Mais la réaction est venue. Ce peuple non violent par excellence a compris. C'est Israël, aujourd'hui, qui montre l'exemple de la défense, de la lutte et de la riposte : il n'y a qu'à se souvenir du raid d'Entebbe !

On prétend que tout homme a, en lui, un grain de sadisme déposé par le Malin. C'est ce grain qu'Hitler a su faire germer chez ses adeptes, alors que l'homme digne de ce nom se doit précisément de séparer en lui le bon grain et l'ivraie et de faire s'épanouir la sublime fleur. Il y arrive quelquefois.

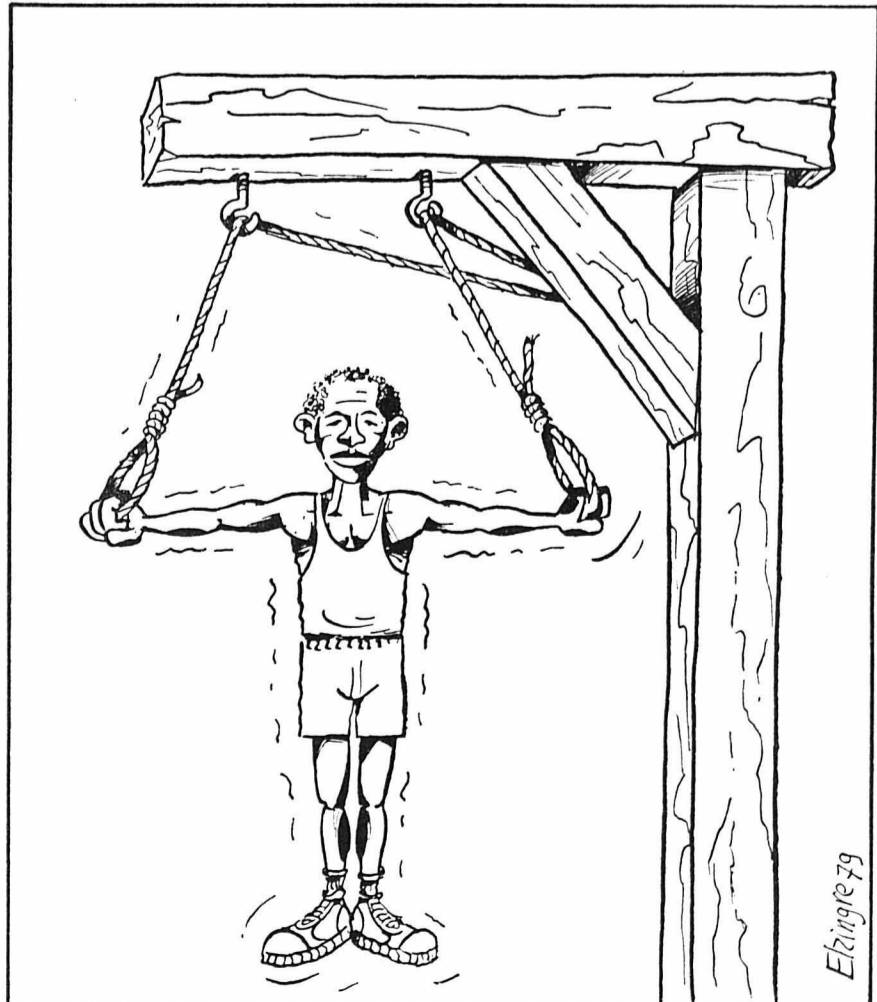
Henriette FAROUX

NB : La première partie d'Holocauste sera diffusée ce prochain dimanche soir par la Télévision romande, et la suite les trois prochains dimanches.

La perle

Lorsqu'il est question, dans la vie publique, d'un mouvement, hors partis, on voit presque toujours cette expression écrite, dans les journaux, « hors parti »... Ce qui n'a point de sens, car un tel mouvement se veut « hors des partis », et non pas en dehors d'un certain parti.
Le Plongeur

Tiers-monde: un sport qui monte



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Au Centre de rencontre

L'énergie solaire, ses applications et possibilités

Cette fin de semaine, le Centre de rencontre fixe son intérêt sur l'énergie solaire, au moyen d'une exposition, d'un débat, de projections de films et d'échanges avec constructeurs et utilisateurs.

L'exposition qui s'ouvre aujourd'hui rend compte d'une démarche intéressante. En effet, en automne dernier, la ville d'Yverdon en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'environnement construit — IREC (EPFL) lançait un concours d'idées pour une habitation avec chauffage solaire, en l'occurrence la maison du concierger d'un Centre professionnel d'enseignement.

« Les organisateurs souhaitaient par ce moyen promouvoir les recherches

dans le domaine de l'architecture solaire afin de trouver des solutions originales et propres à nos régions. »

Il s'agissait donc, pour les bureaux d'architectes intéressés, d'intégrer dans une architecture de maison familiale les possibilités d'utiliser au maximum l'énergie solaire, afin de réduire l'utilisation d'autres énergies et ceci sans nécessairement proposer des technologies nouvelles mais s'appuyant surtout sur les techniques existantes et appliquées.

Il y eut quelque 40 projets présentés et le jury qui disposait d'une petite somme pour les prix a choisi 4 lauréats.

Ces critères allèrent autant à l'intégration dans le site qu'à l'autonomie énergétique, sans oublier la cohérence architecturale, la qualité du logement, le réalisme constructif et économique et la compréhension et l'application de l'énergie solaire.

On le constate : il s'agit d'un programme d'avenir, et les concurrents ont démontré qu'il était au centre de leurs préoccupations. C'est réjouissant à l'heure où la construction semble très souvent être le domaine de la routine et du manque de cohérence. On ne peut commenter toutes les raisons de refus qui ont abouti à ne conserver finalement que six projets, classés par ordre de préférence par le jury. L'exposition du Centre de rencontre permet de comparer quelque 50 projets et doit donner une vision plus diversifiée aux éventuels intéressés.

L'on s'est plu à relever, à Yverdon, la qualité des projets et l'imagination dans l'utilisation de l'énergie solaire, sans toutefois toujours maîtriser la question, étant donné les difficultés de marier harmonieusement l'architecture générale du bâtiment et l'intégration de ce nouveau système.

Mais l'essentiel était surtout de permettre aux idées de s'exprimer et ainsi de faire avancer la question de l'énergie solaire.

Sur ce plan, l'opération est donc réussie. Souhaitons qu'elle fasse des adeptes dans notre région !

Il y en a déjà d'ailleurs et le Centre de rencontre propose entre autres une soirée d'échanges d'idées et d'expériences avec un — ou des — propriétaire de maison bénéficiant d'un tel apport d'énergie. Quant au débat prévu ce soir, il doit réunir l'architecte de la ville d'Yverdon et quelques autres de ses collègues, qui tenteront de faire le point.

Répetons encore que toute cette information veut avant tout s'attacher à l'aspect pratique et réalisable de l'habitat solaire et devrait donc intéresser tout un chacun, en ces temps de politique énergétique plutôt tourmentée. On n'y débattrait pas du prix du pétrole ni de bon voisinage des centrales atomiques mais, commençant plutôt par l'essentiel, de la modestie du quotidien, puisque ces énergies de remplacement ne semblent pas avoir beaucoup d'audience dans d'autres sphères. (ib)

Rendez-vous au rond de sable...



La Chaux-de-Fonds n'étant pas Clochemerle, l'événement n'a pas donné lieu à inauguration. Mais il vaut quand même la peine de signaler la récente mise en service d'un nouveau « WC pour chiens ». Installée sur la terrasse du Grand-Temple, près du débouché de la villageoise rue de la Terrasse, cette « commodité » est la troisième du genre en ville, après celle de la place de la Carmagnole et celle de la place du Bois. Mais ici, les TP ont innové : au lieu d'un bac à sable, c'est un rond de sable qu'ils ont fabriqué, en l'entourant de dalles qui permettent aux propriétaires de chiens d'accompagner leur animal jusqu'au lieu adéquat ; en outre, le vulgaire piquet destiné à inciter les toutous à lever la patte a été flan-

qué d'un arbuste dont on peut penser qu'il a bien du mérite, mais qui est, paraît-il, d'une espèce apte à supporter pareil destin ! Esthétiquement, ce nouveau « crottodrome » ne dépare pas du tout l'endroit, qui est un des plus sympathiques de la vieille ville.

On espère même qu'il contribuera à rendre ce coin de verdure plus appréciable, en concentrant là où il faut des excréments que les chiens de tout le quartier (leurs propriétaires, surtout !) laissent jusqu'ici répandus un peu partout. On ne peut donc que réitérer à tous les propriétaires de chiens de faire utiliser à leurs bêtes ces endroits que les services de la voirie entretiennent régulièrement. (k - photo Impar-Bernard)

chauxorama

Noces d'or



M. Charles Barben et son épouse née Iseli, fêtent aujourd'hui leurs 50 ans de mariage. Agriculteur de profession, M. Barben est âgé de 75 ans. Il est domicilié Eplatures-Grise 20. Depuis 46 ans, ils habitent la région ouest de la ville. Lui tout comme son épouse, âgée de 84 ans, jouissent d'une excellente santé. Au cours de leur union est né un fils qui actuellement s'occupe activement du domaine.

Abonnés à « L'Impartial » depuis 51 ans, M. et Mme Barben fêteront en famille leurs noces d'or ce dimanche. (Photo Impar-Bernard)

Au Tribunal de police

Réuni mercredi sous la présidence de M. Bernard Schneider, assisté de Mme Claudine Ducommun fonctionnant comme greffier, le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a prononcé les condamnations suivantes : M. T., 10 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour infraction à la LCR ; I. M. et A. R., 30 fr. d'amende et 50 fr. de frais, tous deux pour infraction à la LCR ; C. R., 40 fr. d'amende et 40 fr. de frais pour infraction à la loi cantonale sur les constructions et à son règlement d'application ; J. C., 40 fr. d'amende et 80 fr. de frais, pour infraction à la LCR et OCR. Enfin, P.-A. J., pour escroquerie a été condamné par défaut à 45 jours d'emprisonnement et à 50 fr. de frais.

Voiture contre un garage Le conducteur succombe à ses blessures

Hier à 7 h. 55, M. Joseph Bertholdi, 48 ans, de Florange (France), circulait en auto rue des Gentianes en direction ouest. Peu après un virage à gauche, pour une cause indéterminée, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a traversé la chaussée de droite à gauche en effectuant un demi-tour pour finir sa course dans une porte de garage située au sud de la chaussée. Grièvement blessé, M. Bertholdi a été transporté par ambulance à l'hôpital. Malheureusement, il devait décéder dans l'après-midi d'hier.

Ramassage de papier

La Mouette, société de protection de l'environnement, effectuera demain son ramassage de papier annoncé, dans le secteur comprenant l'avenue Léopold-Robert et la partie nord de la ville.

L'association Amis pour le futur ayant elle aussi projeté un ramassage de papier à La Chaux-de-Fonds en avril, une entente est intervenue entre les deux groupements. Samedi prochain, ce seront donc les membres d'Amis pour le futur qui se chargeront du ramassage dans les quartiers situés au sud de l'avenue Léopold-Robert.

Chacun pourra ainsi soutenir, en se débarrassant de son vieux papier, deux sociétés qui consacrent leurs efforts à la défense de notre environnement. (dn)

La Sagne: retransmission en direct du culte à la Radio suisse romande

Comme il le fait désormais pour toutes ses retransmissions en direct du dimanche matin, le Service religieux de la Radio suisse romande retransmettra, ces trois prochains dimanches, le culte en direct de l'église de La Sagne. Les trois cultes seront présidés par M. Robert Huttenlocher

avec une partie musicale animée par Mlle Francine Monnier, orgue, MM. Jacques-André Jeanneret, orgue, Jean-Marie Muriset, flûte de pan, et Pierre-Emmanuel Macchi, hautbois. Les cultes débuteront à 10 h. sur les ondes. (cs)

mémento

Bois du Petit-Château : Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 19 h.
Vivarium : 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie : 10 - 12 h., 14 - 17 h., expos. L'Univers.
Musée des beaux-arts : 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle : 14 - 17 h., Croquis d'animaux.
Biblioth. de la Ville : 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h.
ADC : Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz : mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Le Scotch : Bar-dancing.
Club 55 : Dancing, attractions.
Le Domino : Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo : Dancing-Attractions.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Dany's bar : Discothèque.
La Corbatière : bar-dancing.

Service d'aide familiale : tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Baby-Sitting Croix-Rouge : 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ecole parents : tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Accueil du Soleil : (Soleil 4) 14-18 h.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23) : lundi au vendredi, 14 - 17 h.
Pro Senectute : Fond. pour la vieillesse : tél. 23 20 20.
SOS alcool. : tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA : tél. (039) 23 75 25.
Armée du Salut : poste de secours, tél. 22 44 37.
La Main-Tendue : tél. 143. 20" d'attente.
Croix-Bleue : tél. 23 99 96, 16 h. 30 - 24 h.
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux : tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
Service soins à domicile : tél. 23 41 26
Planning familial : tél. 23 56 56.
Drop in (Industrie 22) : 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Consult. conjugales : tél. (038) 24 76 80
Police secours : tél. No 117.
Feu : tél. No 118.

NAISSANCE

Joséphine et Charles AUGSBURGER-MARQUEZ ainsi qu'Alain

ont le très grand plaisir d'annoncer la naissance d'

Isabelle

le 18 avril 1979.

Maternité de l'Hôpital

Charrière 1
La Chaux-de-Fonds

avis urgent

Offre spéciale
Fraises d'Italie
220 g. net **1.20**
(100 g. = -54,5)
MIGROS

communiqués

La Sagne : Halle de gym, samedi, dès 20 h. 15, match au loto du FC.

Pour le plein de **MAZOUT**
BENZINA S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 26 03 23

P 7365

tribune libre • tribune libre

A l'hôpital: ASID, ASIA, ASI...

Je vais ajouter encore un peu plus de confusion à l'information que vous nous donniez mercredi, nous priant de ne pas confondre l'Association suisse des invalides et l'Association suisse des infirmières et infirmiers, et ensuite de l'assez invraisemblable débat qui avait eu lieu au Conseil général admettant que seule la VPOD avait le droit de représenter, au sein de la Commission de l'hôpital, le personnel soignant et non-soignant (médecins et universitaires mis à part, on sait hiérarchiser dans notre pays). Je me permets de vous préciser que si une section neuchâteloise de l'Association suisse des infirmières et infirmiers s'est créée récemment, il s'agit, nouvelle hiérarchie, des diplômés (il serait donc facile d'écrire, dans le jargon des sigles, ASID); la section neuchâteloise et jurassienne de l'Association des infirmières et infirmiers assistants ASIA a fêté tout récemment ses dix ans d'existence. C'est à notre avis dans ces deux corps qu'il faudrait élire le ou la représentante du personnel soignant. C'est beaucoup plus important que ça n'en a l'air, car, outre la défense de ses intérêts professionnels de

toute nature, celui-ci a aussi pour mission de représenter toutes sortes de causes sanitaires, d'organisation des soins, les médecins étant bien au-dessus de ça. S'occuper des malades, qu'est-ce que c'est? Pas uniquement soigner leur corps, mais aussi leur cœur, leur sensibilité, et je puis vous affirmer qu'ils sont souvent bien endoloris et anxieux. C'est aussi, au sein de la Commission de l'hôpital, représenter ce troisième interlocuteur, à mon avis quelque peu valable: le patient. Qui le fera mieux qu'une infirmière, qu'elle soit diplômée ou assistante (là encore, fausse hiérarchie). Dans certains pays, l'équipe soignante comprend tout le monde, du médecin-chef à l'aide-infirmière. Personnellement, j'en ai fait nombre de fois l'expérience (j'ai le bonheur de fréquenter assez régulièrement les hôpitaux — ne vous inquiétez pas outre mesure!) de ce « haut en bas » de l'échelle pour affirmer qu'il est non seulement inutile mais nuisible. Peut-être qu'il arrivera à la Commission de l'hôpital d'y réfléchir!

Jean-Marie Nussbaum
La Chaux-de-Fonds

Toujours l'étang des Eplatures

Monsieur le Rédacteur, En réponse à l'article paru en Tribune libre le 28 mars 1979 concernant l'étang des Eplatures, permettez-moi de communiquer les renseignements suivants :

A Noël 1977, dans le cadre du concours de dessins d'enfants organisé par « Vivre La Chaux-de-Fonds », j'avais été sensibilisé par plusieurs demandes concernant précisément le problème des « roseaux » lié à la pratique du patin. Une demande dans le même sens m'est parvenue, pour d'autres raisons, par le Dr M.-H. Béguin (Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature) pour recréer le plan d'eau et la profondeur de l'étang.

Fort de ces deux sollicitations convergentes, une équipe de jardiniers de la ville s'est mise au travail à la fin de l'été 1978. Malheureusement, un citoyen de notre ville était à pied d'œuvre pour faire une étude très complète de cet étang dans le cadre d'un travail de licence en collaboration avec l'Institut de géologie de l'Université de Neuchâtel. Les travaux ont dû être arrêtés pour ne pas compromettre le déroulement de ce travail.

Au contraire, nous avons profité de la situation pour lui demander d'étendre ses analyses en rapport à l'incidence du sel à dégeler sur la qualité de l'eau de l'étang.

Dès que le résultat sera connu, et à la demande des milieux concernés de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, nous pourrions donner

suite aux suggestions qui nous parviennent.

Pour le moment, contentons-nous de paraphraser le poète « Etang suspend ton vol... ».

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le directeur des Travaux publics : Alain Bringolf

Ketchup en berlingots

Nouveau!

par carton de 20 portions

Aujourd'hui dégustation à l'Hypermarché Jumbo

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

ATTRACTIONS FORAINES

Place de la Dixi, Le Locle

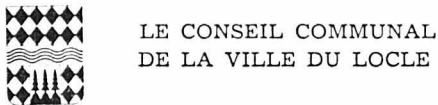
La tradition continue !

Du VENDREDI 20 au DIMANCHE 29 avril 1979

Mercredi 25 avril
journée populaire

3 pour 2

Chaque personne à l'achat de 2 billets, en reçoit un 3e gratuit.



met au concours le poste de

monteur-électricien de réseau aux Services Industriels

Le poste à repourvoir conviendrait à un monteur-électricien avec certificat fédéral de capacité. Formation complémentaire sera assurée.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, ainsi que des prétentions de salaire, doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, case postale 39, 2400 Le Locle, jusqu'au 30 avril 1979.

Pour tous renseignements, prière de téléphoner à M. Georges Eymann, chef du Service de l'Electricité, tél. (039) 31 63 63.



Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES
Tél. (039) 31 23 21

Avant-dernière semaine
DES MOULES DE BOUCHOTS

CUISSES DE GRENOUILLES
FRAICHES

Toujours les vendredis soir
SES PIEDS DE PORC au madère
et les samedis midi
SON DEMI-COQUELET

CHAMBRE Fr. 12.-
avec petit déjeuner et douche

CINÉMA CASINO LE LOCLE

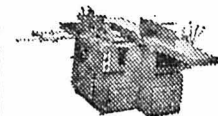
Vendredi, samedi, dimanche, pas de cinéma à 20 h. 30.
Samedi à 17 heures - Dimanche à 14 h. 30 - 17 heures

LES AVENTURES DE PINOCCHIO

Un film qui enchante les petits et les grands. (Pour tous)

LES BRENETS au RESTAURANT du DOUBS

Tous les jours, midi et soir
SES EXCELLENTES TRUITES
SON ENTRECÔTE
MARCHAND DE VIN
Pour les repas du soir, nos clients sont invités à réserver leur table.
Tél. (039) 32 10 91. Famille M. Jacot
Sur présentation de cette annonce, un excellent café LA SEMEUSE sera gracieusement offert.



Raboteuse universelle

Grand choix de modèles, 210 à 500 mm. de largeur, toutes avec 3 moteurs conformes aux normes CNA

ETTIMA AG
3202 Frauenkappelen
BE, tél. 031/50 14 20

Ouvert jeudi et vendredi tout le jour, samedi seulement le matin.

Venez nous voir à la BEA, 5 - 15 mai, halle 8, stand 880.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal



DOMAINE À LOUER

L'Etat de Neuchâtel offre à louer le domaine de La Galandruce s/Les Planchettes, de 22,9 ha., dont 11 ha. en nature de pré, le solde en pâturage, sis à 1200 m. d'altitude, pour le 1er mai 1980.

Adresser offres écrites, avant le 15 mai 1979, au Service technique agricole, Château, 2001 Neuchâtel.

Plusieurs nouvelles méthodes pour AMINCIR

vos silhouettes à l'endroit désiré par les soins esthétiques personnalisés

INSTITUT JUVENA

J. Huguenin, esthéticienne dipl.
Impasse du Lion-d'Or, Le Locle
Tél. (039) 31 36 31

Jeune gymnasiennne cherche pour juillet 79

travail administratif de vente ou autre.
Tél. (039) 32 16 16.

CHEZ LA MUTTER

La Chaux-du-Milieu

Demain samedi midi :
Potage, demi petit coq garni et dessert Fr. 7,50

Veillez réserver, tél. (039) 36 11 16.

Couple de retraités cherche à louer à La Chaux-de-Fonds

appartement de 4 pièces

enseiellé, tout confort, ascenseur, pour date à convenir.

Tél. (039) 31 44 29.

A louer au Locle

bel appartement

calme et enseiellé, 3 pièces, tout confort, Fr. 350.- par mois, charges comprises.

S'adresser à : Mme Odette Berner, Restaurant de la Croisette, Le Locle, tél. (039) 31 35 30.

RIDEAUX GRAND CHOIX

CONFECTION
Vente au mètre
DEVIS — CONSEILS

Botteron tapissier

Envers 11 LE LOCLE
Tél. (039) 31 23 85



Notre spécialité du mois :
LA TOURTE JAMAÏQUE
aux fruits et au rhum blanc

CONFISERIE

ANGEHRN

Temple 7 LE LOCLE
Tél. (039) 31 13 47

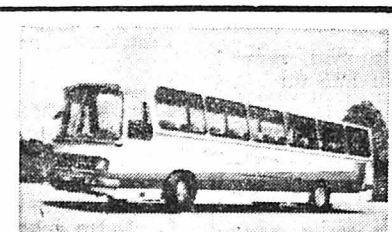


LE DRAGON D'OR

VENDREDI et SAMEDI
DANSE
avec l'orchestre
LES DRAGONS
ENTRÉE LIBRE
consommation obligatoire

P.P.E. 2416 Les Brenets appartements à vendre

ou à louer, 5 1/2 pièces, cuisine agencée, WC-douche, bain, cheminée, terrasse.
Renseignements: Tél. (039) 32 12 33.



Dimanche 22 avril - Dép. 13 h. 15
BELLE COURSE D'APRÈS-MIDI
Fr. 23.- rabais AVS

EXCURSIONS STAUFFER
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

AU BUFFET CFF LE LOCLE

DIMANCHE AU MENU :

POULE AU RIZ

Tél. (039) 31 30 38 Ch.-A. Martin-Körössy

Enchères publiques de bétail et matériel agricole

Pour cause de départ à l'étranger, M. Rémy BROCHON, Le Crozet sur Le Locle, vendra par voie d'enchères publiques volontaires devant son domicile le

MARDI 24 AVRIL 1979

le matériel agricole et le bétail ci-après :

MATÉRIEL AGRICOLE, dès 9 heures
1 tracteur Mc Cormick D 436, 36 CV, barre de coupe, 1 motofaucheuse Aebi AM 52, 1 faucheuse rotative Fahr KM 22, 1 pirouette Fahr KH 40, 1 andaineur, 1 râteau-soleil Vicon porté, 1 râteau-lion, 1 souffleur avec moteur 7,5 CV, 1 élévateur 6 m., 1 tonneau à pression Agrar 2100 l., 1 semoir à engrais centrifuge, 2 herbes à prairie dont 1 neuve, 1 rouleau à champ, 1 char à pneus avec cadre, 1 moteur électrique sur chariot, 1 presse pour silo Ø 4 m., 2 bassins de pâturage, 2 citernes à mazout, boilles à lait, cloches, chamonix, important lot de piquets, 1 poste à souder, 1 meuleuse, 1 perceuse, 1 tronçonneuse ainsi que tout le petit matériel.

MOBILIER

1 cuisinière combinée bois-électricité, 1 congélateur, 1 frigo, 1 machine à laver.

40 TÊTES DE BÉTAIL, dès 13 h. 30
fâchetée rouge et blanche en grande partie croisée Red-Holstein et Montbéliard, à savoir :
20 vaches prêtes, fraîches ou reportantes
16 génisses de 1 à 2 ans
4 veaux de l'hiver.

Bétail extra laitier, contrôle intégral, élevé par le propriétaire faisant partie du syndicat d'élevage Le Locle - Les Brenets.
Troupeau reconnu indemne de tuberculose et brucellose, vacciné contre la fièvre aphteuse.

VENTE AU COMPTANT et aux conditions préalablement lues.

Cantine sur place.

Le greffier du Tribunal :
Georges Beuret

A LOUER AU LOCLE, rue Daniel-JeanRichard 32,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

+ CUISINE, sans confort.

Loyer Fr. 230.- + Fr. 40.- de charges.

Libre tout de suite.

SSGI J. Ed. KRAMER S.A., Place de la Gare 8, Fribourg, tél. (037) 22 64 31.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

DÉCORATEUR

ou

DÉCORATRICE

faisant preuve d'initiative et aimant le travail indépendant.

Nous offrons : tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Se présenter au secrétariat, 2e étage, ou téléphoner au (039) 31 46 55.



GALERIES
DU MARCHÉ / LE LOCLE

Après annonce du départ de la pouponnière Stupéfaction et vives réactions des autorités brenassières

Dans nos éditions du 5 juin et du 25 août 1978, nous annoncions déjà les mesures que le comité directeur de la

pouponnière envisageaient de prendre afin d'assainir les finances de cette institution, doublée de l'Ecole de nurses. Toutefois, hier, à l'annonce des conclusions définitives, ce fut dans de nombreux milieux la stupéfaction, et parmi la population du canton, des Montagnes neuchâteloises et des Brenets surtout, on enregistra de nombreuses réactions. Voici celle des autorités de la localité des Brenets: (jcp)

Les autorités brenassières ont été stupéfaites d'apprendre, par un article publié dans «L'Impartial» du jeudi 19 avril 1979, que la décision de transférer la Pouponnière des Brenets au Locle avait été prise sans qu'elles en aient été avisées préalablement. Convoqué en séance extraordinaire par son président le jeudi 19 avril, le Conseil communal des Brenets, après avoir pris avis auprès des députés au Grand Conseil, déclare ce qui suit:

La Pouponnière neuchâteloise, inaugurée en 1923 aux Brenets, est liée à la vie du village depuis plus d'un demi-siècle. Cette Institution dont la renommée avait largement dépassé les frontières du pays a contribué à faire connaître au loin notre village. Pendant de nombreuses années, elle a permis également de garantir plusieurs postes de travail dans la localité tout en étant un client non négligeable pour le commerce local.

Suite à plusieurs exercices déficitaires, il a été envisagé, dès 1977, différentes solutions parmi lesquelles le transfert éventuel de cette Institution dans une autre localité du canton.

Le 30 mai 1978, représentant le Conseil communal des Brenets, André Sieber intervenait à l'assemblée générale ordinaire pour signifier son désaccord avec les idées du comité directeur et demandait qu'avant que toute décision soit prise, les autorités brenassières puissent participer, ou du moins soient tenues au courant, des travaux de la commission qui avait été nommée pour étudier le problème.

Le 19 juin 1978, M. Jean Guinand, député, déposait une question au Grand Conseil pour exprimer son inquiétude devant l'avenir de cette œuvre d'utilité publique et son départ éventuel des Brenets; il priait le Conseil d'Etat de faire connaître sa position dans cette affaire.

Le 29 juin 1978, invité à participer à une séance regroupant tous les intéressés préoccupés par l'avenir de la pouponnière, le Conseil communal réitéra ses offres de collaboration en affirmant qu'il était prêt à coopérer avec les responsables pour essayer de trouver une solution aux problèmes financiers tout en maintenant la pouponnière dans son cadre actuel.

Malgré ses propositions et depuis cette date, les autorités locales n'ont plus été consultées.

Aujourd'hui, placé devant le fait accompli, le Conseil communal estime que le transfert de cette institution d'un village dans une ville ne résoudra pas automatiquement ses problèmes financiers et se permet d'exprimer son scepticisme sur l'efficacité des décisions qui ont été prises.

En conclusion, les autorités brenassières regrettent et jugent inadmissible la façon d'agir du comité directeur de la pouponnière ainsi que des services compétents de l'Etat qui, d'un commun accord, prennent une décision importante touchant à la vie d'un village sans prendre contact et en informer au préalable les autorités communales.

André Sieber, président de commune; le Conseil communal; les députés brenassières au Grand Conseil.

Entre Monts et Communal

Vingt-cinq années de fidélité

Dans sa dernière séance, le Conseil communal a reçu MM. Fausto Chiment et Giovanni de Zorzi, employés aux Services industriels, qui venaient d'accomplir 25 années de service.

L'autorité communale a tenu à leur exprimer ses félicitations et ses remerciements.

Belle victoire de Jean-Marie Grezet

Récemment, le coureur loclois du Vélo-Club Edelweiss Jean-Marie Grezet a pris part à une course à Montbozon, en France. Une centaine de cyclistes s'étaient alignés au départ. Parmi ceux-ci les meilleurs coureurs de l'élite romande et de France-Comté.

La course s'est déroulée sur un circuit de 12 km. qu'il fallait parcourir 11 fois. Les concurrents n'ont guère eu que le temps de voir l'arrière du maillot de Grezet, puisque celui-ci s'envola seul dès le quatrième tour déjà. Il n'était plus rattrapé, bien qu'il dut lutter contre le vent tout au long de l'épreuve qu'il remporta avec environ 2 minutes trente d'avance sur ses poursuivants. Quant à Lionnel Ferry, du VCE, il est sorti second d'une épreuve d'une centaine de kilomètres, à Besançon. 170 amateurs étaient sur la ligne de départ. (p)

Succès loclois en patinage artistique

Récemment, les élèves de la classe de patinage artistique de Mme Anne-Marie Monnard ont été soumis à des examens qui se sont déroulés sur la Patinoire des Mélézes, à La Chaux-de-Fonds, en présence de juges lausannois.

Les résultats ont été particulièrement bons et nous retrouvons Anne-Marie Teuscher en 6e romande, Marie-Claude Boiteux et Nicole Graber en 5e romande, Donatella Pasquini en 4e suisse et Vincent Lehner en 3e suisse.

D'autre part, pour la petite médaille d'argent, Nicole Graber et Isabelle Morata se sont bien comportées et l'ont obtenue avec aisance.

Ces résultats encourageants démontrent l'application et l'assiduité des élèves, ainsi que la valeur de l'enseignement qu'ils reçoivent de Mme Monnard dont la compétence et le dévouement sont dignes d'éloges.

Elle vient d'ailleurs d'être récompensée par les brillants résultats obtenus par une autre de ses élèves, dont elle suit la progression avec une attention particulière.

Antonella Toninelli, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, en participant aux championnats italiens de patinage artistique qui se sont déroulés récemment à Ortisei, dans la province de Bolzano, s'est classée première en figure, première également dans le programme court et première du classement général. Ce magnifique palmarès de la jeune patineuse locloise a été récompensé par une médaille d'or et une très belle coupe.

Les couleurs locloises, on le constate, sont bien défendues et font honneur non seulement à Mme Monnard, mais également au Club des patineurs du Locle, dont l'activité favorise le développement du patinage artistique. (rm)



Au Tribunal de police

Amateur de balade sans scrupule

Le Tribunal du district du Locle a tenu son audience hebdomadaire du jeudi après-midi à l'Hôtel judiciaire sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel assisté de M. Jean-Bernard Bachmann, commis-greffier.

La plaignante C. confie sa voiture à un ami qui se fait arrêter par la police qui constate que le conducteur n'a pas de permis. La voiture est retenue au poste de police. La plaignante charge le prévenu J.-M. B. d'aller la récupérer pour la mettre au garage et B. en profite pour aller se balader quatre jours durant ayant finalement une collision avec une voiture en stationnement et s'en allant sans avertir le lésé. Lui non plus n'avait pas de permis. Il dit avoir piqué cette voiture par orgueil, affirmant n'avoir pas entendu la collision. Mais les infractions qui lui sont reprochées lui valent une peine de 10 jours d'arrêts, une amende de 250 fr. et 25 fr.

de frais. Comme il est délinquant primaire, il bénéficie du sursis d'une année pour sa peine privative de liberté.

Le prévenu J. L. P.-G. qui n'assiste pas à l'audience doit répondre de détournement d'objets mis sous main de justice, au détriment de deux plaignants, dont la préfecture. Mais suite d'interférences entre la préfecture et l'Office des poursuites, la preuve est retenue que le prévenu n'avait pas l'intention de ne pas payer. Il est donc libéré, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Le prévenu R. Q. qui a conduit une voiture qui lui avait été donnée sur une décharge privée, pour la détruire et la démolir par le feu est condamné à une peine de 80 fr. d'amende et 20 fr. de frais, le «brûlage» en plein air étant interdit.

accident qui eut de graves conséquences, trois personnes y étant plus ou moins grièvement blessées. Les témoignages concordent sur l'état de la route qui, sur ce secteur seulement était modifié par la pluie verglaçante.

Le jugement est renvoyé à huitaine.

DEUX SONS DE CLOCHES

Le prévenu C. G. doit répondre de concurrence déloyale. Les témoins entendus lors d'une précédente audience avaient affirmé l'avoir entendu dire qu'il était le représentant du plaignant B. Les témoins de cette audience-ci affirment le contraire. Les deux thèses sont contradictoires, le jugement rendu par le tribunal retient que les derniers n'apportent pas de preuves suffisantes et retient le témoignage des précédents témoins. Il condamne le prévenu C. G. à une peine de 100 fr. d'amende, 150 fr. de frais et à 250 fr. de dépens à verser au plaignant B.

M. C.

On en parle au Locle

Ce n'était pas un poisson d'avril, mais depuis le premier jour du mois, nous voici de nouveau en retard d'une heure sur ceux qui ont adopté l'heure d'été. Inutile pour le moment de revenir sur le sujet, le peuple ayant exprimé un avis négatif. Un jour viendra, plus que probablement, où l'on se rendra compte que dans le domaine de l'énergie, il n'y a pas d'économies superflues. Par la force des choses, nous devons nous aussi admettre la réalité des faits et regarder la vérité en face.

Le temps du gaspillage de l'électricité, du mazout, de la benzine, ne durera pas toujours et il faudra bien en découvrir, une fois ou l'autre. Certes, le changement d'horaire ne suffira pas, mais à n'en pas douter, il fera partie du plan d'action, en compagnie d'autres mesures qui, elles feront peut-être mal. Jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, les avertissements n'ont servi à rien, les conseils en la matière sont demeurés sans écho. Chacun a pris ses habitudes, ses aises, et nul n'en veut démordre. On consomme, on brûle, de tout son cœur et sans retenue. Sur la grande scène de la vie moderne, les feux de la rampe et des herbes sont sans cesse branchés à plein jus. Lumière, chaleur, vitesse, en avant toute, qu'importe demain puisque aujourd'hui tout va bien.

La Fontaine pourtant nous avait prévenus avec «La cigale et la fourmi». Puisse le destin ne pas nous contraindre un jour à jouer le rôle difficile de la cigale insouciance implorant à genoux la pitié des fourmis géantes parfumées au pétrole.

Ac.

L'environnement: histoire et géographie

Cinq syllabes, celles d'un mot, l'environnement, qui englobe ce qui nous entoure et détermine l'épanouissement de l'être humain ou son repli sur lui-même.

Le fait d'être né ici ou là, pur effet du hasard, à une époque ou à une autre, en temps de paix ou de guerre, en lieu d'abondance ou de disette, d'épidémies ou de science médicale évoluée, exerça et exerce toujours une influence prépondérante sur notre développement.

Les conditions géologiques, géographiques, climatiques, politiques ont, depuis l'apparition de l'homme sur notre planète, exercé une influence déterminante sur son comportement, ses aspirations, ses buts atteignables ou non.

Toute l'histoire de l'humanité en découle.

Les rapports de force ou de faiblesse de l'homme préhistorique à celui évoluant au sein de notre société de fin de XXe siècle furent régis par des phénomènes naturels: glaciations, périodes de sécheresse, de moussons, cyclones, typhons, richesse luxuriante d'une oasis surgissant en terre avoisinante désertique, terrains incultes, toundras, steppes, végétation rare ou terre de richesse généreuse, permettant la multiplication des récoltes annuelles, tout cela et bien d'autres facteurs déterminant les conditions matérielles et quotidiennes de l'existence des hommes.

Nul ne peut y demeurer indifférent. Les échanges, toujours, se pratiquent entre peuplades, corporations ou

représentants diplomatiques. Chacun, de nos jours, est informé — parfois abusivement ou trop subjectivement — par les media.

De toute façon, l'histoire de l'homme découle de tout cela et de maints autres facteurs, auxquels Mme Delgado, professeur aux écoles secondaires et de commerce de notre ville, aura la gentillesse de se référer avec compétence lundi 23 avril à 20 h. au collège Jehan-Droz.

Grâce à la bienveillance de la direction de cet établissement, l'entretien se déroulera dans les locaux mêmes où nos enfants se voient dispensés l'enseignement de la géographie et celui de l'histoire. C'est-à-dire que sera démontrée l'utilisation du matériel à disposition pour l'enseignement des disciplines géographie et histoire.

Le contenu des programmes sera naturellement évoqué.

Une soirée qui s'annonce enrichissante pour tous les parents qui voudront bien y prendre part, démontrant leur intérêt pour les études de leurs enfants et pour les efforts accomplis par les autorités scolaires quant à la mise à disposition du matériel.

La bonne grâce de Mme Delgado et sa très appréciable disponibilité doivent aussi être soulignées.

C'est toujours d'un dialogue et d'un échange d'idées que naissent estime et compréhension réciproques.

L'Association des parents d'élèves (APE) souhaite donc la bienvenue à ces parents soucieux de mieux connaître les conditions dans lesquelles travaillent leurs enfants. (AC)

Chez les invalides

Pas de président, mais un comité bien structuré

En complément de l'information que nous avons publiée dans notre édition de mardi dernier, nous reproduisons ci-dessous la composition du comité de la section du Locle de l'Association suisse des invalides, tel qu'il a été désigné au cours de sa dernière assemblée générale.

LES PONTS-DE-MARTEL

Prochaine séance du Conseil général

Le législatif de la commune des Ponts-de-Martel est convoqué pour ce soir, à 20 h., au collège. L'ordre du jour comporte cinq points, soit les comptes de 1978, un rapport sur le concours «Economisons l'énergie», un rapport sur l'appellation de nouvelles rues et la dénomination d'immeubles, la nomination du bureau du Conseil général et la nomination de la Commission des comptes et du budget.

A relever que les comptes 1978 bouclent par un bénéfice ce qui est réjouissant. (ff)

En l'absence d'un président, hélas! difficile à trouver, c'est Mme Angéline Bachmann, vice-présidente, qui conduit les destinées de la section, efficacement secondée par M. Maurice Cuenat, caissier, M. Pierre Jaquet, secrétaire-correspondant et Mme Odette Barzaghi, secrétaire des verbaux.

Mme Liliane Girard représente le groupe sportif, alors que Mme Dolly Jaggi-Guyot préside la Commission pour les visites aux malades, aidée dans sa tâche par Mme Marguerite Bobillier, Mlle Denise Rapaz et Mme Gertrude Selhofer.

MM. Jean-Pierre Guye et Alfred Bourquin sont chargés de la vérification des comptes, le comité étant complété par Mlle Mady Borel et MM. Elie Boucard et Pierre-André Buffo.

La collaboration de M. Reber, qui assistait à cette dernière et importante assemblée, est vivement souhaitée.

Quant aux membres d'honneur, ce sont ceux qui depuis toujours, ont œuvré en faveur des invalides, s'agissant de M. le pasteur Charles Bauer et de MM. Henri Chabloz et André Tinguely, tous les trois ayant donné l'association la structure et la force qu'elle connaît aujourd'hui. (sp)

Autres informations locloises en pages 34 et 35 (3e cahier)

mémento

Le Locle

Casino: 20 h., conf. biblique par Yves Perrier, évangéliste.
Musée des Beaux-Arts: expos. Steinlen, 14-18 h.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Casino jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.
Grand-Cachot-de-Vent: expos. Matthey-Jonais, 14 h. 30 - 18 h.

communiqués

Au cinéma Casino: Vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30, pas de cinéma. Samedi, 17 h. et dimanche, 14 h. 30 et 17 h., «Les aventures de Pinocchio». Un grand dessin animé qui enchâtera les petits et les grands. Un spectacle à ne pas manquer! (Pour tous).

état civil

MERCREDI 11 AVRIL

Naissances

Ferrara, Fabrizio, fils de Ferrara, Pasquale et de Carla, née Rota. — Schmid, Bastien, fils de Schmid, Raymond et de Isabelle Christine, née Yannopoulos.

JEUDI 12 AVRIL

Promesses de mariage

De la Fuente Alberto Javier et Schnetzer Evelina Fiorella.

Décès

Pigeon, Paul René, né en 1895, époux de Blanche Marcelle, née Perrenoud.

VENDREDI 13 AVRIL

Naissance

Li Manni, Nadia, fille de Li Manni Salvatore et de Rosella, née Andriani.

LUNDI 16 AVRIL

Naissances

Boyer, Raphaël, fils de Boyer, Francisco et de Maria del Carmen née Climent. — Heger, Thierry Jean, fils de Heger, Jean-Claude et de Denise Madeleine, née Wasser.

MERCREDI 18 AVRIL

Naissance

Gross Sylvain Ivan, fils de Gross Raymond Joseph et de Marylène Catherine Pierrette née Vernier.

JEUDI 19 AVRIL

Promesses de mariage

Reolon Fortunato et Rothen Hélène Béatrice.

Course en circuit DIJON
14 et 15 avril 1979



Nouveau succès Opel!

Voitures de série 1600 - 2000 cm³ :

1. Roland Vogt, Kadett GT/E
2. Georg Eggenberger, Kadett GT/E
3. René Zogg, Kadett GT/E



CAFÉ DU GAZ
CE SOIR
danse
avec Jean-Pierre et son accordéon
et demain soir
Jean-François Bétrix (Musette)

À LOUER pour le 1er mai
JOLI STUDIO chauffé
complètement remis à neuf, avec cuisine et salle de bain, situé quartier des Genticans. Fr. 177.— mensuel.
Tél. (039) 23 59 70 dès 14 heures.

A louer à Renan
appartement 4 pièces

Salle de bain, chauffage général, jouissance du jardin. Location Fr. 330.— charges comprises. Tél. (039) 63 12 28.

Les Gérances de Luze S.A. à Morges,
CHERCHENT À LOUER,
pour jeune homme soigneux,
jolie chambre
ou studio meublé

confortable, dès le 1er mai 1979.
Tél. (021) 71 14 15 ou 71 14 16.



DÉPARTEMENT DES
TRAVAUX PUBLICS

Service des Ponts
et Chaussées

Modification, dès le 1er mai 1979, des jours d'ouverture de la place officielle de dépôt pour véhicules hors d'usage de Couvet

le lundi de 8 h. à 12 h.
le mardi et le jeudi de 14 h. à 18 h.
ainsi que le 2e samedi ouvrable du mois, de 8 h. à 12 h.

OFFRES D'EMPLOIS
au printemps

cherche plusieurs

VENDEUSES

à plein temps ou temps partiel pour différents rayons.

Pour les emplois à plein temps, tous les avantages sociaux d'une grande maison et semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Je cherche pour tout de suite ou à convenir

un ferblantier
un appareilleur

Avec possibilité de reprise par la suite.

S'adresser à Marcel RYSER - Ferblantier - Appareilleur, 1530 PAYERNE. Tél. (037) 61 28 58.

Entreprise de construction à Neuchâtel cherche

jeune comptable

dynamique, ayant quelques années de pratique, expérience en informatique, appelé à utiliser ordinateur IBM.

et
jeune employé de bureau

sérieux, actif, pouvant s'occuper de calculations, facturation, correspondance.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre 23-900097 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons :

ouvrier

pour travail au pantographe

ouvrière

pour divers travaux d'atelier, ayant bonne vue.

S'adresser à la maison

Willy VAUCHER S.A.
Daniel-JeanRichard 13
La Chaux-de-Fonds

Hôtel Touring au lac à Neuchâtel
cherche tout de suite ou pour date à convenir

garçon de buffet
sommelier (ère)

Prière de téléphoner ou de se présenter. Tél. (038) 25 55 01.

Recherchons

chef des finances
et de l'administration

Notre cliente est une entreprise de la région lausannoise, employant environ 140 personnes et utilisant un ordinateur IBM modèle 34.

Nous recherchons une personnalité :

- ayant conduit des services de comptabilité
- expérimentée dans le traitement électronique des informations
- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand
- sachant conseiller la direction de l'entreprise en matière de financement de projets
- maîtrisant parfaitement les techniques des tableaux de bords hebdomadaires et mensuels.

Toute personne intéressée est priée de fournir un dossier personnel complet (curriculum vitae, épreuves manuscrites, photo) à Francis BAUD, Bureau d'organisation et de gestion, Petit-Chêne 38 à Lausanne (tél. 021 / 20 52 71).

Dame
du troisième âge, honnête, gaie, désire rencontrer Monsieur, pour amitié durable.

Ecrire sous chiffre LP 8338 au bureau de L'Impartial en indiquant votre numéro de téléphone.

Jeunesse Coiffure Neuchâtel, cherche

coiffeuse
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 25 31 33 et dès 18 heures (038) 24 65 29.

A vendre + à louer **avantageux :**
PIANOS dès Fr. 2780.—
PIANOS A QUEUE Bechstein, Blüthner, Schiedmayer, Seiler, Grotrian-Steinweg, Yamaha, Horugel (Epinettes) etc.
Tél. (031) 44 10 82
Heutschi-Gigon
Jeudi vente du soir

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA

DAIM
Pour le nettoyage (veste Fr. 35.—, manteau Fr. 38.—, manteau mouton retourné Fr. 40.—) une bonne adresse

PRO-DAIM, Quai 18, 1844 Villeneuve tél. (021) 60 20 72.

On demande pour le 1er mai
sommelière ou sommelier

éventuellement débutante(t), aimable et consciencieuse(x) pour restaurant moderne. Ambiance de travail agréable.

Restaurant - Confiserie H. DIENER
2610 ST-IMIER Tél. (039) 41 21 43

JE CHERCHE
jeune homme
ou
employé agricole

Faire offre à : Pierre GRANDJEAN, boucher, La Côte-aux-Fées
Tél. (038) 65 11 21 - 65 11 73

Nord de l'Italie, particulier vend
villa
(évent. meublée), chauffage central installé, sous-sol, garage, 1000 m² terrain, mur, enceinte, à 80 km. de la mer. Prix avantageux.
Ecrire sous chiffre 91-113 aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», 2300 La Chaux-de-Fonds.



VACANCES GRATUITES
pour fiancés ou amateurs de meubles. Consultez :
MEUBLES VEUTHEY S.A.
AU BUCHERON
Tél. (039) 22 65 33

Si votre voiture est poussive, nous lui rendons le souffle.



Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de 1ère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!

Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

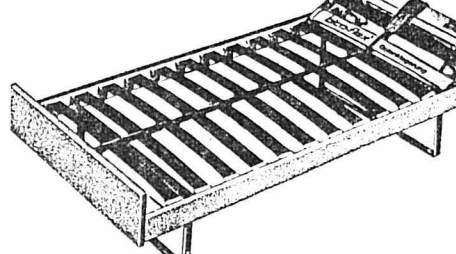
La Chaux-de-Fonds: WINKLER & GROSSNIKLAS,
Rue Numa-Droz 132,
039/23 43 23

pour un sommeil sain et profond

les docteurs aussi le recommandent



bico-flex®
le sommier de santé n'est véritable qu'avec la latte jaune.
Les lattes du bico-flex sont collées 7 fois et montées, légèrement bombées, sur 26 supports pivotants. Il s'adapte donc individuellement au corps et il assure le soutien anatomiquement correct de la colonne vertébrale et une parfaite détente musculaire.



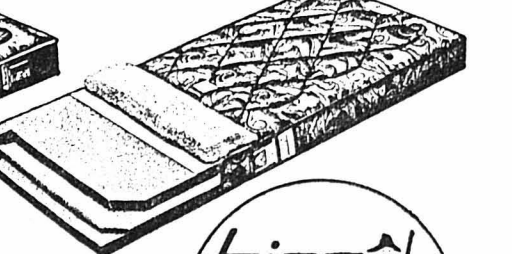
correct faux
bico-flex articulé
En vente dans tous les bons magasins de literie et d'ameublements.
Fabricant: Birchler & Cie S.A., Usines bico, 8718 Schänis SG

isabelle®
Matelas de santé - médicalement recommandé
Noyau «spécial bico» en mousse synthétique superélastique, épais de 12 cm et pesant 40 kg/m³, avec milieu renforcé d'un poids spécifique de 50 kg/m³.
Couches de pure laine de tonte antirhumatisme et couches de fins poils de chameau sur les deux faces.



Qualité Woolmark: Elle mérite votre confiance!
PURE LAINE VIERGE piqué

Libelle-Media
Matelas de santé - médicalement recommandé
Noyau sandwich «bico» extra-flexible en polyéther de 35 kg/m³ amélioré avec une couche de mousse de latex produit selon le procédé breveté Talalay.
Couches de pure laine de tonte antirhumatisme sur les deux faces.



authentique qu'avec cette étiquette
bico
115 ans de qualité
Dubach

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Des éclairs dans le ciel politique de Noiraigue

Le président de commune démissionne

Surprise hier au pied de La Clusette quand les Nérouais ont appris que le président de commune, M. Revaz, avait démissionné de ses fonctions avec effet immédiat. Comment expliquer ce départ ? Il s'agit en fait d'un problème d'installation électrique effectuée sans autorisation communale par deux citoyens du village. Le premier est M. Hamel qui a construit un hangar, alors que le second n'est autre que le directeur de l'Usine électrique du Plan-de-l'Eau, M. Curchod.

Le Conseil communal a bien entendu réagi en adressant une lettre, en date du 9 avril, au comité de direction de la Société du Plan-de-l'Eau, société qui outre ses fonctions de producteur d'énergie s'occupe aussi des contrôles des installations électriques. L'exécutif nérouais exigeait, entre autres choses, que la loi soit appliquée avec la même rigueur dans ces deux cas d'installation non autorisée. Sur invitation du directeur du Plan-de-l'Eau, c'est-à-dire M. Curchod, le conseiller communal responsable du dicastère des SI, M. Perrenoud, a discuté récemment la lettre du Conseil communal, signant finalement une autorisation en faveur de M. Curchod. Le président de commune, M. Revaz, n'a pas du tout apprécié que l'on fasse exception pour un citoyen et pas pour l'autre, c'est-à-dire que même si

M. Curchod possède les connaissances nécessaires pour réaliser des installations électriques, il n'avait pas l'autorisation, comme le stipule le règlement communal, de les faire lui-même. Il existe en effet un installateur à Noiraigue qui se charge généralement de ce travail. Placé devant l'alternative de faire recuser un collègue du Conseil communal qui a accordé cette autorisation, ou bien de démissionner, M. Revaz a choisi la seconde avec effet immédiat, selon les termes de sa lettre qui nous est parvenue hier dans la journée.

Le responsable du dicastère des SI, M. Roger Perrenoud, qui déplore le départ de M. Revaz, ne pouvait pas accorder d'autorisation à lui seul, car les décisions de l'exécutif doivent être signées par le secrétaire et le président. Signalons enfin que M. Curchod est président de la Commission du Cen-

tre professionnel du Val-de-Travers qui forme des apprentis. On comprend dès lors assez mal sa position, car comme d'aucuns l'ont fait remarquer, le fait de réaliser lui-même des installations électriques pourrait priver de travail certaines entreprises formant des apprentis.

Bien entendu, en l'occurrence le travail était peu important puisqu'il s'agissait de brancher une conduite électrique pour des luminaires de jardin. Mais c'est sur le principe que l'on adresse des griefs à M. Curchod.

Quoiqu'il en soit, la démission de M. Revaz ne manquera pas de poser des problèmes à la commune de Noiraigue qui avait fait de gros efforts ces 2 dernières années pour sortir de l'impasse économique et ralentir la dépopulation, en créant notamment un magasin d'alimentation alors qu'il n'en existait plus au village. (jje)

Assemblée de VALTRA

Née de la rencontre providentielle du président du Conseil communal, M. Jean-Jacques Revaz, et d'un commerçant, M. Pierre Girard, défendue avec énergie au Conseil général par M. Lucien Barbezat, forte de l'appui matériel et moral des paroisses, accueillie avec faveur par de nombreux souscripteurs, VALTRA est la manifestation d'un village qui lutte pour sa survie et qui ne veut pas être privé d'un centre d'approvisionnement. C'est cette volonté qui s'est affirmée à l'assemblée générale tenue mercredi à La Croix-Blanche, sous la dynamique présidence de M. Jean-Jacques Revaz, qui invite l'assemblée à se recueillir pour honorer la mémoire de M. Pierre Girard, enlevé prématurément à l'affection des siens. Sur 400 actions, 375 sont représentées. L'envoi des comptes et du rapport de gestion en temps utile abrège la discussion, et sur proposition des vérificateurs, MM. Henri Blanc et Patrice Duc, comptes et gestion sont adoptés à l'unanimité. Le léger excédent des dépenses de 14.532 francs n'est pas alarmant en regard des amortissements qui totalisent 24.076 francs. C'est à l'u-

nanimité également que sont adoptées des modifications des statuts destinées à simplifier l'administration. La libération de 20 pour cent du capital proposée par le Conseil d'administration est ramenée par l'assemblée à 10 pour cent. Le Conseil d'administration est nommé tacitement; il est composé comme suit: président, M. Jean-Jacques Revaz; vice-présidente, Mme Daisy Girard; secrétaire, M. Armand Clerc; assesseurs, Mmes Françoise Girard et Suzanne Monard.

Un juste hommage est rendu à M. Lucien Barbezat, pour la part active qu'il a prise à la fondation de la société. Au terme de l'assemblée qu'il a présidée avec brio, M. Jean-Jacques Revaz esquisse les projets de développement qui seront réalisés par la volonté de tous dans un esprit positif. (jy)

Décès au Val-de-Travers

Le 18 avril, Mme Simone Schmid, 63 ans, de Couvet.

PAYS NEUCHÂTELOIS

La situation économique dans le canton de Neuchâtel

Agriculture: 1978, une année satisfaisante

Après 1976, année de sécheresse, et 1977, celle de l'humidité, 1978 a été très satisfaisante pour l'agriculture neuchâteloise, constate la Banque cantonale dans son rapport. Pourtant, le temps fut capricieux, avec un printemps froid et tardif, un été plus souvent pluvieux qu'ensoleillé et enfin un automne magnifique qui racheta l'inclémence des saisons précédentes. Les cultures ont donné des résultats supérieurs à la moyenne. Le rendement des céréales panifiables et fourragères a été bon à très bon. Les livraisons de blé à la Confédération ont été supérieures de 25 pour cent à celles de 1977. Les pommes de terre ont donné une forte récolte (+ 30 pour cent) de même que les betteraves (+ 15 pour cent), avec une teneur en sucre élevée due à la sécheresse automnale. Par contre, les quantités de foin et regain engrangées ont été inférieures, mais le déficit a été quelque peu compensé par une période plus longue d'affouragement en vert.

Le recensement fédéral du bétail, qui a lieu tous les cinq ans, a dénombré dans le canton de Neuchâtel 43.418 bovins contre 41.921 en 1973 et — à titre historique — 29.881 en 1937, ce qui illustre l'évolution de notre élevage en 40 ans. Par races, on compte: brune 2663 bêtes, tachetée rouge (y compris croisement Red Holstein et Montbéliard) 34.971, tachetée noire 5232 (effectif a plus que doublé depuis 1973), Hérens 111, autres croisements 441. Notons que l'effectif des vaches laitières a moins augmenté que celui des jeunes bovins destinés à la boucherie. Concernant la production laitière, le contingentement institué par la Confédération a été assoupli en particulier pour la zone de montagne II (au-dessus de 800 mètres d'altitude) dans laquelle sont situées la grande majorité des exploitations agricoles de notre canton.

En ce qui concerne la viticulture, poursuit la BCN, la récolte 1978, avec 16.306 gerles, a été la plus faible de ces cinq dernières années, ce qui résulte de plusieurs facteurs. Au printemps, la sortie fut faible, du fait d'une certaine fatigue des ceps après deux récoltes relativement importantes et du vieillissement des parcelles reconstituées après le gel de 1956. Les conditions climatiques, d'autre part, ne furent guère meilleures en 1978 que l'année précédente. La végétation prit au printemps trois semaines de retard à cause d'une température inférieure à la normale et d'une insolation déficitaire. Là

deuxième moitié de juin fut une des plus froides du siècle, ce qui nuisit à la floraison. Mais à la différence de 1977, les mois de septembre et octobre furent bien ensoleillés et secs de sorte que la petite récolte encavée fut d'excellente qualité. Les vendanges de ces dernières années ont donné les quantités suivantes selon les déclarations: 1974: 15.878 ouvriers (352 m²), 13.576 gerles récoltées en blanc, 4259 gerles récoltées en rouge, soit un total de 17.835. 1975: 15.864, 32.458, 6765, total 39.223. 1976: 15.903, 36.719, 11.929, 48.648. 1977: 15.923, 31.630, 8639, 40.269. 1978: 16.102, 11.640, 4666, total 16.306.

Le rendement fut de 0,97 (2,66) gerle à l'ouvrier pour le blanc et de 1,14

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Clémence pour un jeune homme amateur de boissons fortes

Le Tribunal de police de Neuchâtel a tenu hier une audience présidée par Mme Geneviève Fiala, assistée de Mme Claire-Lise Binggeli, greffier. Plusieurs causes ont été renvoyées, pour complément de preuves.

M. F. est employé comme femme de chambre dans un hôtel. Elle a dérobé neuf draps, des taies d'oreiller, de la poudre de lessive, ainsi que 42 rouleaux de papier de toilette. La marchandise a été rendue au propriétaire qui a retiré la plainte déposée. Mais le rôle étant poursuivi d'office, Mme F. est citée devant le tribunal qui la condamne à 18 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, et à 120 francs de frais. Détail navrant, sa fille mineure, qui travaille dans le même hôtel, devra être entendue par l'Office des mineurs, coupable elle aussi de vol.

Le tribunal s'est montré clément pour un jeune homme qui vient d'avoir 20 ans. P. B. donne satisfaction à son employeur et bien que ne gagnant pas des millions, il aide financièrement sa mère, veuve depuis longtemps.

P. B. ne supporte pas l'alcool et il n'a pas la force de caractère pour refuser l'invitation de ses copains amateurs de sorties nocturnes. Au mois de février, il s'est retrouvé aux premières

heures du matin à Saint-Blaise, où il avait consommé de nombreuses boissons fortes. Il est entré dans un minibus, y a trouvé les clés de contact et, bien que n'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire et n'ayant jamais conduit un véhicule, il roula en direction de Neuchâtel. Il provoqua un accident, le bus se renversa. P. B. vola un second véhicule qu'il mit en marche en maquillant les fils; il roula alors jusqu'à Lignières où une nouvelle fois il perdit la maîtrise de son véhicule qui termina sa course dans un talus. Par chance, il ne fut pas blessé et ne blessa personne malgré ces deux embardées.

Il admet ne pas supporter l'alcool et il reconnaît que de sang-froid, jamais l'idée de conduire un véhicule ne lui serait venue.

Le tribunal le semonce et lui tend une dernière fois la perche en lui octroyant le sursis pendant deux ans pour les 30 jours d'arrêts infligés. Pendant la durée du délai d'épreuve, il devra se soumettre à un patronage. Il paiera également 200 francs d'amende, et 90 francs de frais judiciaires. Un sursis est toutefois révoqué, accordé pour une peine de 8 jours d'arrêts écopés pour un vol de bouteilles de champagne. (rws)

Neuchâtel prépare sa dixième «Quinzaine»

Pour la dixième fois, Neuchâtel offrira à ses habitants et à ses visiteurs une «Quinzaine» spéciale du 25 mai au 9 juin.

Le programme a été soigné avec art puisque l'ouverture de cette manifestation coïncidera avec l'inauguration officielle de la zone piétonne.

Des divertissements sont prévus pour chacun, jeunes et moins jeunes. Les premiers seront réservés aux personnes du troisième âge, invitées à une promenade sur le lac avec musique et collation.

Tous les jours, des groupes se produiront dans le centre de la ville pour entourer des représentations du Centre culturel neuchâtelois, un petit cirque avec un clown et un magicien, des ensembles folkloriques. Il y aura aussi des marchés, fleurs, artisanat, puces, une prolongation d'ouverture

des magasins deux soirs, des démonstrations de planches à roulettes, un défilé de mode et la venue de fanfares, d'orchestres, de chanteurs.

Le clou de cette Quinzaine sera certainement, comme les années précédentes, la promenade-spectacle due à M. Alex Billeter, homme qui a le don de faire découvrir leur ville aux Neuchâtelois. Avec la collaboration de nombreux artistes et figurants, il présente un quartier à sa manière. Après le Château, le Palais DuPeyrou, les quais, ce sera au tour du centre même du chef-lieu d'être mis à l'honneur. Sous le thème «C'est là que bat le cœur de Neuchâtel», le public suivra, le 30 mai et 1er juin, toute la troupe de la Place des Halles à la rue du Temple-Neuf, avec des arrêts prévus devant les principaux bâtiments. Ce spectacle «sons et lumières» vaut déjà à lui seul le déplacement dans le chef-lieu. (RWS)

Motocycliste blessé

Hier à 17 h. 40, un motocycliste de Pesieux, M. Gérard Bourquin, 20 ans, circulait rue des Berclès en direction ouest. Peu avant la rue de l'Écluse, il a dépassé une colonne de véhicules qui étaient à l'arrêt devant les signaux lumineux. Alors que le feu passait au vert, M. Bourquin heurta l'auto de M. J. M., d'Hauterive, qui était en tête de la colonne et bifurquait à gauche pour emprunter la rue du Seyon. Blessé le motocycliste a été transporté à l'Hôpital Poutalès par un automobiliste de passage.

tribune libre

A salaire égal, travail égal (suite)

Certains points de l'article paru le 30 mars 1979 méritent quelques précisions:

— Le SNEPP - VPOD considère que le problème de l'égalité de traitement entre instituteurs en institutrices n'est pas résolu. Le jugement récent du Tribunal fédéral, obligeant le canton de Neuchâtel à verser une indemnité de 700 francs à une institutrice VPOD, montre que le problème n'est pas réglé et que le Conseil d'Etat devrait, de toute urgence, rouvrir ce dossier et accepter enfin le dialogue avec la VPOD. C'est aussi l'avis de plus de 300 instituteurs, signataires d'une pétition.

— La VPOD s'oppose à la décision du Département de l'instruction publique, sanctionnée par le Conseil d'Etat, d'augmenter la charge horaire des élèves de la première à la troisième années primaires jusqu'à quatre périodes.

— Si la VPOD a «une bien curieuse conception de l'égalité», c'est que pour elle, la fonction d'enseignant primaire ou préprofessionnel est d'assumer la responsabilité d'une classe, quel que soit son degré.

Elle attribue la même valeur au travail d'un enseignant titulaire d'une classe de première ou de cinquième année.

Pour le SNEPP - VPOD, le président: C. Burki.

CERNIER

Un fidèle employé

La commune de Cernier a le plaisir de fêter ce soir M. Jean Kurz garde-policier pour ses 25 ans au service de la commune. Entré en fonction le 19 avril 1954, M. Kurz a d'abord occupé le poste de concierge du collège et depuis le 30 avril 1964 celui de garde-policier.

Figure pleine de bonhomie, avenant et sympathique, M. Kurz a su par sa servabilité être l'homme indispensable de la communauté.

La population de Cernier se joint aux autorités communales et à ses collègues pour souhaiter à M. Kurz beaucoup de bonheur pour la suite de son activité. (bz)

communiqués

Rencontre Suisses-Immigrés: Au Louverain, samedi de 9 à 17 h. 30, thème: Le projet de loi sur les étrangers. Inscriptions: tél. (038) 57 16 66.

Voir autres informations neuchâteloises en page 26

nuding
Corcailles Place de la Gare ☎ 31 55 55
EXPOSITION DE CARRELAGES OUVERTE
tous les jours ainsi que le samedi matin de 8 h à 11 h 45

P 7366

Assurez aujourd'hui votre vie de demain



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Agence générale des Montagnes Willy Hildbrand, agent général
Av. Léopold-Robert 34 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 22 69 95

Pavillon des Sports

Samedi 21 avril, dès 21 h.



organisée
par les
Sociétés
d'accordéonistes
de la ville

CHAUX-DE-FONDS
EDELWEISS
PATRIA
LA RUCHE

avec l'ensemble bavarois **DINKELBERGER**

ENTREE Fr. 5.-

Consommations à prix modérés

Sandwichs - Grillades

vin - thé - café - minérales - liqueurs

CHOUCROUTE Fr. 8.-



DINKELBERGER, orchestre bavarois

CARDINAL



dépositaire
Comète &
Sanzal SA

Restaurant du Parc de l'Ouest

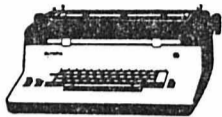
Chez GIANNI

Jardinière 43 - Tél. (039) 23 19 20

Spécialités : Entrecôtes maison et fondue neuchâteloise - Repas sur commande.

Ernest LEU

machines de bureau



Charrière 13 - Tél. (039) 23 56 28

ÉCOLE D'ACCORDEON

Gilbert SCHWAB

Le Locle - Daniel-JeanRichard 32

Téléphone (039) 31 16 74



Sanitaires - Ferblanterie
Ventilation - Paratonnerre
Revêtement de façade - Isolation

Rue de la Charrière 13 a
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 39 89

La maison

Michaud Meubles
a le plaisir de vous
informer que
l'exposition des
fameuses cuisines



Exposition:
Charrière 22
Bureau
et atelier:
Fleurs 24

est ouverte tous
les samedis ou sur
rendez-vous.
Tél. (039) 23 23 20



Votre spécialiste
DRAPEAUX et
BANNIÈRES
HEIMGARTNER
CO
9500 Wil/SG

Représenté par
René MEISTER
19, av. F.-Besson
1217 Meyrin/GE
(022) 82 33 18 et
82 88 85

Celui qui s'y connaît choisit Opel.



Venez voir et faites un essai chez:

Garage du COLLÈGE
Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds

OP 1477 Su

GRAVHOR **Atelier de gravure**
HIRT + CIE
Dédicaces sur channes, gobelets, challenges, médailles, plateaux, services, souvenirs.
Rue de la Gare 14
2400 LE LOCLE
Tél. (039) 31 25 44

ih **imprimerie heng**

Service Offset rapide

Musées 35
Téléphone (039) 23 67 00
La Chaux-de-Fonds

Garage des Tunnels

Hôtel-de-Ville 63
Téléphone (039) 22 25 25
La Chaux-de-Fonds

Toujours à votre service
FERNAND DAUCOURT

Pour vos fleurs



H. Hediger
Serre 79
Tél. (039)
22 12 31

Service **FLEUROP-INTERFLORA**

ma banque
UBS G

Union de Banques Suisses

ZENITH



Modern Art
La haute distinction.

La précision suisse d'une élégance raffinée. La seule montre distinguée par le Modern Art Museum de New York, qui comble les plus hautes exigences.



Favorisez les annonceurs

qui ont permis
la réalisation
de cette page

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Rapport d'activité 1978 de Pro Infirmis Bienne - Jura bernois

426 personnes rencontrées, 1.155 entretiens

Pour la première fois depuis sa création en juillet 1976 le service social de Pro Infirmis pour les Romands de Bienne et le Jura bernois a publié une information sur ses activités. Les années précédentes, ces renseignements figuraient simplement au rapport annuel de Pro Infirmis Berne. Une excellente initiative qui permet de constater que le travail ne manque pas tant du côté des handicapés que des rhumatisants ou des mandats provenant de l'assurance-invalidité. En effet ce ne sont pas moins de 426 personnes qui ont été rencontrées tout au long des 1155 entretiens recensés au cours de l'année 1978. Quant à l'aide financière elle s'est élevée à près de 100.000 francs.

Un bref rappel s'impose. Pro Infirmis est une organisation suisse d'aide aux handicapés. Selon ses statuts, cette institution tend à harmoniser et coordonner l'action des institutions d'utilité publique pour handicapés et encourager toute initiative en faveur de ceux-ci. La population romande de Bienne et le Jura bernois dispose d'un tel service social depuis juillet 1976, installé dans la maison-tour du Palais des congrès à Bienne. Néanmoins, afin d'éviter de longs et pénibles déplacements aux handicapés ou à leur famille, les assistants sociaux se rendent à domicile sur demande, ou reçoivent les personnes concernées dans le cadre de «réception» ou «permanence», à date fixe dans les plus grandes localités de la région. Moutier, Saint-Imier, Tavannes et Tramelan accueillent l'espace d'un après-midi par mois les assistants

sociaux, soit à l'Hôtel de Ville ou à la maison de paroisse protestante à Tramelan. Pro Infirmis conseille, entre autres, les personnes atteintes d'un handicap physique ou mental, d'épilepsie, de surdité, de troubles du langage. Dans le canton de Berne, Pro Infirmis prend également en charge le service social en faveur des rhumatisants.

VISITES A DOMICILE NOMBREUSES

L'activité de la filiale de Bienne - Jura bernois a été imposante en 1978. Sans tenir compte des appels téléphoniques, les responsables ont rencontré 426 personnes dans le cadre de 1155 entretiens. Détaillons un peu plus ces chiffres. Les personnes rencontrées se répartissaient comme suit :

- Service social Pro Infirmis, 236 ;
- Service social rhumatisants, 86 ;
- Mandats assurance-invalidité, 104.

Près de la moitié des entretiens ont eu lieu lors des visites à domicile (569). Les réceptions ou permanences ont accueilli 339 entretiens. Enfin, 247 interventions ont été nécessaires auprès d'autres services sociaux, communes ou membres de la famille.

L'aide financière apportée par Pro Infirmis Bienne - Jura bernois a également été conséquente puisque les handicapés ont reçu une somme globale de 99.431 francs. Les prestations d'assistance aux invalides (montant touché par Pro Infirmis selon la loi fédérale sur les prestations complémentaires) se chiffrent à 67.915 francs. Pro Infirmis et le service social en fa-

veur des rhumatisants ayant alloués de leur côté 31.526 francs.

Enfin, les assistants sociaux ont eu 88 séances concernant des tâches générales (commissions, comité de surveillance, etc.), et parcouru en voiture 11.735 kilomètres sur les routes de Bienne et du Jura bernois.

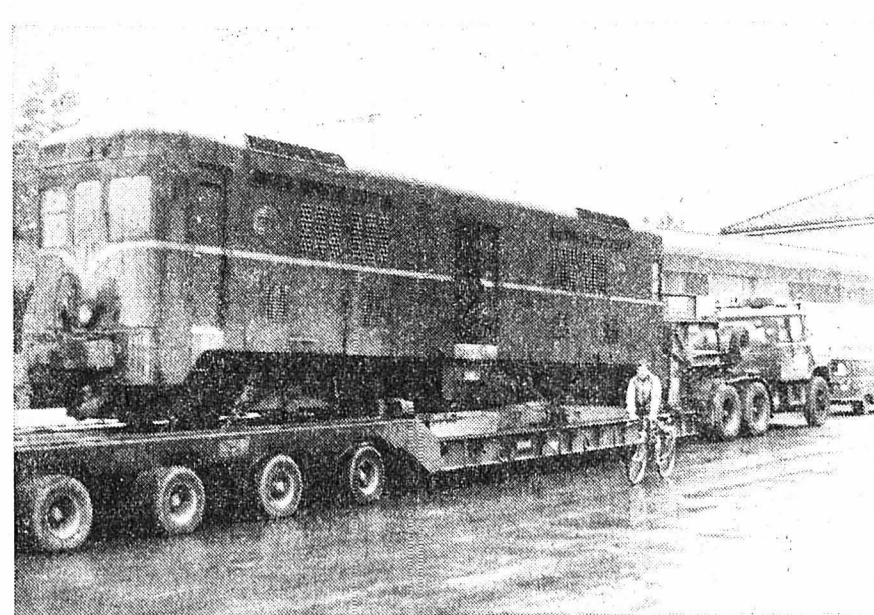
188 HANDICAPÉS ET 56 RHUMATISANTS

De façon régulière, ce sont 188 handicapés (96 adultes, 92 enfants) qui ont été pris en charge par le Service social de Bienne. Près de la moitié d'entre eux souffraient d'handicaps physiques ou mentaux (89). Les infirmes moteurs-cérébraux (37), les handicapés souffrant de la sclérose en plaque (24) et les pluri-handicapés (23), figurent également au tableau des charges de Pro Infirmis. La plupart de ces handicapés avaient des problèmes personnels ou de relations humaines, des problèmes financiers ou techniques. Au service social en faveur des rhumatisants, 56 cas ont été suivis, alors que 30 ne recevaient que des informations. Les genres de problèmes rencontrés étaient principalement la remise de moyens auxiliaires (19), les traitements hospitaliers (17), les demandes présentées à l'assurance-invalidité (15), l'aide supplémentaire (11), et les traitements ambulatoires (10). Deux nouveautés à relever : des bains en groupe organisés pour les rhumatisants au Centre du Battenberg, et dès la fin du mois d'avril, un cours de gymnastique pour rhumatisants sera donné au même endroit. (lg)

TRAMELAN • TRAMELAN

Transport insolite à Tramelan

Les CJ accroissent leur parc de locomotives



La locomotrice Diesel de 50 tonnes lors de son arrivée.

Plus d'une personne se demandait mercredi à qui était destinée la locomotive qu'un convoi français transportait jusqu'à Tramelan.

Or nous avons appris que cette locomotive Diesel de forte puissance augmentera considérablement la fiabilité du parc des Chemins de fer du Jura. Actuellement les CJ disposent d'une motrice Diesel de 150 chevaux. Grâce à cette acquisition, la compagnie pourra entreprendre des transports spéciaux de plus grand tonnage.

Cette motrice de 300 chevaux a été acquise à Grenoble auprès d'une compagnie de chemin de fer privée. Bien que ce soit une occasion, il semble que l'achat est judicieux. Elle sera bien sûr révisée, transformée et il est prévu deux étapes de remise en état.

Cette motrice sera déjà utilisable d'ici quelques semaines par le personnel des ateliers CJ à Tramelan.

Il est à relever que c'est pour éviter plusieurs problèmes de livraison, chargement en France, etc, que le transport a été effectué au moyen d'un camion prévu spécialement à cet effet. L'opération de déchargement s'est déroulée dans de parfaites conditions car il fallait bien sûr préparer minutieusement cette opération puisque le poids de cette locomotive approche les 50 tonnes.

Souhaitons que cette locomotrice rendra de précieux services à ceux qui ont préparé l'arrivée de cet imposant convoi comme à ceux qui auront à l'utiliser en maintes occasions.

(texte et photo vu)

LES REUSSILLES Noces d'or



M. et Mme Fernand et Edwige Mathez célébreront prochainement le 50^e anniversaire de leur mariage. C'était le 27 avril 1929 que M. et Mme Mathez s'unissaient par les liens du mariage. Au cours de leur union, ils ont eu le privilège d'accueillir dans leur foyer quatre enfants soit trois filles et un garçon. M. et Mme Mathez jouissent actuellement d'une relative bonne santé et sont toujours très actifs puisqu'ils exploitent encore leur ferme aux Gérinnes. Si M. Mathez est bien occupé aux travaux agricoles, Mme Mathez le seconde efficacement dans sa tâche quotidienne. Durant près de douze ans, M. Mathez a été membre du Conseil de paroisse de l'Eglise réformée. Une fête de famille réunira demain ses quatre enfants, sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, ainsi que les frères et sœurs des heureux jubilaires. (photo DG)

Assemblée municipale de Corgémont: tractanda chargé

Les citoyens sont convoqués en assemblée municipale pour le lundi 21 mai prochain. De nombreux points figurent à l'ordre du jour de cette assemblée :

Plan de zones. — Les citoyens seront appelés à se prononcer sur l'approbation du plan de zones de construction, du plan de zones de protection, ainsi que sur le règlement des constructions. Ces documents ont été élaborés par la commission d'urbanisme créée il y a six ans, qui a œuvré en collaboration avec le Bureau d'urbanisme J.-R. Meister et J.-F. Bouvier. Ils déterminent à court, moyen et long terme, la destination des différentes surfaces du territoire communal, qui comprend les extensions possibles, ainsi que les zones soumises à la protection.

Le règlement de construction définit les règles d'urbanisme en rapport avec le plan de zones.

Passation des comptes. — Le compte municipal pour l'exercice 1978 présente un montant total de 2.316.606 fr. comprenant un excédent de produits de 58.087 fr.

Le Conseil municipal propose d'utiliser cette somme ainsi : pour paiement du solde des chemins du Syndicat des chemins de la Tanne 37.126 fr., à titre de subvention communale pour le déplacement de la porcherie hors de l'agglomération, selon décision de l'assemblée municipale du 29 août 1977, 20.000 fr., le reliquat actif de 961 fr. étant attribué à la réserve libre.

Service dentaire scolaire. — Le règlement du Service dentaire scolaire fixe les modalités d'application, ainsi que le barème de participation des parents aux frais dentaires des enfants, en fonction du revenu imposable. Il s'agit en particulier de décharger dans une mesure équitable, les parents des frais de dentiste des enfants durant leur scolarité.

Des chefs de service désignés au sein du corps enseignant gèrent les documents du Service dentaire scolaire. La Commission du service est constituée du responsable des Oeuvres sociales, du secrétaire-caissier municipal, du responsable des Ecoles, ainsi que des présidents de la Commission de l'Ecole primaire et de l'Ecole secondaire. Les cas pouvant donner lieu à des litiges sont portés devant l'autorité municipale.

Statuts de la Communauté scolaire secondaire. — Depuis l'entrée en vigueur des statuts de la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon, pour les localités de Corgémont, Cortébert et Sonceboz, différentes modifications sont intervenues sur le plan de la législation qui régit ce domaine. Les organes de la Communauté ont été chargés par la direction de l'Instruction publique d'harmoniser les statuts avec les dispositions nouvelles élaborées au cours des ans. La Commission de la communauté a présenté aux instances compétentes le projet des statuts modifiés. Ceux-ci ont été approuvés. A son tour le Conseil municipal les a approuvés et il en recommande l'acceptation.

Modification de l'article 25, chiffre 8 du règlement communal. — Pour être à même de fournir à temps aux chancelleries les résultats des votations et des élections destinés à être publiés à la radio et à la télévision, les cantons se sont vus dans l'obligation d'avancer la clôture des bureaux de vote le dimanche. La nouvelle heure fixée par le Conseil municipal est 12 h., ce qui correspond à ce qui se pratique dans la grande majorité des localités. Le règlement communal d'organisation et d'administration est par conséquent à modifier à l'article 25 chiffre 8.

Protection civile. — Lors de l'assemblée municipale, les citoyens seront

informés sur le nouveau dispositif qui a été déterminé par le Conseil municipal en matière de protection civile. Le poste de commandement, primitivement prévu en second sous-sol du complexe de Centre-village sera construit à l'emplacement de l'ancien rural de la ferme de La Combe, propriété communale. Les autorités communales sont tenues de mettre en place toutes les mesures en matière de protection civile. Elles continuent toutefois à renseigner constamment la population sur l'état d'avancement des travaux. On sait que la conception 1971 de la Protection civile oblige les agglomérations à exécuter les ouvrages ayant pour objectif de garantir jusqu'en 1991 une place d'abri pour chaque habitant. (gl)

• DISTRICT DE MOUTIER •

A Tavannes

Tavescap SA: les roulements ne rouleront kientôt plus

Les autorités de Tavannes et du canton de Berne ont reçu hier la lettre confirmant la décision de Portescap de fermer les portes de sa division de roulements à billes miniaturisés «Tavescap S.A.» à Tavannes.

Un emploi à La Chaux-de-Fonds est offert aux 18 personnes touchées par cette fermeture qui sera effective le 31 décembre prochain. Cette offre, à dire vrai, comporte peu de risques d'être acceptée !

L'entreprise Otto Walther S.A. a été reprise au mois de septembre 1973 par le groupe neuchâtelois Portescap. Tout le monde vivait alors dans l'euphorie fébrile d'une expansion dont on allait bientôt mesurer les limites.

O. Walther occupait 70 personnes dont 15 à domicile et réalisait un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs.

En 1974, «Tavescap» était encore une affaire rentable, mais bientôt la récession et l'évolution technologique allaient peser de leur poids négatif.

On sait ce qu'il est advenu de Roamer, or cette manufacture réalisait à elle seule, par ses commandes, la moitié du chiffre d'affaires de O. Walther-Tavescap. Un espoir était né avec le fameux calibre de Bouchet-Lassale, manufacture essouffée s'il en est.

Les roulements à billes miniaturisés pour le mécanisme de remontage des montres automatiques ont été mis à rude épreuve par la montée de la montre à quartz à affichage analogique

CRÉMINES

Comptes favorables à la Caisse Raiffeisen

L'assemblée de la Caisse Raiffeisen de Crémises a réuni une septantaine de sociétaires. Les comptes commentés par le gérant, le député-maire Arthur Klötzli, ont été acceptés. Le bilan s'élève à 5.386.763 fr. 12 et le roulement a atteint 11.268.779,09 fr. Le fonds de réserve s'élève à 199.264 fr. 85 et le comité de direction a été réélu de même que le Conseil de surveillance. (kr)

REUCHENETTE

Jouera-t-on bientôt au tennis ?

C'est à l'invitation du comité du Hockey-Club Reuchenette que vingt-cinq personnes se sont réunies sous la présidence de M. Sartori pour étudier la possibilité d'aménager une place de tennis sur la patinoire naturelle du village et de créer un club de tennis. Plusieurs arguments de poids militent en faveur de cette réalisation : une meilleure utilisation d'une installation sportive déjà aménagée avec éclairage et vestiaires et le développement dans le Bas-Vallon de ce sport magnifique qu'est le tennis. L'étude se poursuit et les initiateurs ont lancé une campagne de recrutement que nous leur souhaitons fructueuse. (y)

SONCEBOZ

Concert d'accordéon

Le Club mixte des accordéonistes de Corgémont-Cortébert placé sous la direction de M. Roger Brawand, société qui s'est produite maintes fois déjà à la radio romande, donnera son concert annuel le samedi 21 avril à la Halle de gymnastique de Sonceboz. Concert qui sera suivi d'un bal. (gl)

mémento

La Main-Tendue: téléphone 143.

SAINT-IMIER

Service du feu : tél. 118.
Services techniques : Electricité, tél. 41 43 45 ; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale : tél. 41 25 66.
Police municipale : tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs : tél. 41 44 30.
Infirmière visitante : tél. 41 41 78 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune : tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance : tél. 42 11 22.
Aide familiale : tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).
A. A. (alcool. anon.) : 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu : No 118.
Police cantonale : tél. 44 14 27.
Préfecture : tél. 41 11 04.
Sœur visitante : tél. 44 11 68.
Médecins : Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

mémento

TRAMELAN

Cinéma : 20 h. 15, Pair et impair ; 23 h., Grizzli le monstre de la forêt.
L'Impartial : Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eau-électricité : tél. 97 41 30.
Police municipale : tél. 97 51 41 ; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Feu et police cantonale : tél. 97 40 69 ; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins : Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48 ; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Centre de puériculture : tél. 97 62 45.
Aide familiale : tél. 97 42 50.
Inf. visitante : tél. 97 68 78.

état civil

SONVILIER

Naissance

Janvier 3. Studer, Nicole, fille de Niklaus et de Edith née Gruber. — Mars 13. Girardin, Marc André, fils de Maurice André Urbain et de Josette Marie Christine, née Jeandupeux. — 29. Oppliger, Corinne, fille de Otto Henri et de Alice, née Oertle.

Mariage

Mars 29. Flückiger, Samuel et Lydia Rösli, née Gerber.

Décès

Janvier 16. Siegenthaler, née Fankhauser, Anna, veuve de Siegenthaler, Alfred, 1893. — Février 2. Ziehli, née Nardi, Helene Marie, épouse de Ziehli, Robert, 1908. — Mars 12. Spycher, Friedrich, veuf de Jeanne Louise, née Jeanneret, 1892. — 22. Wälti, Fritz, veuf de Solange, née Girardin, 1916. — 24. Courvoisier, née Baertschy, Berthe Louise, veuve de Courvoisier, Jules Auguste, 1879.

Nouvelle œuvre d'art au temple de la paroisse réformée

On vient de poser au temple de la paroisse réformée de Tavannes un nouveau vitrail réalisé par M. Paul Duckert de Taisé, assisté de M. Théodore Bart, un artisan de Tavannes et de ses fils.

Un fonds spécial alimenté par divers dons était à disposition pour une telle œuvre depuis la restauration du temple, il y a sept ans. Ce nouveau vitrail est une très belle réalisation artistique de Paul Duckert qui s'est inspiré du psautier 85 pour le motif de son œuvre qui s'intègre parfaitement à l'intérieur du temple. (kr)

MEUBLES MEYER

Un choix unique à Neuchâtel!



Visitez notre grande exposition entièrement renouvelée

- Prix avantageux pour une qualité irréprochable
- Chez nous, livraison et montage gratuits
- Sur demande, nous reprenons vos anciens meubles
- Larges facilités de paiement

Offres inédites d'ensembles modernes, classiques, rustiques, sur 6 étages.

Nouveau!

Grand département tapis, rideaux

C'est connu: chez Meubles Meyer on achète mieux!



Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

P Important!

Pas de problème de parage.
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives) à 5 min. de notre exposition.

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Au Pavillon du Crêt-du-Loche



Tél. (039) 26 73 44

Occasions UTILITAIRES

FORD TRANSIT 100 COMBI	1977	28.000 km.
FORD TRANSIT 100 COMBI	1975	47.000 km.
DATSUN P.Y. COMBI	1974	Fr. 5900.-
FORD ESCORT ST. WAGON	1977	25.000 km.
LANCIA 2000 BERLINE	1975	Fr. 7000.-
LANCIA FULVIA 1300 S cpé	1973	Fr. 7500.-
LANCIA BETA 1300	1978	22.000 km.
LANCIA BETA 1800	1975	Fr. 7800.-
LANCIA BETA COUPÉ 1600	1974	22.000 km.
PORSCHE 911 T		Fr. 9500.-
ALFA ROMEO 1300 SPRINT	1978	9.000 km.
MAZDA RX2	1976	7.000 km.
ALFA GIULIETTA 1600	1978	22.000 km.
OPEL MANTA GTE 1900 inj.	1976	28.000 km.
FORD FIESTA	1978	9.000 km.
ALFASUD	1976	38.000 km.
AUTOBIANCHI A 112 E	1977	23.000 km.
BMW 1502	1975	Fr. 6000.-
AUDI 80 L	1975	Fr. 7300.-

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

CLUB 108

nouveaux cours «spécial Vacances»

MARDI 24 avril et MERCREDI 25 avril
de 20 heures à 22 heures

ROCK N'ROLL - BLUES - TANGO - VALSE
SAMBA - DISCO - SOCIETY DANSE etc. etc.

1re leçon d'essai gratuite
et sans engagement

ROLAND ET JOSETTE KERNEN
professionnels diplômés
108, avenue Léopold-Robert
Tél. (039) 22 44 13 ou 23 45 83

Cours du soir

Quel que soit votre âge (mais 19 ans au moins) devenez

esthéticienne

Cours chaque jeudi soir à Bienne pour le diplôme de l'ASSOCIATION SUISSE D'ESTHÉTICIENNES ASEPIB dès le 26 avril 1979.

Renseignements:
Ecoles professionnelles d'esthéticiennes du prof. Francis C. Lachat, case postale 530, 1701 Fribourg, tél. (037) 22 40 18.

URGENT

Nous cherchons

mécanicien

Garage BERING & Cie - Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

FORMERAIENT:

pour travaux de bijouterie et d'achevage sur boîtes en or

personnes intéressées

provenant de divers secteurs de l'industrie horlogère.
Faire offres manuscrites ou téléphoner pour rendez-vous.

OFFRES D'EMPLOIS

CISA - Catalyse Industrielle S.A.
Traitements de solvants
La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 120

cherche

collaborateur

consciencieux, pour travail indépendant: fabrication et aide à la serrurerie.

Poste avec responsabilité. Avenir assuré. Gain intéressant. Entrée à convenir.

Téléphone (039) 23 07 08 - Privé (039) 26 84 76.

À LOUER, dès le 1er mai 1979, appartement

tout confort de 3 pièces, quartier des Forges. Loyer mensuel Fr. 317,60, charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

À LOUER, dès le 1er mai 1979, studio

tout confort dans le quartier des Forges. Loyer mensuel Fr. 218,20, charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (039) 23 73 23.

Seitz

sa

LES BRENETS
cherche

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

Profil: subordonné(e) au responsable du département ventes, diversification.

Expérimenté(e), sachant travailler de manière indépendante. Connaissances indispensables du français, de l'allemand et de l'anglais, et aptitudes à effectuer des traductions dans ces trois langues.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Les intéressés(ées) voudront bien soumettre leurs offres manuscrites en langue française, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à:

SEITZ S.A.
Service du personnel
2416 Les Brenets
Tél. (039) 32 11 12
Une entreprise affiliée à Pierres Holding SA

ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL DU LITTORAL engagerait

TECHNICIEN-CHEF DE CHANTIER

Le candidat doit répondre aux exigences suivantes:

- Bon bagage technique
- Plusieurs années d'expérience
- Aptitude de diriger d'importants chantiers
- Sens des responsabilités
- Facilités de contacts
- Age idéal 28 - 35 ans

Entrée en fonction 1er juin ou à convenir.

L'entreprise offre:

- Bonne rémunération
- Prestations sociales
- Possibilités d'avancement
- Ambiance de travail jeune et dynamique

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres sous chiffre 87-058 aux Annonces Suisses SA, «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

GRANDE EXPOSITION PEUGEOT

GARAGE ULRICH SCHÜRCH 2054 CHÉZARD - Tél. (038) 53 38 68

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 AVRIL 1979

Apéritif offert

EN EXCLUSIVITÉ: Camping-Bus GÉNÉRAL MOTORS et CHEVROLET
Voitures neuves ou d'occasion

DECALCO SA

A vendre dans localité industrialisée du Vallon de Saint-Imier

une maison jumelée

de construction moderne et récente, comprenant 6 pièces, cuisine entièrement agencée avec machine à laver la vaisselle, bain, WC séparés, sous-sol convenant pour petit atelier ou autre.

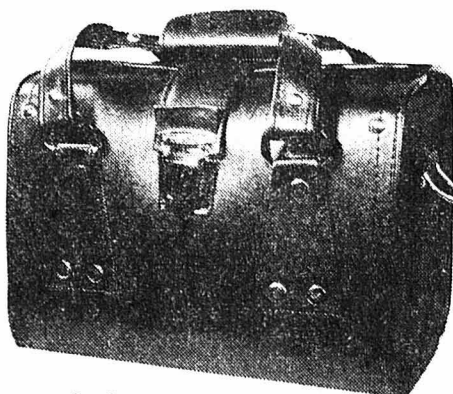
Financement assuré.

DECALCO S.A., 2612 Cormoret, tél. (039) 44 17 41.

Votre journal: L'Impartial

LE SET PHOTO DE L'ANNÉE!

Dans ce splendide sac « fourre-tout », doublé velours, ADAPTAR 105 DE LUXE, large courroie d'épaule amovible et poignée de transport, 5 compartiments intérieurs ajustables sur 2 étages et aisément accessibles, nous livrons le set photo de l'année.



Si vous voulez en savoir davantage,

consultez notre annonce dans L'Impartial de demain samedi, pour y trouver l'offre étonnante de votre dynamique spécialiste affilié à Fotag.



Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

biogoei
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
Tél. 231212

printemps



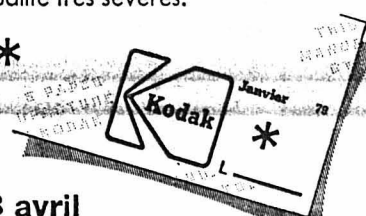
Cadeau d'un agrandissement couleur

13 x 18 ou 13 x 13 cm, de votre photo préférée.

(Négatif KODACOLOR.)
Pour chaque film KODACOLOR que vous nous apportez à développer et à copier.

Nous donnons vos films KODACOLOR au Laboratoire couleur de Kodak SA, Lausanne, qui les développe et copie selon des normes de qualité très sévères.

Le label de qualité Kodak* au dos de vos photos le certifie.



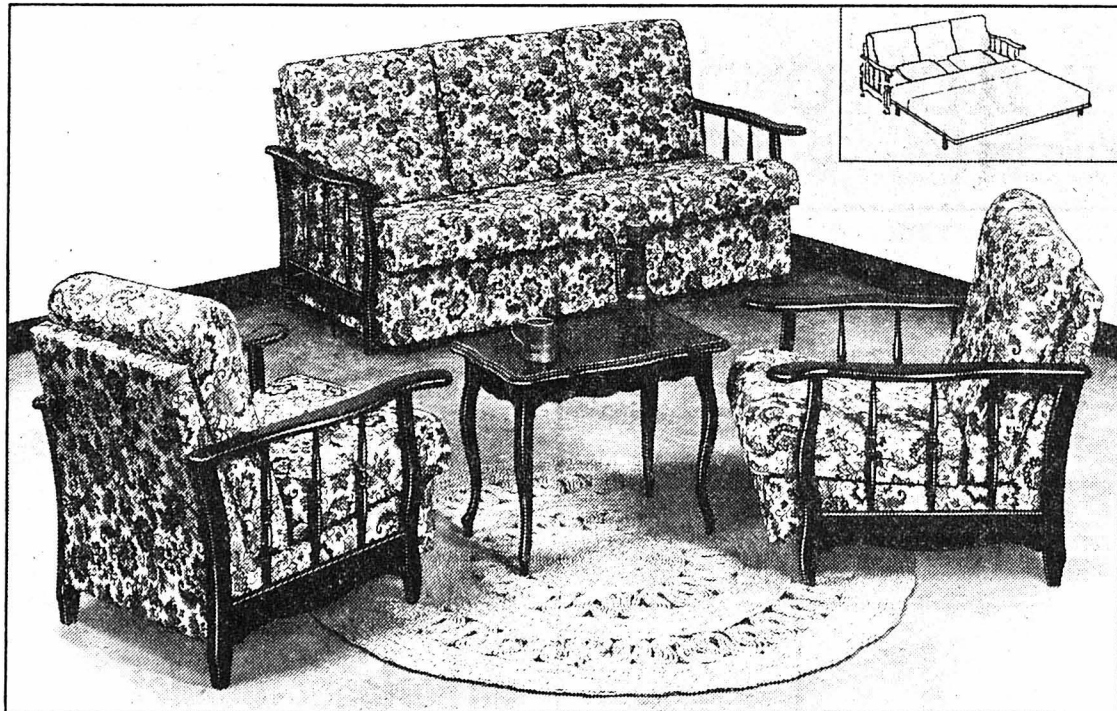
La Chaux-de-Fonds Jusqu'au 28 avril au rayon photo

meublorama

Bôle/NE (près Colombier)

C'est moins cher!

Sans concurrence!



Salon rustique, bois massif, tissu à fleurs. Canapé transformable en lit, 2 places, y compris matelas, 2 fauteuils l'ensemble
Prix super-discount Meublorama

980.-

Notre choix est immense. Vente directe du dépôt (8000 m²)
Pour économiser: Meublorama, le grand discount du meuble

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

P Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». Grande place de parc

meublorama

Meubles-discount

Bôle/NE (près Colombier)

« PLAGALUX »

RENÉ SCHAFROTH

Succès 9
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour le 1er juin 1979

AIDE DE BUREAU

connaissant la dactylographie

3 h. le matin et 3 h. l'après-midi.

Se présenter ou téléphoner au (039) 26 87 44.

DISCOUNT DU MARCHÉ



Le magasin où l'on économise!

Machine à laver dès Fr. 590.-

Lave-vaisselle dès Fr. 648.-

Cuisinière dès Fr. 298.-

Frigos dès Fr. 248.-

Depuis 10 ans à votre service.

Rabais jusqu'à 40% selon modèle.

Service directement du magasin.

Prix sans concurrence!



A louer tout de suite appartement

5 pièces

tout confort, garage. Rue du Collège 50.

Tél. (039) 22 10 82 heures repas.

Oberland bernois

Chalet de 4 pièces avec confort. Location par semaine. Tél. (021) 22 23 43
LOGEMENT CITY S.A.

CABLES CORTAILLOD

Désirent engager

DESSINATEUR

en bâtiment ou en génie civil

Activité: Etablissement projets et transformations relevés, soumissions et devis pour bâtiments industriels et locatifs.

Exigence: Certificat fédéral de capacité.

Faire offres écrites à Câbles Cortaillo SA 2016 CORTAILLOD

un cadeau.. un prix!

le géant romand du meuble
fait plaisir
à ceux qui s'installent

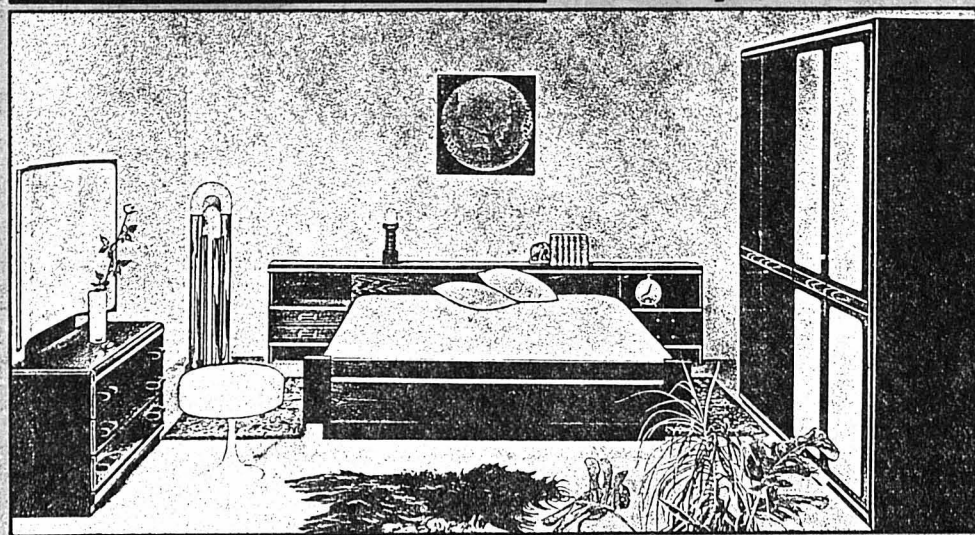
médiateur



A l'achat de ce mobilier complet, Segalo vous offre cette splendide chaîne stéréo compacte, d'une valeur de Fr. 732.-, comprenant:
tourne-disques, enregistreur-lecteur de cassettes, radio-stéréo MO/GO/FM modulation de fréquences, 2 enceintes acoustiques
ou un bon d'achat Segalo équivalent.

6875.-

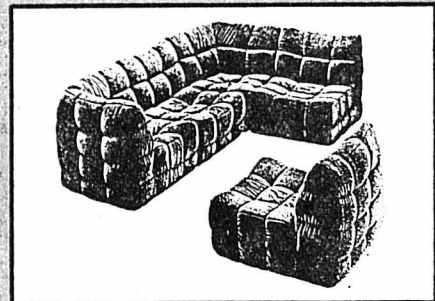
pour un mobilier de classe!



modèle exclusif

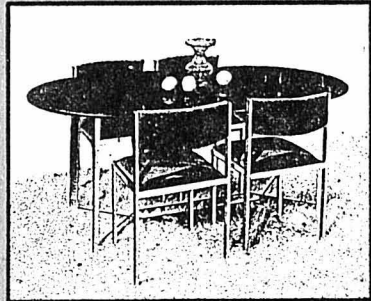
ARIZONA
chambre à coucher moderne en frêne foncé. Lits jumeaux. Entourage lumières incorporées. Armoire 4 portes dont 2 avec miroir. Coiffeuse avec miroir triptique.

1975.-



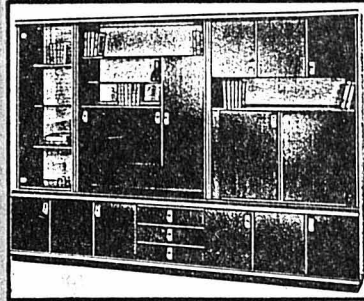
SAINT-LOUIS modèle exclusif
Salon moderne par éléments, couvert tissu mouette, beige chiné

1990.-



INDIANAPOLIS modèle exclusif
table ovale. Dim. 180 cm. Chrome et verre fumé (existe également avec plateau marbre)

4 chaises. Chrome et tissu Pig Suède. la pce **110.-**



MICHIGAN modèle exclusif
Paroi moderne en bois wenge. 2.87 m. Bar et vitrine avec éclairage. Niche TV réglable.

1975.-

Segalo



CRÉDIT
Segalo vous garantit le crédit le meilleur marché de Suisse
(Fr. 1000.- en 12 mois = Fr. 45.- d'intérêts)

PARTICIPATIONS
ROMANDIE CONFORT
SA CHAÎNE ROMANDE DE L'AMEUBLEMENT

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

A LA HURE D'ARGENT

Nous informons notre estimée clientèle que notre commerce

Rue Président Wilson No 15
est dorénavant fermé.

Nous la remercions de la confiance qu'elle nous a témoignée jusqu'à ce jour et l'informons que nous continuerons à assurer le

SERVICE TRAITEUR À DOMICILE

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine du

1er BOUCHON LYONNAIS

de Suisse dans notre nouvel établissement de Mont-Soleil. Nous nous réjouissons de votre visite.

SPORT HÔTEL MONT-SOLEIL

fermé le mardi.

F. PICARD, tél. (039) 41 25 55.

OFFICE DES FAILLITES, 2608 COURTELARY
Téléphone (039) 44 16 12

Appel d'offres en vue de la VENTE

des biens dépendant de la faillite de Nicolet Watch S.A., à Tramelan, soit :

FABRIQUE : immeuble ft No 2342, « Rue de la Paix », fabrique - habitation - garage, No 14, assise, aisance, jardin de 527 m², d'une valeur officielle de Fr. 477.400.-.

MARQUES : Nicolet Watch, Saturne, Transmarine, Fidea, Aster, Silex, Team, Charles Nicolet Tramelan, Nicolet, Sportank, Wig-Wag, Champ, NW, Casatschok, Chronojerk, Mars, Rainek.

MOBILIER : Coffres, bureaux acier, meubles pour classement, tables, chaises, fauteuils, machines à écrire, machines à calculer, quinquets, machine à photocopier, machine à policopier, balances, 1 machine à diamanter Greiner, 1 machine à serrer les fonds, potences, tours, machines à remonter les montres, à décalquer, à contrôler l'étanchéité, vibrographe, divers machines et appareils de bureau et fabrication, 1 tondeuse à gazon manuelle, 1 échelle de jardin, 1 vélo avec remorque, etc.

VÉHICULES : 1 Toyota Crown de Luxe MS 55, vert métal., année 1971, 35.600 km., 1 VW 1300, blanche, année 1972.

MARCHANDISES : montres, chronographes, montres joaillerie, fournitures diverses.

Les offres pour le bloc ou le détail doivent être adressées à l'Office des faillites de Courtelary, jusqu'au 10 mai 1979.

Manufacture des branches annexes de l'horlogerie de la ville engagerait pour fin juin :

un couple de concierge

Logement tout confort à disposition.

Faire offres sous chiffre MT 7973 au bureau de L'Impartial.

Importante fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche pour une implantation en AFRIQUE :

un horloger complet

ou

un responsable de production

Après quelques mois de mise au courant dans nos ateliers, notre futur collaborateur se verra confier la direction complète d'une nouvelle fabrication que nous désirons créer dans un pays d'Afrique en pleine expansion.

Il s'agit d'un poste à responsabilités multiples qui conviendrait parfaitement à une personne dynamique désirant s'expatrier pour quelques années, et bien au courant des moyens modernes de remontage et d'assemblage complets de la montre.

Salaire en rapport avec nos exigences.

Connaissances de la langue anglaise indispensables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres sous chiffre MN 8240 au bureau de L'Impartial.

Attention occasion!

Nous renouvelons une fois de plus les machines d'exposition de nos magasins, présentant en partie de légères égratignures :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| Machines à laver | Lave-vaisselle |
| Congélateurs-armoires | Congélateurs-bahuts |
| Réfrigérateurs | Aspirateurs à poussière |
| Tumbler | Machines à repasser |
| Cuisinières | Fours à micro-ondes |

Petits appareils (trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café, etc.).

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que :

MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BONO, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, PROMETHEUS, ADORA, SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KOENIG, INDESIT, PHILCO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc., aux prix FUST. À TITRE GRACIEUX, remise à chaque client du COCHONNET-ÉPARGNE de FUST qui est très apprécié.

Et malgré cela :

Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres. SERVICE APRÈS-VENTE FUST, c'est-à-dire service après-vente avantageux ou en abonnement, très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures! Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours, aux conditions avantageuses de FUST.

ing. dipl. FUST

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65.
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25.

2 adresses avantageuses

Rue du Marché 2. — Tél. (039) 22 41 50
Av. L.-Robert 64 — Tél. (039) 23 81 40

STEHLÉ FLEURS



engage pour débiter mai ou juin

vendeuse qualifiée

connaissant la couture et ayant plusieurs années de pratique.

Faire offres ou se présenter, avec références, à Mme S. Ulrich, gérante, av. Léopold-Robert 53, tél. (039) 22 26 73, La Chaux-de-Fonds.

A vendre

Audi 80 GT

1974, 85.000 km, entièrement révisée, Fr. 7200.-.

VW Golf GLS aut.

1978, 7500 km, Fr. 11.300.-.

Mini 1000

1974, 72.000 km, Fr. 3000.-.

Garage de la Croix
2205 Montmollin
Tél. (038) 31 40 66

RESTAURANT STERNEN GAMPELEN

Chaque jour, midi et soir
asperges fraîches accompagnées de notre

délicieux jambon de campagne, un délice!

Se recommande cordialement: Fam. Schwander, tél. 032 83 16 22. - Veuillez réserver votre table - Ouvert tous les jours.

Pfister Meubles

Terreaux 7, Neuchâtel
téléphone 038-257914



ENTREE LIBRE

- Un étage de rideaux, textiles d'intérieur, tapis
- un étage discount
- un étage meubles rustiques
- un étage meubles «chics»
- annexe de studios

entièrement renové et agrandi
vous invite à visiter ses 5 étages
d'exposition

Au centre de la ville

Facilités d'accès grâce au

Parking gratuit

que nous offrons à tous
nos visiteurs (acheteurs ou non).
Demandez le **BON** à notre caisse.

P Parking du Seyon
Rue du Seyon 38 (3 min. à pied)

Heures d'ouverture: Lundi 13.30-18.30 h. Mardi à vendredi 8-12 h et 13.30-18.30 h. Samedi 8-17 h. ● Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

FW 21/1-79

BATEAU FLEURI ancré au port de Neuchâtel Exposition d'art floral et art des jardins

ORCHIDÉES ET PLANTES EXOTIQUES

Vendredi 20 avril 1979 de 17 heures à 22 heures

Samedi 21 avril 1979 de 10 heures à 21 heures

Dimanche 22 avril 1979 de 10 heures à 19 heures

Fleurs et Gastronomie Hollandaise 79

Tombola — Entrée Fr. 2.—

L'aisance du cuir



398.-

59.-



Les loisirs, c'est la détente, le sport...

et le confort décontracté du cuir naturel.

398.- Blouson velours en chevreau souple,

merveilleusement moelleux au porter.

Coupe mode désinvolte. Coloris beige.

59.- Jeans en cord Tramp's avec plis de ceinture.

SCHILD

Vivez la mode

Voyez nos prix

Cordiale bienvenue!

LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

OFFRES D'EMPLOIS

Seitz

Sa

Entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon (rubis-saphir) ou d'autres matériaux durs.

LES BRENETS
cherche

délégué technico-commercial

de formation Ingénieur-Technicien ETS ou titre équivalent, ayant plusieurs années d'expérience de la vente.

Parlant et écrivant couramment français, allemand et anglais.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger, après formation en usine.

Age souhaité entre 30 et 40 ans, dynamique et ayant de la personnalité.

Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offres avec curriculum vitae à :

SEITZ S. A.
Service du personnel
2416 Les Brenets - Tél. (039) 32 11 12
Une entreprise affiliée à Pierres Holding SA

OUI!

Il est possible de copier 50 originaux à 10 exemplaires chacun, de les trier et de les assembler dans l'ordre en 5 minutes. Bien sûr,

c'est chez

Reymond

Rue de la Serre 66
La Chaux-de-Fonds

Professeur de français

serait engagé pour quelques heures par semaine.

Ecole Bénédict,
tél. (039) 23 66 66.

Mélanges

CANICHES

à vendre, 8 semaines.
Tél. (039) 22 40 60.

Appartements à louer

STUDIO grand, meublé, 2 lits, cuisine, douche. Tél. (039) 22 44 85.



**Publicité intensive -
Publicité par annonces.**

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Recours contre la Banque Cantonale du Jura

Le parti radical s'explique

Le groupe libéral-radical au Parlement jurassien a publié, hier, un long communiqué pour expliquer les raisons de son recours à la Cour constitutionnelle contre l'arrêté du gouvernement...

lions de francs, toute dépense supérieure étant soumise au référendum obligatoire.

Le groupe libéral-radical a renoncé à introduire une demande de mesures provisoires visant à interdire l'inscription de la banque au Registre du commerce...

Pour sa part, le gouvernement estime que la Cour constitutionnelle doit limiter son contrôle aux actes législatifs et non pas aux actes administratifs.

Cérémonie d'entrée en souveraineté du canton du Jura

Le gouvernement jurassien maintient ses invitations

Dans sa séance d'hier, le gouvernement de la République et canton du Jura a examiné le programme du comité d'organisation de la célébration de l'accession du Jura au rang de canton suisse...

lors du débat consacré par la Chambre du peuple à la question jurassienne en mars dernier. Depuis lors, le Rassemblement jurassien a d'ailleurs lancé une pétition invitant M. Furgler à revenir sur ses propos.

Le Conseil fédéral prendra sa décision prochainement

Le Conseil fédéral discutera au cours d'une de ses prochaines séances de la question de sa participation aux festivités de l'entrée en souveraineté du canton du Jura prévues pour le 11 mai prochain à Delémont.

Selon le chancelier de la Confédération, le gouvernement aura d'abord à décider s'il se déplacera in corpore ou s'il enverra une délégation à Delémont.

Le Conseil fédéral examinera également l'invitation sous l'angle de la controverse née récemment. Cette affaire concerne essentiellement le Rassemblement jurassien.

Le conseiller fédéral Kurt Furgler, qui préside la délégation du Conseil fédéral pour le Jura, ne s'est pas encore exprimé sur la demande du RJ de retirer les propos qu'il a tenus envers le conseiller national et vice-président du RJ Jean-Claude Crevoisier.

Assemblée générale de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau

Elevage chevalin et problème laitier

L'assemblée générale annuelle de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau (CAHP), qui groupe une trentaine d'associations — Syndicats bovins et Sociétés de laiterie — réunissait une soixantaine de délégués.

l'agriculture, dont M. Piot, directeur, il a été reconnu que l'élevage chevalin est un problème jurassien et qu'une Fédération jurassienne devait être créée, ainsi qu'une commission chargée d'étudier tous les problèmes chevalins et les revendications qui peuvent être faites.

un bénéfice de 1687 fr. La fortune de l'association est de 13.000 fr. La mise de bétail a rapporté 1500 fr.

Le budget, établi sur les bases de l'exercice précédent ascende à 5000 fr. environ. Les cotisations sont maintenues à 8 fr. pour les membres individuels et à 30 fr. pour les organisations agricoles.

PROGRAMME D'ACTIVITÉ

- Problèmes laitiers (contingement, mise en valeur régionale).
— Etude de la nouvelle ordonnance sur l'élevage chevalin.
— Problèmes liés à l'écoulement du bétail.
— Suivre les problèmes d'actualité.

L'AGRICULTURE DANS LE JURA

La partie administrative terminée, l'assemblée eut le privilège d'entendre une très intéressante conférence de M. Henri Cuttat, nouveau chef de l'Economie rurale du Jura.

Une requête a été adressée au bureau de l'Assemblée constituante concernant la consultation sur le projet de la loi fédérale instituant des contributions à l'exploitation du sol.

Une autre requête a été adressée au chef du département de l'Economie publique demandant que les marchés d'élimination de bétail bovin puissent avoir lieu dès le début de l'année dans le nouveau canton.

Au début d'octobre 1978 a eu lieu la 5e Mise de bétail d'élevage, organisée par la CAHP. Une soixantaine de bêtes ont été présentées sur le ring et une cinquantaine de pièces ont changé de propriétaires.

En terminant son rapport, le président remercia chaleureusement MM. Bernard Beuret et Jean-Marie Aubry, ingénieurs agronomes, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs peines pour le bien de notre agriculture.

COMPTES ET BUDGET

Les comptes présentés par M. Xavier Baume, bouclent favorablement avec

Saignelégier: tous les points approuvés par l'assemblée communale

Ce fut une assemblée communale bien revêtue qui s'est tenue hier soir sous la présidence de M. François Beuler.

On notait en effet la présence de 127 personnes sur 1127 ayants droit. Cette assemblée s'est montrée bien disposée à l'égard des huit propositions du Conseil communal qui ont toutes été approuvées à l'unanimité.

Le premier de 17.000 francs permettra une étude concernant l'avenir du bâtiment de l'Ecole primaire, transformation ou nouvelle construction; deux autres crédits de 7200 et 50.000 francs serviront à l'achat de deux parcelles de terrain au Syndicat de l'hôpital; un quatrième de 36.000 francs sera utilisé pour l'acquisition des forêts de l'hoirie Crevoisierat; deux autres d'un montant total de 330.000 fr. permettront la réalisation de deux col-

lecteurs d'égouts; enfin, un septième crédit de 44.000 francs sera affecté à l'achat et au déplacement de l'ancienne remise du Centre équestre.

L'assemblée a encore autorisé le Conseil communal à verser à la Société coopérative immobilière, pendant 10 ans, une contribution annuelle de 5000 francs à titre de prise en charge d'intérêts pour favoriser la réalisation d'un deuxième bloc locatif à la Pinsonnière. Enfin, elle a accepté de modifier le plan de zone de Sur-les-Craux pour permettre la construction de la maison familiale projetée par M. Jean-Pierre Beuret, membre du gouvernement jurassien.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Title, Rendement, and another column. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries.

Communiqué par la Société de Banque Suisse

MONTFAUCON

Le maire élu tacitement

Au cours de la séance de mercredi soir au Conseil communal, M. Germain Aubry, gérant de l'Hôpital de district, jusqu'à présent adjoint, a été déclaré élu tacitement comme maire de Montfaucou. Il assurait l'intérim depuis le début de l'année à la suite de la démission du titulaire, M. Raymond Fleury. (y)

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various stocks and their prices.

Table of exchange rates and commodity prices for BALE, A, B, and NEW YORK, including Girard-Perregé, Sandoz, and various currencies.

Table of investment funds (FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS) with columns for fund names, prices, and offers.

Table of bonds and securities (FONDS SBS) with columns for fund names, prices, and offers.

Table of indices (INDICE BOURSIER SBS) for 18 and 19 April, listing various market indices.

Convention or : 20.4.79 Page 13.300. - Achat 13.180. - Base argent 430.

Les passages pour piétons sont dangereux!

Des experts proposent des mesures pour en accroître la sécurité

Les passages pour piétons sont-ils sûrs? Oh, non! En 1976, 41 pour cent des piétons blessés (1693) et 37 pour cent des piétons tués (89) l'ont été sur un passage zébré. Mis en place au mois de mars 1977 par le Département fédéral de justice et police, le groupe de travail «Sécurité routière» a publié hier un rapport proposant une série de mesures pour accroître la sécurité sur les passages jaunes.

Chargé de faire des propositions pour améliorer la sécurité routière, notamment dans les localités, le groupe de travail en question a tout de suite eu l'attention attirée par les piétons. En 1977, près de 4500 d'entre eux ont été victimes d'accidents dans les localités. Cela fait un cinquième des personnes accidentées dans les localités. En revanche, sur les 566 personnes tuées dans les localités, près de la moitié (48 pour cent) étaient des piétons.

LES PRINCIPALES VICTIMES

Les plus exposés parmi les piétons: les enfants de moins de 14 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans, qui fournissent 70 pour cent des piétons accidentés.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Parmi les enfants, ceux de 3 à 7 ans sont nettement les plus vulnérables. La surveillance dont ils étaient l'objet plus petits s'est relâchée. Ils jouent et apprennent ainsi à s'intégrer dans le monde qui les entoure; mais, effet secondaire de cette fonction éducative du jeu, lorsque les enfants jouent, ils sont plongés dans un autre monde. D'autre part, chez les petits enfants, une cause fréquente d'accidents est leur perception incomplète de la situation. Près d'un tiers des enfants victimes d'accidents entre 3 et 8 ans

se jettent sur la chaussée de manière impulsive, alors qu'ils ont une mauvaise visibilité.

Les enfants de moins de 10 ans ont tendance à s'engager sur le passage pour piétons alors qu'une distance d'environ 30 mètres les sépare d'un véhicule qui s'approche, note le groupe de travail. Entre 20 et 65 ans, la distance devient plus raisonnable (environ 64 mètres), pour retomber à 34 mètres au-delà de 65 ans. Pourquoi ce retour à l'imprudence? Parce que la vue baisse et que les personnes âgées, souvent, ne s'en rendent pas compte.

DES ÉCLAIRAGES, DES ILOTS

Venons-en aux mesures préconisées pour rendre les passages jaunes plus sûrs:

■ Il convient d'éclairer tous les passages pour piétons situés sur les routes principales, sans exception.

■ Les propriétés antidérapantes du revêtement précédant ces passages doivent être augmentées.

■ Des refuges doivent être aménagés sur les routes ayant 10 à 15 mètres de largeur et accusant des volumes de trafic de 200 à 1000 véhicules par heure. Plus généralement, lorsqu'on établit un passage zébré, il s'agit d'accomplir le travail de préparation et d'exécution aussi soigneusement que s'il s'agissait d'une construction.

LA VITESSE?

Son rapport, le groupe de travail le destine aux responsables des pas-

sages pour piétons dans les cantons et les communes.

Le groupe annonce qu'il étudiera encore plus à fond les manières de rendre les passages pour piétons mieux reconnaissables.

Il s'agirait notamment d'améliorer graphiquement le signal « passage pour piétons » en complétant par exemple ses montants de couleurs jaunes et noires. Les passages pourraient être annoncés sur la chaussée par une longue ligne en zigzag.

Et la vitesse des véhicules? Le rapport publié hier n'en parle pas. Cependant, l'été dernier, le même groupe de travail a proposé au Département de M. Furgler d'introduire à titre d'essai partiel une limitation de vitesse à 50 kilomètres à l'heure dans un nombre restreint de localités et de régions. Cet essai démarrera dans la seconde moitié de cette année et durera jusqu'à fin 1982.

Bizarres pratiques d'une gynécologue viennoise

Les médecins suisses indignés

C'est avec indignation que les médecins suisses ont réagi à la lettre d'une collègue viennoise. Celle-ci les remerciait de lui avoir adressé des clientes désirant se faire avorter et annonçait en même temps une augmentation du prix de l'intervention. Elle pria aussi ses correspondants d'encaisser eux-mêmes ses futurs honoraires et de les verser sur son compte en banque, « car souvent les patientes arrivent à Vienne sans avoir les moyens de payer ».

La Fédération des médecins suisses qualifie ce procédé de « manquement aux règles de la profession ». Elle s'était déjà plainte au printemps 1978 auprès de la Chambre viennoise des médecins « de cette conduite contraire à la profession et des méthodes publicitaires manquant de sérieux ». L'Orga-

nisation autrichienne des médecins avait d'autre part été priée de prendre les mesures appropriées contre le praticien incriminé.

Après la récente demande de la gynécologue viennoise, la Fédération des médecins suisses à Berne s'est mise en rapport avec la Chambre viennoise des médecins, afin de faire opposition à ces pratiques. Il n'existe pas en Suisse de bases légales pour engager une procédure contre un médecin étranger.

D'autre part, on ne connaît pas le nombre exact des lettres incriminées. Une femme médecin zurichoise, qui selon ses dires n'a jamais envoyé de femmes se faire avorter à Vienne, condamne dans une note à sa collègue viennoise « cette conduite contraire à la déontologie médicale ». (ats)

Fonds détournés au Théâtre municipal de Lausanne

Le directeur destitué devra rembourser

270.000 francs. Il viendra en déduction de l'effort financier de la ville de Lausanne en faveur du Théâtre municipal.

Destitué au crépuscule de sa carrière, septuagénaire, chargé d'un lourd remboursement, M. Roth paye moralement les irrégularités commises à la direction du Théâtre municipal, ajoute le Conseil d'administration.

MESURES INTÉRIMAIRES

Celui-ci prend les mesures assurant la continuité de la direction de l'ins-titution, et en particulier le bon déroulement de la présente saison lyrique, ainsi que du Festival international de Lausanne 1979. M. Albert Linder, secrétaire général, assume cette tâche intérimaire. Il est conseillé par MM.

Frank Jotterand, directeur du Centre dramatique de Lausanne, et Jean Bezzmann, administrateur de l'Orchestre de chambre de Lausanne. Il est en liaison avec la direction du Palais de Beaulieu. Le Conseil mettra ultérieurement au concours le poste de directeur du Théâtre municipal, dont la nomination sera faite par la municipalité et par le Conseil.

Dans son communiqué, le Conseil d'administration du Théâtre tient à rappeler publiquement les mérites de M. Roth. Année après année, le public a apprécié le Festival international de Lausanne, le Festival d'opéras italiens, la saison lyrique de printemps et la plupart des spectacles organisés avec succès au Théâtre municipal par son directeur artistique. (ats)

Travail des collégiens pendant les vacances

Intéressante initiative valaisanne

Une intéressante initiative a été prise en Valais par l'Association des parents des collégiens et collégiennes à Sion. Ces jeunes, en effet, sont aujourd'hui plus d'un millier dans la seule capitale du canton. Certains ont de la peine à s'occuper sans problèmes durant les deux mois et plus que durent leurs vacances d'été. Depuis quelques années, certains étudiants manifestent la ferme intention, en marge des semaines consacrées au repos, aux voyages, aux sports ou à l'étude, de travailler sérieusement durant un mois par exemple, dans un secteur particulier de l'économie cantonale. D'intéressantes expériences ont été faites dans ce domaine. Non seulement ces jeunes apprennent à mieux connaître le monde du travail, et à voir d'un autre oeil certaines réalités de la vie, mais se reposent intellectuellement et gagnent

même quelque argent pour effectuer ensuite des voyages ou acheter ce dont ils ont besoin.

L'Association des parents d'élèves de Sion a décidé cette année de prendre en mains le placement des jeunes qui le désirent, dans un milieu professionnel pouvant les intéresser. L'association fera ainsi la liaison entre les collégiens et collégiennes et certains employeurs tels qu'hôteliers, garagistes, agriculteurs, responsables du tourisme, commerçants, capables d'occuper durant un mois ou plus l'un ou l'autre de ces jeunes moyennant une rémunération adaptée à leurs prestations. (ats)

Le Conseil d'administration de la Société coopérative du Théâtre municipal de Lausanne a annoncé hier soir qu'il avait mis un terme à la collaboration de M. Manuel Roth, né en 1908, responsable du Festival international de Lausanne depuis sa création en 1956 et directeur du Théâtre municipal dès 1964.

La confiance que les organes dirigeants du Théâtre avaient placés en M. Roth ne peut être malheureusement confirmée aujourd'hui, déclare le Conseil. En effet, l'Inspection des finances de la ville de Lausanne, contrôlant les comptes du Théâtre pour 1978 avant leur bouclage, a constaté que le détail d'une quittance concernant la saison lyrique avait été établi par M. Roth après signature en blanc par l'un des organisateurs des spectacles, et que ce décompte ne correspondait pas à la réalité. M. Roth a reconnu qu'il avait distrait une somme d'environ 45.000 francs afin de la consacrer à d'autres spectacles à acquérir. Quand bien même M. Roth déclare n'avoir rien retenu de ce montant pour son usage personnel, il s'est engagé à le rembourser au Théâtre.

Une seconde phase de l'enquête interne a porté sur les années antérieures à 1978. M. Roth a admis que certains montants des comptes des saisons lyriques avaient été affectés à d'autres fins que ne l'exposaient les pièces comptables. Il a précisé qu'il n'avait personnellement pas émargé à ces montants, mais qu'il s'engageait à les rembourser également à la caisse du Théâtre.

Au total, le montant des remboursements que fera M. Roth s'établira à

D'un bout à l'autre du pays

Meurtre en pays argovien

UN JEUNE HOMME TUE SON PÈRE

Une situation familiale tendue semble être à l'origine d'un meurtre commis mercredi dans le canton d'Argovie par un jeune homme de 17 ans sur la personne de son père. La victime était épileptique. Sa maladie se manifestait par des sautes d'humeurs et un caractère irritable dont les conséquences devaient être supportées par ses proches. Le climat familial était devenu si intolérable que des démarches en vue d'un internement dans un établissement spécialisé avaient été entreprises. Mercredi une nouvelle dispute ayant éclaté entre le père et la mère, le fils décida de mettre à exécution ce qu'il avait prévu depuis longtemps et poignarda son père au moyen d'un couteau de cuisine. Il se rendit ensuite à la police sans opposer de résistance.

LES BIENS DU PASSEUR LENZLINGER AUX ENCHÈRES

Quelque 3000 objets faisant partie de la succession du passeur assassiné Hans Lenzlinger ont été mis en vente hier à Zurich. Plus de 500 personnes ont acquis jusqu'à maintenant la moitié environ des objets en vente pour une valeur d'environ 100.000 francs. La liquidation a lieu dans la villa de Lenzlinger devant laquelle les intéressés faisaient la queue bien avant l'ouverture de la

vente hier matin. Quelques-uns ont même passé la nuit devant la maison dans des sacs de couchage. Les acheteurs n'ont pas été déçus: ils ont trouvé un grand choix de meubles anciens, de tableaux (dont une partie peinte par Lenzlinger lui-même), de ramures de cervidés d'espèces rares, ainsi que d'ustensiles de ménage.

UN JEUNE SOLEUROIS SE TUE EN PLANCHE A ROULETTES

Le jeune Philipp Suter, âgé de 10 ans, s'est tué hier après-midi à Granges alors qu'il circulait sur une planche à roulette. N'ayant pas respecté la priorité il est entré en col-

lision avec une voiture. Grièvement blessé, le jeune garçon est décédé peu après son admission à l'Hôpital de Granges.

ACTES DE VANDALISME A OSTERMUNDIGEN (BE)

Dans les nuits de lundi à mardi et de mardi à mercredi, des actes de vandalisme et des incendies intentionnels ont été commis dans le quartier de la gare des marchandises à Ostermundigen (BE). Les vandales s'en sont pris notamment à différents wagons des CFF sta-

tionnés sur les voies et ont commis des dégâts pour plus de 100.000 fr. Grâce aux indices fournis par un habitant domicilié dans le quartier, la police a pu procéder mercredi déjà à l'arrestation du ou des auteurs de ce délit, dont l'identité n'a pas été révélée. (ats)

Assurance-chômage des frontaliers

Cinq pays pour un accord

Dans un message publié hier, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'approuver les accords conclus à la fin de l'an passé et au début de cette année avec la France, l'Italie, le Liechtenstein et l'Autriche, sur l'assurance-chômage des frontaliers. Ces conventions permettront aux frontaliers de payer leurs cotisations dans l'Etat où ils travaillent et d'y toucher également les prestations de l'assurance en cas de chômage partiel. En revanche, c'est à l'Etat dans lequel les travailleurs frontaliers sont domiciliés qu'il incombe de couvrir le risque du chômage complet. A cet effet, l'Etat dans lequel les frontaliers travaillent rétrocede à l'Etat de domicile une part équitable des cotisations qu'il perçoit.

qu'en cas de chômage partiel. Cette réglementation a été adoptée pour deux raisons. D'une part, le système unique de recouvrement des cotisations par l'intermédiaire de l'AVS ne permet pas de prévoir des réglementations spéciales. D'autre part, note le Conseil fédéral dans son message, il est hors de question d'exporter les prestations. En effet, les expériences faites à ce sujet dans d'autres branches des assurances sociales ont montré qu'une telle manière de procéder soulève de gros problèmes. A cela s'ajoute le fait, précise le Conseil fédéral, que, dans le domaine de l'assurance-chômage, l'assuré peut influencer sur le risque.

PROBLÈME D'ENCLAVE

Avec la République fédérale d'Allemagne, des pourparlers sont en cours, mais ils n'ont pas encore débouché sur un accord, note le Conseil fédéral. En effet, les problèmes bilatéraux à résoudre au préalable sont relativement complexes, notamment en ce qui concerne l'enclave allemande de Busingen (SH). En outre, en vertu d'un accord de 1928, les frontaliers entre la Suisse et la RFA sont dispensés de payer des cotisations dans le pays où ils travaillent. (ats)

STATUT JURIDIQUE MODIFIÉ

L'instauration de l'assurance-chômage obligatoire a modifié le statut juridique des travailleurs frontaliers en cette matière. Les frontaliers domiciliés en Suisse ne peuvent plus s'assuriser dans leur pays contre le chômage. Inversement, les frontaliers étrangers travaillant dans notre pays sont obligés de verser des cotisations complètes alors qu'ils n'ont droit aux prestations

Opposants zurichois à l'énergie nucléaire

La grève de la faim est terminée

Le groupe des six personnes opposées aux centrales nucléaires a mis fin, hier à Zurich, à la grève de la faim qu'il observait depuis 14 jours. Ce jeûne avait pour but, selon les participants, de mettre en évidence que l'accident survenu à Harrisburg a créé une situation nouvelle, dont les conséquences devraient être la fermeture des centrales atomiques, l'introduction de mesures efficaces pour économiser l'énergie, l'encouragement à la recherche d'autres sources d'énergie et de moyens technologiques conventionnels. Une lettre ouverte a été envoyée au conseiller fédéral Willi Ritschard, l'incitant à accorder l'effet suspensif aux recours déposés contre les centrales de Goesgen et de Leibstadt.

IMPORTANT SOUTIEN POPULAIRE

Dans un communiqué final, les manifestants déclarent avoir rencontré lors de leur grève de la faim un important soutien populaire. Plusieurs lettres émanant de personnes privées ont été envoyées à M. Willi Ritschard. Les grévistes de la faim estiment que ce soutien prouve que « la population n'est plus prête à croire les contre-vérités des autorités et des industriels, mais donne à la vie une valeur primordiale,

tout au contraire des experts et des politiciens qui gouvernement nos destinées, mais sont encore incapables de sortir des schémas matérialistes du profit et de la croissance ». Les grévistes incitent donc les citoyens à continuer d'envoyer des lettres de protestations, à poursuivre leurs actions contre le gaspillage d'énergie, et les invitent à tenir compte, lors des prochaines élections fédérales, de l'attitude des candidats face au problème nucléaire.

SOLIDARITÉ BERNOISE

Le groupe « Berner Mahnwache », qui par plusieurs interventions sur la Baerenplatz à Berne s'est solidarisé avec les grévistes de la faim zurichois, a adressé hier une pétition au Département fédéral de l'énergie.

Le groupe, qui avait envoyé au conseiller fédéral Willi Ritschard une lettre ouverte restée sans réponse jusqu'à maintenant, tient à exprimer sa déception.

« Est-ce là prendre au sérieux la minorité de 49 pour cent, comme vous l'aviez promis au peuple suisse le soir du scrutin du 18 février? », demande le groupe « Berner Mahnwache » qui par ailleurs se rallie aux exigences des manifestants zurichois. (ats)

Décès du brigadier Jacques Bullet

Le colonel brigadier Jacques Bullet, officier de milice et ancien syndic d'Estavayer (FR), est décédé, hier, à l'Hôpital de La Broye, à Estavayer-le-Lac, des suites d'une longue maladie. Né le 11 janvier 1910 à Estavayer, il obtint après des études au Collège Saint-Michel, à Fribourg, et aux universités de Fribourg, Lausanne et Berne, son doctorat en pharmacie.

Chef d'état-major du premier corps d'armée de campagne jusqu'en 1968, il fonctionna depuis cette date en qualité de chef des œuvres sociales de l'armée. Il siégea en outre au Conseil international du sport militaire (CISM) dont il fut, après l'adhésion de la Suisse à cette organisation, le premier représentant de notre pays et le vice-président en 1977. (ats)

Allocations familiales contestées

Dans l'initiative de Mme Nanchen sur la politique familiale, c'est l'idée du congé parental payé qui a suscité les plus vives réticences, de même que la fédéralisation des allocations familiales. Voilà ce qu'il fallait lire dans notre article d'hier consacré aux travaux de la Commission du National.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44



Datsun 200 L. Une six-cylindres luxueuse et économe pour 15890.- fr.

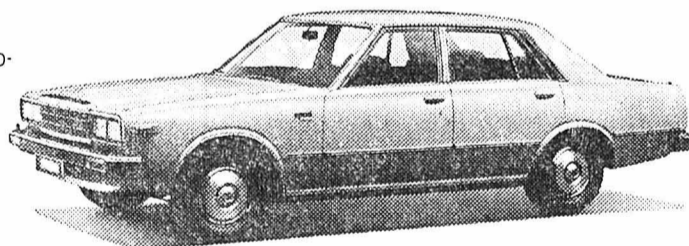
Luxueuse. Luxe, pur luxe, la grandeur de l'habitacle et la tranquillité qui y règne, l'atmosphère de distinction, l'importance des dispositifs de sécurité active et passive, la perfection des finitions et les nombreuses particularités de l'équipement, par exemple ● la colonne de direction réglable en hauteur ● l'Economy Warning System ● la lampe d'avertissement signalant les portes non fermées ● le voyant lumineux indiquant les vitesses engagées sur le tableau de bord ● la radio à deux gammes d'ondes avec 5 touches de présélection et les haut-parleurs à l'avant ● le lecteur de cassettes stéréo avec 2 haut-parleurs à l'arrière ● l'éclairage de la serrure de contact à 5 positions ● la commutation à intervalles ● le compte-tours et la montre digitale ● l'antenne encastrée dans

le montant du toit ● les 4 feux de position et les moniteurs d'éclairage ● l'espace de dégagement pour les jambes spécialement chauffé à l'arrière ● les dégivreurs des vitres latérales.

Econome Datsun applique aussi à la construction de voitures luxueuses une technologie visant à une rentabilité optimale: consommation d'essence la plus faible possible, minimum d'entretien, minimum de réparations, maximum de longévité. Le renoncement à la surmotorisation déraisonnable apporte de grandes économies. Le six-cylindres de 2393 cm³ développe ses 97 CV DIN à 1600 tr/min avec une compression de 1 : 8,6 seulement. La consommation se limite à 10,5 l aux 100 km. Les frais d'entretien, eux aussi, ne dépassent pas ceux d'une modeste limousine de catégorie moyenne.

La nouvelle Datsun 240 L pour 17390 fr. Montez maintenant en classe de luxe. Faites un essai sur route et voyez comment la technique travaille pour vous: direction assistée, freins assistés, transmission automatique (sur option), lave-glaces électriques, ouverture automatique du coffre et du réservoir. Dans le cockpit, contrôlez si les portes sont fermées, si les feux de stop fonctionnent. Offrez à vos passagers du fond de la musique enregistrée sur cassette, de l'air chaud pour leurs jambes ou de la lumière pour lire. 2393 cm³, 6 cylindres, 113 CV DIN, boîte à 5 rapports ou automatique (+1250 fr.)

DATSUN



DATSUN

Datsun (Suisse) SA
8902 Urdorf, tél. 01/734 28 11

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher

La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann

Hôpital régional, 2900 Porrentruy, cherche

1 sage-femme
1 instrumentiste comme responsable du bloc opératoire
1 infirmière HMP
infirmiers (ères)

pour les services de soins, possibilité d'obtenir le certificat en SI.
Faire offres avec curriculum vitae et certificats à: Direction Hôpital régional, 2900 Porrentruy.

Fabrique des branches annexes de moyenne importance cherche

couple

pour CONCIERGERIE partielle, logement tout confort à disposition, et TRAVAIL en ATELIER à temps complet.

Places stables. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre LH 8395 au bureau de L'Impartial.

Voitures d'occasion

au

Garage Guttman SA

Succ. C. Proietti

Rue de la Serre 110 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 46 81

Toyota Corolla jaune	1974	Fr. 3800.-
Mercedes 250 SE rouge-mét.	1967	Fr. 7500.-
Opel Commodore 2,5 l. jaune	1969	Fr. 3800.-
Opel Caravane 2000 brun-mét.	1978	Fr.13000.-
Opel Rekord 1900 S 4 p. aut. jaune	1972	Fr. 4200.-
Mini 1275 GT blanche	1975	Fr. 5500.-
Chrysler 2 l. aut. rouge	1974	Fr. 5800.-
Citroën X2 bleu-mé.	1978	Fr. 8000.-
Datsun Cherry 100A DL bleue	1975	Fr. 4500.-
Alfasud Luxe blanche	1975	Fr. 5900.-
Opel Manta 1600 jaune	1971	Fr. 3700.-
Fiat 127 rouge	1972	Fr. 3500.-
Opel Kadett 1200 S bleu-ciel	1978	Fr. 9500.-
Opel Kadett brun-mét.	1977	Fr. 7800.-
Alfetta GT rouge	1975	Fr.11800.-
Fiat 128 4 p. jaune	1974	Fr. 4700.-

Crédit-Vente-Echange

Toutes les voitures sont expertisées

Soudeur

sur boîtes métal et acier serait engagé tout de suite. Bijoutier conviendrait. La préférence sera donnée à personne connaissant le four à bande.

Ecrire sous chiffre BA 8340, au bureau de L'Impartial.

Cherchons tout de suite

charpentier qualifié

et

manceuvre charpentier

S'adresser à: André Sigrist & Cie, Charpente-Menuiserie, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 11 13.

Vendeuse spécialisée en photo-ciné

terminant son apprentissage cherche place pour début août.

Faire offres sous chiffre 06-120458 à Publicitas, St-Imier.

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

A vendre de particulier

Volvo 244 GL

modèle 77, très soignée, 52.000 km., prix très avantageux à discuter, selon accessoires. Facilités de paiement.

Tél. privé (038) 46 11 35
bureau (038) 46 21 21

A VENDRE

AUDI 100 LS

pour bricoleur, en état de marche. Tél. (039) 23 30 61 entre 18 h. 30 et 19 h. 30.

A louer pour le 1er juillet dans quartier nord

petit appartement

tout confort, 2 pièces, salle de bain, cuisine agencée. Magnifique situation pour personne appréciant la tranquillité. Garage à disposition.

Tél. (039) 23 43 76 aux heures des repas.

Cherchons pour le 1er août 1979

1 appartement 4-5 pièces

confort moderne, bien situé.

Ecrire sous chiffre FA 8225, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

jeune homme

ayant permis de conduire, pour livraisons le matin et pour les nettoyages.

Tél. (039) 22 47 06.

On cherche

dame

pour s'occuper d'un monsieur âgé et habiter avec lui. Pas de travaux de ménage. Entrée: date à convenir.

Prière de téléphoner au (039) 22 41 22 ou (039) 22 17 18.

Aide de laboratoire

demandé au plus vite.

Boulangerie Freyburger, Parc 11, Ville Se présenter.

Nous cherchons pour tout de suite

courtier en publicité

Si vous êtes jeunes, dynamiques, intrinsèques et que vous aimez le contact, alors écrivez-nous sous chiffre 06-120474 à Publicitas 2610 St-Imier.

Jeune dame cherche emploi comme

aide de bureau

ou posage de cadrans, emboitage. Libre tout de suite. — Ecrire sous chiffre AC 8336, au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, douche, cuisine, télévision. Tél. (039) 23 38 12.

A vendre

VÉLO D'ÉCOLIÈRE, anciennes machines à coudre, une à main, une à pied; un coussin à dentelles. Tél. (039) 23 34 90.

CHAMBRE à coucher complète, en bon état. Prix très avantageux. A enlever rapidement. Tél. (039) 22 56 25.

MOBILIER, buffet cuisine largeur 98 cm, profondeur 48 cm, petite commode 90 X 35 cm, meuble d'angle transformable en 2 lits jumeaux. Cuisinière électrique Therna 3 plaques, four. S'adresser: Nord 175, 2e gauche, matin, tél. (039) 22 41 03.

LE LCCLE

Demandes à acheter

CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

TRAINS MÄRKLIN ET HAG. Tél. (039) 31 33 82.

A vendre

DIVAN + fauteuils en tissus. Prix intéressant. Tél. (039) 31 41 56 aux heures des repas.

SAMEDI 21 AVRIL, à 17 h. 15
À LA CHARRIÈRE

YOUNG-FELLOWS

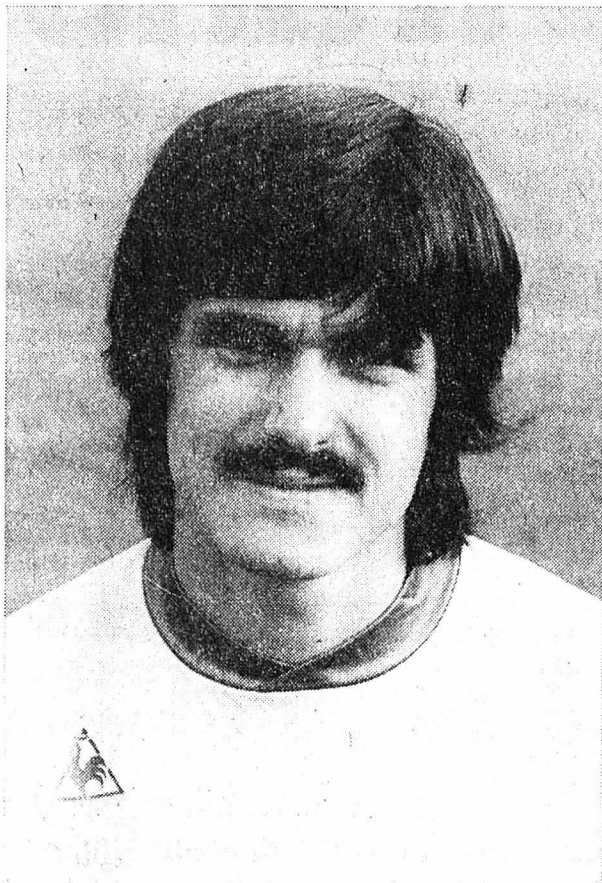


Le premier
contre
le dernier

La carte de visite de Marco Morandi

Partageant la première place avec Lugano et Lucerne, le FC La Chaux-de-Fonds aspire à retrouver sa place en ligue nationale A au mois de juin. Young-Fellows est plus malheureux puisqu'il sera vraisemblablement relégué en première ligue. A moins d'un miracle! Mais pour l'instant huit points séparent Young-Fellows d'Etoile-Carouge, alors que Kriens, au quatorzième rang, a neuf points de plus que Young-Fellows.

Les Chaux-de-Fonniers devraient donc normalement triompher d'une équipe zurichoise bien modeste. Mais attention! Il y a une quinzaine de jours, Young-Fellows a remporté au dépens d'Etoile-Carouge sa troisième victoire de la saison. Est-ce le début d'un renouveau? On le verra samedi, c'est la raison pour laquelle le FC La Chaux-de-Fonds ne doit pas se laisser surprendre et prendre au sérieux son prochain adversaire. A Lugano, les hommes de Katic ont manqué le coche. Il est vrai, ils ont joué à dix dès la 26e minute, à la suite de l'expulsion de Breguy pour un coup de poing envers Brenna. Ainsi, Breguy ne jouera pas, il purgera son premier match. Par contre Marco Morandi, suspendu lors de la rencontre de Lugano, fera sa rentrée, de même que Mérillat qui avait été blessé. Pour recevoir Young-Fellows, on annonce donc une équipe au grand complet, ce qui nous permettra de dire que La Chaux-de-Fonds devrait mettre deux points de plus à son actif.



Où en sommes-nous ?

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chx-de-Fds	20	13	3	4	43-22	29
2. Lucerne	20	11	7	2	43-22	29
3. Lugano	20	12	5	3	32-18	29
4. Winterthour	20	11	5	4	41-23	27
5. Vevey	20	9	3	8	33-23	21
6. Aarau	20	8	4	8	30-49	21
7. Bellinzona	20	8	4	8	35-32	20
8. Frauenfeld	20	7	5	8	31-28	19
9. Berne	20	6	7	7	22-30	19
10. Granges	20	6	6	8	16-18	18
11. Fribourg	20	5	7	8	22-22	17
12. Wettingen	20	5	7	8	29-30	17
13. Bienne	20	5	7	8	23-35	17
14. Kriens	20	6	4	10	24-36	16
15. Et. Carouge	20	4	7	9	28-34	15
16. Y. Fellows	20	3	1	16	12-62	7

Onze sélections dans l'équipe nationale suisse des juniors. C'est pour l'instant le tableau de chasse de Marco Morandi. Mais sa carrière est loin d'être terminée. Et déjà certains grands clubs de ligue nationale A s'intéressent à lui. Cette semaine encore, Marco Morandi était placé sur la liste des transferts. Quittera-t-il le FC La Chaux-de-Fonds au terme de la saison? Il est encore trop tôt pour le dire. C'est vrai, à 22 ans, c'est un espoir du football helvétique (il est né le 22 novembre 1956), mais si le club de la Charrière gagne son ascension en ligue A, il ne sera certainement pas question de laisser partir Morandi. Mécanicien de profession, Morandi habite Saint-Imier tout en travaillant à Sonvilier. Son poids: 65R kilos, sa taille 172 centimètres. Il est naturellement célibataire. Morandi est un joueur du club, c'est un élément précieux pour Katic qui peut l'employer au milieu du terrain ou encore en ligne d'attaque. Incontestablement, Morandi peut être considéré comme l'un des piliers de l'équipe et sa vitalité le met toujours en valeur.

Favorisez les annonceurs de cette page

La Chaux-de-Fonds

Entraîneur: Katic

- | | |
|---------------|--------------|
| 1 Bleiker | 8 Morandi |
| 2 Mérillat | 9 Ben Brahim |
| 3 Claude | 10 Berberat |
| 4 Mantoan | 11 Elsig |
| 5 Guélat | 12 Hochuli |
| 6 Ripamonti | 13 Hofer |
| 7 Vuilleumier | 14 Katic |

Young-Fellows

Entraîneur: Stettler

- | | |
|--------------|-------------|
| 1 Weber | 7 Keller |
| 2 Bianchera | 8 Fritsch |
| 3 Baerlocher | 9 Kovacevic |
| 4 Pauli | 10 Kunzli |
| 5 Rusca | 11 Cabanas |
| 6 Pazeller | 12 Fischer |

novoptic
J. Held, opticien
Av. Léopold-Robert 51
Téléphone (039) 23 39 55

Le ballon du match est offert
par la

MAISON ENTRESOL S. A.

« LE PAILLASSON »

M. Jean-Jacques Uhlmann
Passage du Centre 3
La Chaux-de-Fonds



PORSCHE

Une gamme actuelle moderne
conçue pour satisfaire les plus
exigeants

VW Polo - Golf - Golf GTI
Passat - Passat Variant - Scirocco - Scirocco GTI

Audi 50 - 80 - 100

Porsche 924 - 911 - SC - Targa
Turbo - 928

Sporting-Garage

CARROSSERIE

J.-F. STICH - Crétets 90
Tél. (039) 23 18 23
La Chaux-de-Fonds

Les fleurs

Turtschy

toujours
admirees

Av. Léopold-Robert 59
La Chaux-de-Fonds

Notre service BMW:
une plus-value
à la revente.

Seule une agence officielle BMW
peut vous offrir un entretien irré-
prochable de votre voiture. Nous
veillons à ce que vous ayez toujours
plaisir à la conduire, jusqu'au jour
où vous la revendrez à un très bon
prix. Un entretien compétent régu-
lier en est la meilleure garantie.

BMW -
plaisir de conduire



1M10876D

Agence officielle:
Garage -
Carrosserie de la Charrière
Gérolé ANDREY
Charrière 24, tél. 039/231044
La Chaux-de-Fonds



EQUIPEMENT DU F.C.

BALLONS

SOULIERS - CONFECTION



Fournisseur officiel

FOOTBALLEURS

POUR L'ACHAT DE
CHAQUE PAIRE DE
SOULIERS DE FOOTBALL



Perret et
Sautaux
successeurs

ATTENTION !!
CADEAU EXCEPTIONNEL
DE 1ère QUALITÉ
VALEUR FR. 15.-

UN T-SHIRT GRATUIT

NOS MARQUES DE SOULIERS: ADIDAS - PUMA - KOPA - HUNGA

TOUT À
PRIX DISCOUNT

LE VRAI spécialiste
en électroménager
VOUS PROPOSE
LE MEILLEUR
MAIS LE MOINS CHER
Machine à laver, cuisinière,
lave-vaisselle, frigo, etc...



Serre 90

2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 00 55

Les joueurs du
FC La Chaux-de-Fonds
roulent sur

Mini 1100 Special



3,05 mètres de longueur, 33,1 kW
DIN (45 CV DIN), toit vinyle,
vitres teintées, réservoir de
32 litres, jantes sport. Fr. 7890.-

Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition
Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80
La Chaux-de-Fonds

Winkler &
Grossniklaus

La maison spécialisée
pour l'électricité-auto

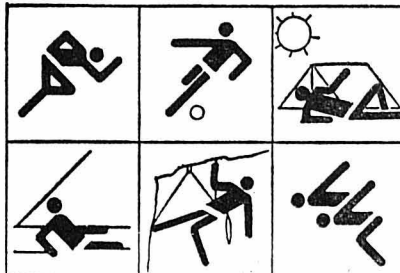
Diesel, carburateur, radio
Service: Bosch - Lucas

Numa-Droz 132

Téléphone 039/23 43 23-24

VACANCIERS-
CAMPEURS

Venez voir les avantages de la
nouvelle:
Extensible-toile RANGER



Exposition permanente
Voyez nos vitrines

Facilités de paiement

Parc pour autos

2322 Le Crêt-du-Loche



MERCEDES



RENAULT

deux marques de
réputation mondiale

Agence pour la région

Garage
P. Ruckstuhl SA

Une seule adresse:

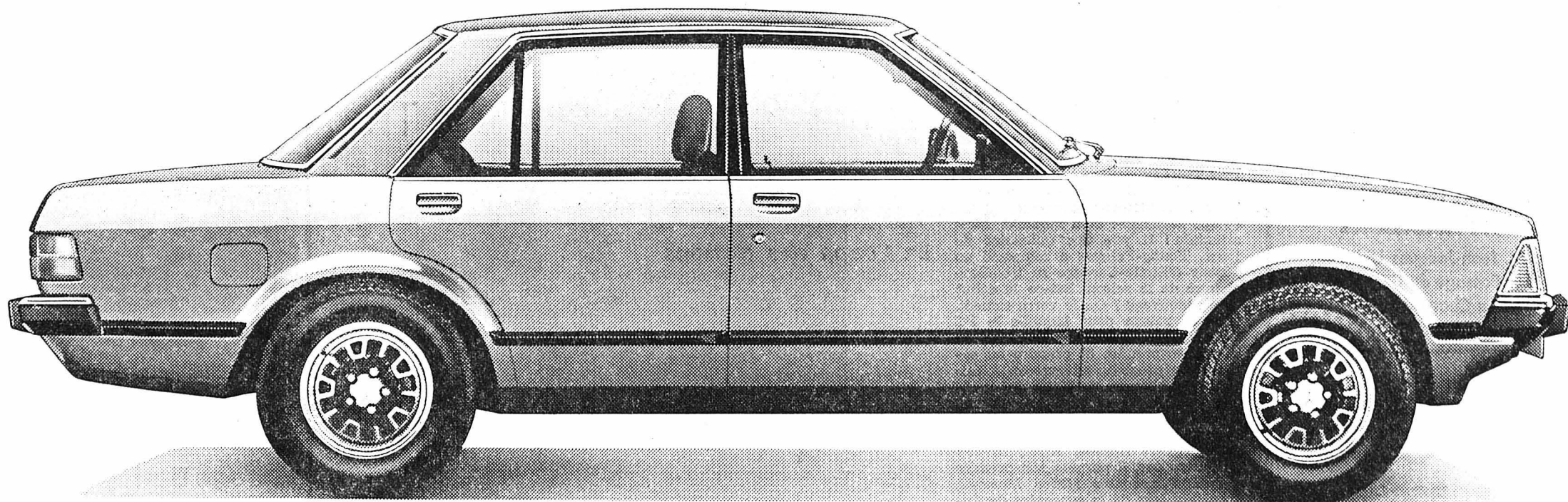
Fritz-Courvoisier 54

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 22

Ford Granada 2300 L

6 cylindres, sus- pension indépendante

16 680 francs.



Un six-cylindres souverain.

Puissance souple et silencieuse du V6. Culasse à flux transversal. Allumage transistorisé. Technique d'avant-garde. Signé Ford, le numéro un du six-cylindres en Suisse.

Suspension indépendante. Haute technicité.

Soubassement très élaboré. Quatre roues indépendantes. Bras obliques à l'arrière. Quatre amortisseurs à gaz. Résultat: une assise routière stable et sûre.

Agrément routier total pour 16 680 francs.

Carrosserie compacte, malgré le grand empattement et la large voie. Place à profusion. Riche équipement comprenant entre autres un lave-phares et un rétroviseur extérieur réglable à distance. Qualité allemande.

Sécurité comprise.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

Cortailod: Daniel Lanthemann, Garage, chemin des Jordils 16 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijà S.A., rue de Châtillon 24.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

OFFRES D'EMPLOIS

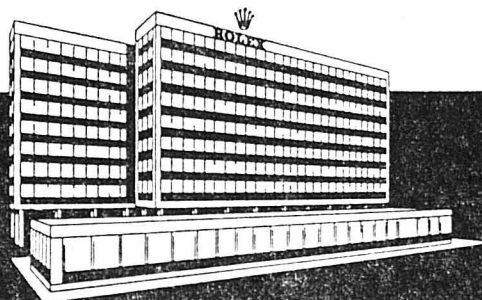
NOUS CHERCHONS:

pour notre laboratoire

horloger praticien ou horloger rhabilleur

ayant quelques années de pratique.

Veillez adresser vos offres par écrit au bureau du personnel de MONTRES ROLEX S.A., case postale 92, 1211 GENÈVE 24.



ROLEX
GENÈVE

Entreprise de construction

Edouard Bosquet

cherche tout de suite :

**maçons qualifiés
spécialistes
en construction
de routes**

machinistes

(chargeuse - trax)

régleurs

Semaine de 5 jours. Caisse de pension.

Ecrire ou se présenter à : Edouard BOSQUET, rue du Pont 38, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 38 78.

Vous êtes dynamique.

Vous savez prendre vos responsabilités.

Vous désirez un travail varié et intéressant au sein d'une petite entreprise du Vallon de Saint-Imier offrant des prestations sociales très intéressantes.

Si vous aimez le métier de

**MÉCANICIEN-
ÉLECTRONICIEN**

vous êtes le spécialiste que nous cherchons.

Nous réalisons des asservissements électroniques de moteurs et des commandes de machines.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre 93-31039 aux Annonces Suisses SA, ASSA, 2610 St-Imier.

TOUS vos imprimés
en vente au bureau de L'Impartial

Le Tour d'Italie cycliste débutera le 17 mai à Florence Une «étape» de 670 km. (!) au programme de l'épreuve

Le 62e Tour d'Italie, le «Giro», partira de Florence le jeudi 17 mai pour arriver à Milan, terme de la 19e étape, le mercredi 6 juin. Pourtant, le «Giro 79» ne sera pas alors tout à fait fini. En effet, les organisateurs, voulant ressusciter et rendre hommage aux géants de la route d'autrefois, lui ont ajouté un épilogue inédit sous la forme d'une étape baptisée «Grand fond d'Italie», allant de Milan à Rome, soit 670 kilomètres à couvrir d'une seule traite.



« Du pain sur la planche » pour le peloton du prochain Tour d'Italie. (ASL)

Cinq arrivées en côte

Cette ultime étape ne comptera pas pour le classement individuel du «Giro». Elle sera en principe réservée à une quarantaine de coureurs ayant terminé l'édition 1979 du Tour d'Italie. Ce dernier aura une longueur totale de 3232 kilomètres, la moyenne de chaque étape étant fixée à environ 170 kilomètres. Quatre étapes seront réservées à la course individuelle contre la montre. Elles formeront ensemble une longueur de 136 kilomètres. Enfin, le «Giro 1979» a été gratifié de cinq arrivées en côte, mais une seule paraît vraiment difficile, celle de la quatorzième étape, dont le terme se situera à Bosco Chiesanuova.

Les étapes

JEUDI 17 MAI : Prologue individuel contre la montre à Florence, sur 8 kilomètres.

VENDREDI 18 MAI : Première étape, Florence - Perugia (170 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à Perugia.

SAMEDI 19 MAI : Deuxième étape, Perugia - Castelgandolfo (215 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à Castelgandolfo.

DIMANCHE 20 MAI : Troisième étape, Caserta - Naples (33 km.) contre la montre individuelle.

LUNDI 21 MAI : Quatrième étape, Caserta - Potenza (210 km.), avec comme principales difficultés, Valico del Marmo (820 m.), Varco di Pietra Stretta (839 m.), et arrivée en côte à Potenza.

MARDI 22 MAI : Cinquième étape, Potenza - Vieste (225 km.), avec comme principales difficultés, Valico San Nicola (852 m.), Castel Lagopesole (829 m.), et le Monte San Angelo (796 m.).

MERCREDI 23 MAI : Sixième étape, Vieste - Chieti (230 km.).

JEUDI 24 MAI : Septième étape, Chieti - Pesaro (245 km.).

VENDREDI 25 MAI : Huitième étape, Rimini - San Marino (25 km.) contre la montre individuelle, avec arrivée en côte à San Marino.

SAMEDI 26 MAI : Neuvième étape, San Marino - Pistoria (238 km.), avec comme principales difficultés, le Passo del Muraglione (907 m.), et la côte de San Baronto (348 m.).

DIMANCHE 27 MAI : Dixième étape, Lerici - Porto Venere (25 km.) contre la montre individuelle.

LUNDI 28 MAI : Onzième étape, La Spezia - Voghera (220 km.), avec comme principales difficultés, Passo del Bracco (613 m.), La Forcella (876 m.), et Passo del Penice (1149 m.).

MARDI 29 MAI : Douzième étape, Alessandria - Saint-Vincent d'Aoste (198 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à Saint-Vincent.

MERCREDI 30 MAI : Repos.

JEUDI 31 MAI : Treizième étape, Aoste - Meda (223 km.), avec comme principale difficulté, La Serra (595 m.).

VENDREDI 1er JUIN : Quatorzième étape, Meda - Bosco Chiesanuova (205 km.), avec comme principale difficulté l'arrivée en côte à 1400 m. à Bosco Chiesanuova.

SAMEDI 2 JUIN : Quinzième étape, Verone - Treviso (110 km.).

DIMANCHE 3 JUIN : Seizième étape, Treviso - Pieve di Cadore (190 km.), avec comme principales difficultés, Forcella di Monte Rest (1052 m.), et Passo della Mauria (1295 m.).

LUNDI 4 JUIN : Dix-septième étape, Pieve di Cadore - Trento (190 km.), avec comme principales difficultés, Passo di Valzarego (2105 m.), et Passo Pordoi (Cima Coppi, 2239 m.).

MARDI 5 JUIN : Dix-huitième étape, Trento - Barzio (250 km.), avec comme principales difficultés, Passo del Tonale, Passo dell'Aprica (1170 m.), et Tartavella (507 m.), plus longue étape du «Giro».

MERCREDI 6 JUIN : Dix-neuvième étape, Milan - Milan (45 km.), contre la montre individuelle.

JEUDI 7 JUIN : Repos.

VENDREDI 8 JUIN : «Grand fond d'Italie», Milan - Rome (670 km.), départ place du Dôme à Milan à 20 heures, arrivée prévue à Rome à 19 h. 54 samedi 9 juin pour une moyenne de 28 kilomètres à l'heure ; à 18 h. 20 pour une moyenne de 30 km.-h. ; à 17 h. 06 pour une moyenne de 32 km.-h. Principales villes traversées : Piacenza, Parme, Bologne, Forlì, Rimini, Pesaro, Nocera, Terni, Civita Castellana.

Bon début de saison pour Jolidon

S'étant toujours classé aux places d'honneur dans les cinq manches de l'Amicale des clubs cyclistes jurassiens, Jocelyn Jolidon qui dispute sa première saison chez les juniors, a pris une excellente deuxième place au classement général final derrière l'amateur Marcel Tabourat. (y)

Tennis

La Coupe des Nations

Les équipes d'Espagne, tenante du titre, et d'Italie ouvriront le 7 mai prochain la Coupe des Nations, qui sera disputée pour la seconde fois du 7 au 14 mai à Dusseldorf. Le tirage au sort a abouti à la composition suivante des deux poules :

Poule «A» : Espagne, Italie, Afrique du Sud et Grande-Bretagne. — **Poule «B» :** Australie, RFA, Etats-Unis et Mexique.

On connaît dès à présent la composition des équipes américaine et allemande. Les Etats-Unis viendront avec Harold Salomon, Arthur Ashe, Eddy Dibbs et Stan Smith alors que la RFA alignera Ueli Pinner, Rolf Gehring et Werner Zirngibl. Le Mexique sera représenté par Raul Ramirez et Marcello Lara.

Mariage de Chris Evert avec John Lloyd

La championne de tennis Chris Evert a épousé mardi soir à l'église de St-Anthony de Fort Lauderdale (Floride) le joueur britannique John Lloyd. 24 ans, qu'elle avait rencontré voici 9 mois sur les courts de Wimbledon.

Seule une centaine de proches et d'amis du couple avaient été autorisés à assister au mariage. On a ainsi noté la présence de nombreuses vedettes des courts, parmi lesquelles Martina Navratilova, la rivale mais néanmoins amie de Chris Evert-Lloyd, Billie Jean King, Rosie Casals, Ilie Nastase, Brian Gottfried et Vitas Gerulaitis.

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football

Bonne affaire pour les leaders de quatrième ligue

Durant les journées pasquales, quelques rencontres avaient été fixées par les dirigeants de l'ACNF. Sur les douze matchs fixés, aucune défaite n'a été enregistrée chez les leaders des différents groupes et ils ont ainsi fait une bonne affaire. A relever dans cette optique le résultat fleuve de Boudry II qui a battu Helvétia Ib par 13-1 ! Voici les classements actuels pour mémoire :

GROUPE I

1. Boudry II, 12 matchs et 22 points ; 2. Bôle II, 11-17 ; 3. Châtelard II, 12-17 ; 4. Buttes Ia, 10-14 ; 5. Colombier II b, 11-13 ; 6. Noiraigue, 9-8 ; 7. Corcelles II, 11-5 ; 8. Helvetia Ib, 11-4 ; 9. Comète II a, 12-0.

GROUPE II

1. Dombresson Ia, 10 matchs et 14 points ; 2. Gorgier Ia, 9-12 ; 3. Colombier II a, 10-11 ; 4. Chaumont, 8-12 ; 5. Espagnol Ib, 10-11 ; 6. Neuchâtel Xamax III, 9-8 ; 7. Cornaux II, 10-5 ; 8. Marin III, 10-3 ; 9. Cressier Ib, équipe retirée.

GROUPE III

1. Cortaillod II, 12 matchs et 19 points ; 2. Hauterive II, 10-17 ; 3. Cressier Ia, 12-17 ; 4. Béroche II, 11-15 ; 5. Auvornier II, 12-13 ; 6. Le Landeron II, 11-10 ; 7. Lignières II, 12-8 ; 8. Gorgier Ib, 11-3 ; 9. Espagnol Ia, 12-2.

GROUPE IV

1. Ticino Ia, 10 matchs et 20 points ; 2. Saint-Sulpice I, 12-16 ; 3. La Sagne II a, 10-17 ; 4. Fleurier II, 10-13 ; 5. L'Areuse Ia, 10-8 ; 6. Travers Ib, 10-8 ; 7. Môtiers, 10-6 ; 8. Les Ponts II, 10-2 ; 9. Blue-Stars Ia, 10-1.

GROUPE V

1. Helvetia Ia, 11 matchs et 20 points ; 2. Blue-Star Ib, 12-17 ; 3.

Ce soir BBC Abeille doit battre Lausanne Sports dans le cadre du tour de relégation en 1re ligue nationale

C'est effectivement la seule solution possible pour la jeune équipe du BBC Abeille si elle tient à conserver toutes ses chances de rester en 1re ligue nationale. Ces prochaines semaines seront difficiles car les déplacements à Winterthur et à Lausanne ne seront pas sans danger, c'est pourquoi Abeille n'a qu'un objectif ce soir. Il faut venir à bout des basketteurs lausannois. L'entraîneur Laurent Frascotti, durant ces dernières semaines, donc dès la fin du championnat, a tout mis en œuvre pour que ses jeunes protégés gardent confiance, se maintiennent en forme et arrivent sur le terrain prêts à vendre chèrement leur peau. Ils sont capables d'excellentes choses et devront rester concentrés tout au long de la rencontre et ne pas se laisser aller au découragement. L'entraîneur pourra compter sur tout le contingent. Un doute subsiste quant à la participation de Sifringer, actuellement à l'Ecole de recrues. Aura-t-il un commandant suffisamment compréhensif qui lui accordera le congé nécessaire ? Tous les amateurs de basketball se retrouveront ce soir, à 20 h. 15, au Centre Numa-Droz, pour encourager le BBC Abeille. Si les joueurs ont des responsabilités à prendre sur le terrain, le public doit aussi venir encourager le BBC Abeille s'il tient à ce que l'équipe reste dans le groupe supérieur de la saison prochaine.

Bientôt le Trophée du Muveran

Organisé par l'Union des patrouilles alpins de la Div. de montagne 10 (UPA 10), le 32e Trophée du Muveran se déroulera dimanche 29 avril aux Plans-sur-Bex.

Cette année, afin de donner davantage d'attrait à cette course disputée en montagne sur des skis de fond ou de tourisme, les responsables du Trophée ont décidé d'établir un classement par catégories, calqué sur celui de la Fédération suisse de ski, l'âge total de la patrouille déterminant la catégorie, soit : seniors (20-34 ans) pour les patrouilles totalisant jusqu'à 102 ans d'âge ; vétérans I (35-44 ans, 103 à 132 ans au total) ; vétérans II (plus de 45 ans, plus de 133 ans d'âge par patrouille).

Une nonantaine de formations de trois patrouilleurs masculines, mixtes ou féminines sont attendues le 29 avril. La plupart d'entre elles disputeront le parcours lourd (départ aux Plans-sur-Bex, 1075 m. d'altitude, Pont-de-Nant, col du Pacheu, Derborence, Pas-de-Cheville, Col des Essets, La Vare, Les Plans-sur-Bex), d'une longueur de 28 km représentant 52 km effort pour une dénivellation de 2380 m. Les autres patrouilles, courant pour le «Trophée de Plan-Névé», s'aligneront sur un parcours dit léger (20 km de longueur, 33 km. effort, 1265 m. de dénivellation) partant de Pont-de-Nant et aboutissant aux Plans-sur-Bex en empruntant une partie du parcours lourd.

Quant aux spectateurs, ils ne sont pas oubliés. Ils pourront, en effet,

suivre le déroulement de l'épreuve, les temps intermédiaires étant transmis par radio et affichés vers le lieu d'arrivée immédiatement après le passage des coureurs aux postes de contrôle installés au col du Pacheu (2770 m. d'altitude), de Derborence, d'Anzeindaz et du col des Essets. Etant entendu que les organisateurs se réservent le droit de recourir à des parcours de réserve si les conditions atmosphériques régnant la veille de la course devaient l'exiger pour la sécurité des concurrents.

Football

Platini à Schalke 04

L'international français Michel Platini jouerait l'année prochaine à Schalke 04, affirmaient récemment deux journaux allemands à grand tirage. Le Nancéen aurait reçu des «offres mirifiques» de la part du club de Gelsenkirchen, grâce au soutien financier d'un hôtelier de Bad Salzuflen (Westphalie). Au secrétariat de Schalke 04, on se contente d'affirmer que des «pourparlers exploratoires» sont en cours.

Il est vrai que, pour le moment, le souci principal des dirigeants de l'équipe de la «Bundesliga» est de se maintenir en première division. Schalke occupe, en effet, la 15e place. Le président Gunther Siebert souhaite découvrir un technicien de l'entrejeu capable d'exploiter pleinement les possibilités des deux avants de pointe internationaux, Klaus Fischer et Rudiger Abramczik.

En vue des championnats d'Europe amateurs

Préparation des boxeurs helvétiques

La Fédération suisse de boxe est parvenue à un accord qui permet aux trois Suisses sélectionnés pour les championnats d'Europe amateurs, prévus à Cologne, de suivre à Hennef la préparation de l'équipe de l'Allemagne fédérale.

Depuis dimanche dernier, Heinrich Hug (Soleure), Michel Giroud (Lausanne) et Michel Gillieron (Avenches) ont rejoint le camp d'entraînement de la RFA.

Trois pugilistes helvétiques, participeront du 21 au 28 avril à un tournoi international amateurs prévu dans plusieurs villes françaises de la Normandie. Ces représentants suisses

sont Sepp Iten (coq-Berne), Andreas Anderegg (mi-lourd - Frauenfeld) et Giovanni Filippin (welter - Winterthur).

SÉLECTION POUR UN BIENNOIS

Pour le match représentatif junior contre l'Italie du 28 avril à Pordenone, les dix boxeurs suivants ont été retenus : Joos (mouche, Uster), Bardet (coq, Genève), Gorghini (plume, St-Gall), Capelli (légers, Herzogenbuchsee), Barmaz (légers, Sion), Menduni (surlégers, Berne), Savoye (surlégers, Martigny), Santoro (welters, Genève), Rerat (surwelters, Bienne) et Sacchia (moyens, Berne).

Communiqué officiel

Avertissements : Magnin Jean-Luc, Fribourg Int. B2, antisp. 2e avert. Maesano Giuseppe, Superga jun. A, antisp. Vicario Loris, Superga jun. A, antisp. 2e avert. Corradini J. Chs, Colombier I, jeu dur. Challandes Bernard, St-Imier I, jeu dur. Mussini Gian Piero, Comète I, récl. Jaques Michel, St-Blaise II, antisp. Reber Denis, Auvornier I, antisp. Steudler Bernard, Les Brenets I, antisp. Moretti Gianni, Travers I, récl. Martin Francis, Travers I, antisp. Lohri

Voir autres informations sportives en page 23

ACNF Comité central

RÉVISION

BENZINA S.A.
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 26 03 23
Sans obligation d'achat de mazout

M 2

Printemps

Sans leur aide les jardins helvétiques ne seraient pas ce qu'ils sont.

1 Motoculteur Norlett 5000, le plus éprouvé dans les pays scandinaves. Moteur Briggs & Stratton de 3 CV 4-temps, développant toute sa puissance grâce à la transmission à chaîne. Nouveau: avec marche arrière. Poignée réglable en hauteur et latéralement. Roues de soutien démontables et étrier hors-tout servant d'appui. Tige frein comprise. Largeur de travail 70 cm. Poids 55 kg. 1 année de garantie. 798.-

2 Motoculteur Norlett Mini 1000, indispensable là où n'arrive plus un cultivateur normal. Largeur de coupe 23 cm. Moteur Briggs & Stratton de 2,5 CV, 4-temps. Existe également avec marche arrière. L'unité-moteur (24 kg) coûte 398.-. Elle est complétée par le cultivateur à 198.- et la faucheuse (largeur de coupe 80 cm) à 298.- augmentant encore les possibilités de la Mini. 1 année de garantie. 429.-.

3 La tondeuse à gazon tractée Norlett de 29 kg a déjà chez nous d'innombrables amis. Elle est équipée de la traction avant, d'un starter vertical, et un système breveté de nettoyage des disques empêche l'herbe de bloquer les roues motrices. Moteur Briggs & Stratton de 3,5 CV, 4-temps. Largeur de coupe 48 cm. Hauteur de coupe réglable poignée anatomique. 1 année de garantie. 429.-. Corbeille de ramassage 65.-

4 GUTBROD la tondeuse à gazon électrique à moteur silencieux de 1100 watts de qualité allemande. Avec quatre hauteurs de coupe et protection contre la surcharge. Largeur de coupe 45 cm. Garantie de 2 ans sur le moteur et de 5 ans sur la carrosserie. Contrôlé ASE. 249.-. Corbeille de ramassage 59.-



Norlett

En vente aussi à **innovation** LE LOCLE

A VENDRE 19 SALONS D'EXPOSITION
Modèles 1978

15 à 20% de rabais

Meubles

Etoile

G. Monnin

Etoile 1 tél. (039) 23 63 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Chaussures

Mottet

R. Ulrich
Rue Neuve 16 - Tél. (039) 23 47 47 - La Chaux-de-Fds

NOUS ENGAGEONS tout de suite ou à convenir

aide-vendeuse (eur)

honnête et travailleuse (eur).

Travail très varié. Semaine de 5 jours.

Se présenter au magasin.

Congélateurs

Modèle armoires
120 lit. **498.-**
210 lit. **598.-**

Grand choix à prix discount

TOULEFER SA

Place
Hôtel-de-Ville

PAPIER SUISSE RECYCLE



Un bon son de cloche parmi les offres de vacances par avion

Chaque année beaucoup de nos clients volent avec nous de deux à quatre fois à Majorque et séjournent dans nos propres hôtels bien connus. Ils bénéficient chaque fois d'une réduction supplémentaire de **5%**

dès Fr. 360.- pour 1 semaine y compris avion, hôtel avec ascenseur bien situé, pension complète et très bonne nourriture. (jusqu'à fin mai)

Même en été nous avons vous et aussi un très grand choix.

Demandez notre prospectus détaillé à **SUAC AG** 4002 Bâle Steinenbachgässlein 34 **061/221544**

Zurich chez "Robert Ober" Tél. 01/221 08 68 ainsi que dans tous les bureaux de voyages renommés.

Le grand spécialiste pour la merveilleuse île ensoleillée

universal FLUG REISEN

9990.-



Un plaisir. La Civic et son prix.

Traction avant.

Technique d'avant-garde, traction avant, 1 moteur transversal avant sportif et 4 roues indépendantes.

6.5 l/100 km.

Faible consommation d'essence normale pauvre en plomo. AT 90 km/h: 6.5 l/100 km. AT 120 km/h: 9.5 l/100 km. ECE 15 (trafic urbain): 7.4 l/100 km.

Moins de 10 000.-

Honda Civic 1200 3-portes Fr. 9990.- (+ transport Fr. 80.-). Honda Civic 1200 5-portes Fr. 10630.-. Honda Civic 1200 5-portes Fr. 10630.-. Métallisé: Fr. 250.-.

HONDA AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard; Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 039/23 16 16 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

Grande maison d'ameublement de la place cherche

chauffeur-livreur

de préférence menuisier ou ébéniste.

Téléphone (039) 22 65 33.



GUTBROD

249.-



GUTBROD

159.-



85.-

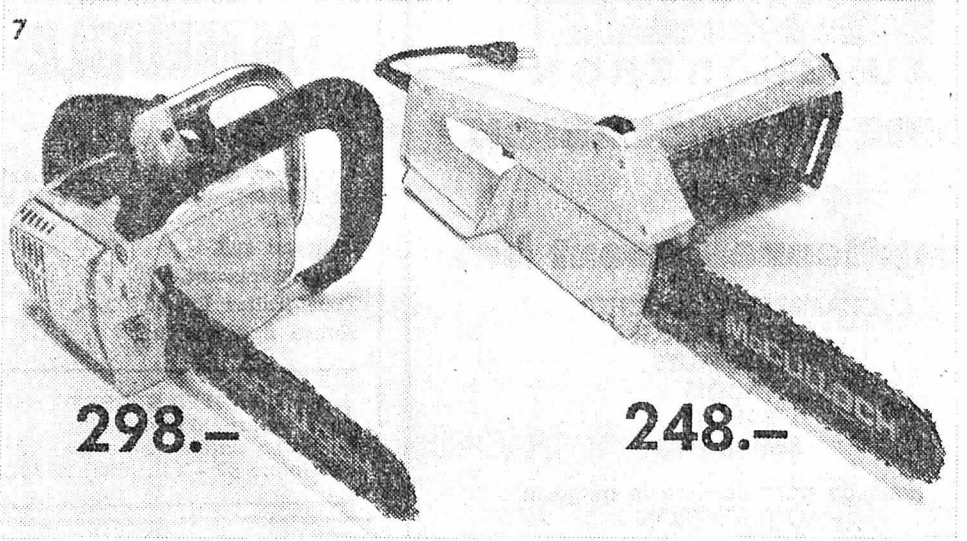
SANDVIK

49.-

5 Cette tondeuse à gazon électrique GUTBROD est équipée d'un moteur de 600 watts, également de qualité allemande, et possède les mêmes avantages que sa grande sœur. Largeur de coupe 35 cm. Garantie de 2 ans sur le moteur et de 5 ans sur la carrosserie. Contrôlé ASE. 159.-

6 Sandvik a muni ses cisailles à gazon d'un manche pour vous éviter de vous pencher. Largeur de coupe 8 cm. Avec accumulateur approuvé ASE. 1 année de garantie. 85.-

Ces cisailles à gazon sont pratiques, légères et en même temps d'une grande stabilité. Largeur de coupe 8 cm. Avec accumulateur approuvé ASE. 1 année de garantie. Seulement 49.-



298.-

248.-



GRATUIT
A l'achat d'une de ces deux tronçonneuses McCulloch vous recevez gratuitement ce pratique chevalet!

7 La tronçonneuse à essence MAC 110 est la plus légère du programme McCulloch. Elle est entraînée par un moteur à 2 temps de 30 cm, pèse seulement 4,3 kg, mesure 46 cm de long et vient à bout de billots de 60 cm de diamètre. Longueur de lame 30 cm. Avec frein, lubrification de la chaîne et capot étouffant le bruit. 1 année de garantie. 298.-

La nouvelle tronçonneuse électrique McCulloch MAC 12 avec moteur de 1200 watts a une profondeur de coupe de 30 cm et peut débiter des billots de 60 cm de diamètre. Elle est légère (3,5 kg), parfaitement équilibrée, avec interrupteur de sécurité garde-main, indicateur de niveau d'huile pour le graissage de la chaîne. Contrôlé ASE. 1 année de garantie. 248.-

McCULLOCH

En vente aussi à **innovation** LE LOCLE

printemps

Portescap

Service du personnel



Dans le cadre de la restructuration de l'Informatique du groupe, nous désirons engager un

analyste-programmeur

Il sera chargé de diverses missions dans le cadre des projets informatiques du groupe et pourra, selon ses aptitudes, diriger de futurs projets.

Profil requis :

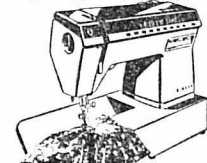
Au bénéfice d'une expérience d'analyste-programmeur (ou de programmeur d'application confirmé), la personne que nous souhaitons engager devrait si possible maîtriser :

- le langage COBOL/ANS
- connaître les systèmes d'exploitation DOS/VS, éventuellement CICS/VS
- avoir des notions de structuration de bases de données.

Nous désirons nous assurer la collaboration d'une personne stable, s'intégrant aisément à des groupes de travail et intéressée par le développement de nouvelles applications, ainsi que susceptibles de s'intéresser à des nouvelles conceptions de gestion en informatique appliquée.

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre détaillée avec documents usuels au Service du Personnel, 129, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Celle avec le cer-veau



Futura de SINGER
La machine à coudre plus vendue au monde.

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Imbattable

Cuisinières 4 plaques
Gril + Tournibroche + Tiroir + Couvercle + Four auto-nettoyant
Notre prix **648.-**
Reprise + facilité paiement

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

Toutes les marques
Exposition permanente : plus de 100 modèles

von gunten

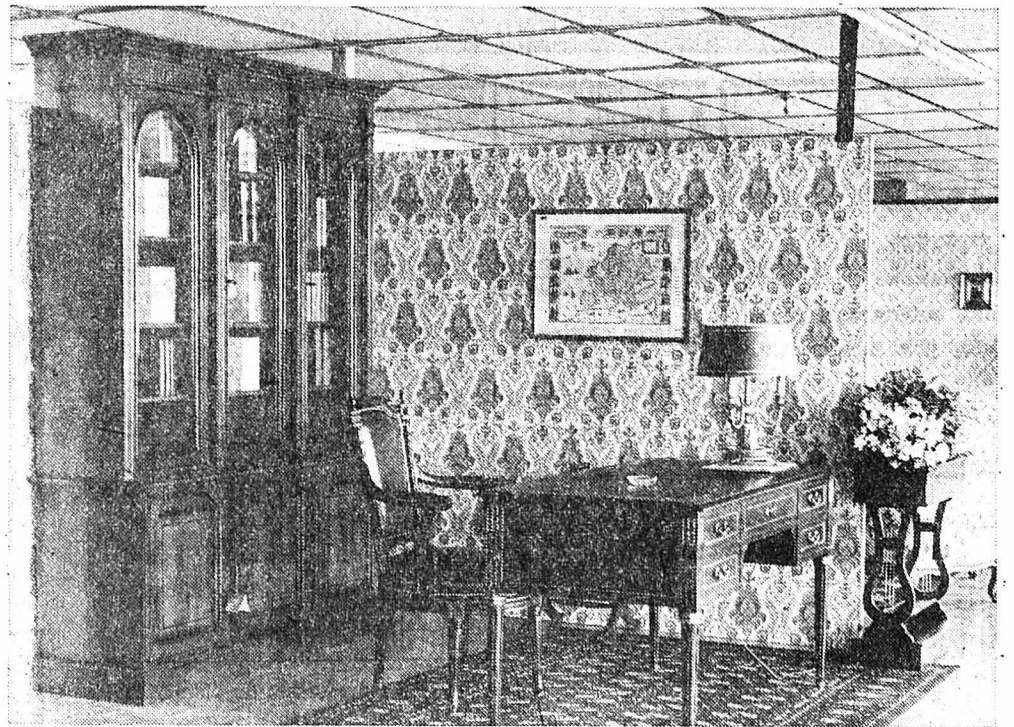
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.

Centre de l'habitation Bevaix

A mi-chemin entre Neuchâtel et Yverdon

Directeur: Henri Piaget
Tél. (038) 46 13 93

Le meuble de style, classique ou rustique est affaire de connaisseur



MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE ET RUSTIQUE
TAPIS D'ORIENT - Rideaux - Lustrerie - Fer forgé - Artisanat

- 2000 m2 d'exposition
- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

Ouvert chaque jour de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30

Samedi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

ENTREE LIBRE

GRAND PARKING

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Localité _____

A retourner à: Centre de l'habitation
Case postale 22, 2022 Bevaix

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr.1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial

DÈS CE SOIR La Sagne

EXPOSITION



VENDREDI 20 AVRIL 17 h. 00 - 21 h. 00
SAMEDI 21 AVRIL 08 h. 00 - 20 h. 00
DIMANCHE 22 AVRIL 10 h. 00 - 19 h. 00

LE GARAGE DE LA VALLÉE, Jean et Roland BETTEX, à Sagne-Eglise

printemps

DISCOUNT excellent et bon marché

ENDIVES BELGES	500 g.	1.80
ASPERGES de Cavillon	la botte de 1 kg.	7.90
PAIN MI-BLANC	la livre	-.95
FROMAGE GORGONZOLA « Locatelli »	100 g.	-.95
HENNIEZ SANTÉ gazeuse ou naturelle	le litre	-.35 + verre

LA CHAUX-DE-FONDS
En vente aussi à innovation LE LOCLE

Livraison à domicile

veuthey meubles
AU BÛCHERON

FOIRE DE L'OCCASION

Prix exceptionnellement bas

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
SALONS-LITS
PAROIS
BAHUTS
SEMAINIERS

Places de parc derrière le magasin « AU BUCHERON »

A VENDRE

à la rue Jardinière

IMMEUBLE LOCATIF

à rénover, comprenant 3 logements de 2 pièces, 4 de 3 pièces et 4 de 4 pièces.
Cour au sud.
Prix intéressant.
Pour traiter Fr. 60.000.—.
Notice à disposition.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Pour un cannage de chaise soigné
s'adresser à :

Sylvain Schantz

MENUISIER - VITRIER
Restauration de meubles

Atelier: 1er-Mars 16 c - Téléphone (039) 23 22 60
2300 La Chaux-de-Fonds

A vendre beau

foin et regain

Téléphoner au (039) 41 46 61 dès 18 heures.

L'ATELIER DE RÉPARATIONS D'HORLOGERIE

H. SCHWEIZER

Doubs 77

est fermé

DU 20 AU 30 AVRIL

Nouvelle adresse dès le 1er mai
Nord 155, en ville

A vendre

RANGE ROVER

en parfait état, entièrement révisée, expertisée, prix à discuter.

Tél. (039) 44 19 39.

A louer

bel appartement

3 pièces, cuisine, WC intérieurs, quartier Bel-Air.

Tél. (039) 23 82 38.

Eternit

LE SPÉCIALISTE DU JARDIN TOULEFER SA

Place Hôtel-de-Ville

Demandez notre catalogue

Bureau d'architecture ayant des mandats importants cherche pour entrée immédiate

dessinateur (trice) en bâtiment

2 à 3 ans d'expérience dans l'exécution de projets et plans de construction ainsi que de devis.

Faire offres au bureau d'architecture MAGGIOLI + SCHAEER, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 17 08.

Particulier cherche à acheter

immeuble locatif

de toute importance

à bonne rentabilité.

Importants fonds propres à disposition.

Faire offre sous chiffre 87-057, aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Vendredi 20 avril, 7 h. 30 - 12 h. et 13 h. 15 - 18 h.
Samedi 21 avril, 8 h. - 12 h.

INVITATION

à notre démonstration gratuite du fantastique pistolet électrique à peinture WAGNER

GROS RABAIS DE DÉMONSTRATION

participez également à notre grande LOTERIE GRATUITE

vous pouvez gagner... des pistolets « Nova-Concord », des accessoires, des boîtes de peinture, de la dispersion, etc.

Renseignements au magasin

Schmutz

Quincaillerie - Place d'Armes
FLEURIER - Tél. (038) 61 33 33

Rive droite lac de Neuchâtel !

A VENDRE

ravissant mobilhome

équipé pour 6 personnes, sur parcelle de 440 m² de terrain privé (clôture).
Prix : Fr. 90.000.—

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY - Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 63 24 24

RENAN

A louer pour fin juin

BEL APPARTEMENT de 4 pièces

entièrement refait avec cuisine, salle de bains et chauffage central. Loyer Fr. 300.— + charges.
Pour visiter : Tél. (039) 63 11 90 (M. Schneider).
Pour traiter : Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41.

GIULIETTA 1.3/1.6

Version moderne d'un mythe
...typiquement ALFA

Garage Métropole S.A.

Dir. J.-P. SCHRANZ

Bureau et atelier : Locle 64
Vitrine d'exposition : Léopold-Robert 102
Tél. (039) 26 95 95 ou 22 22 68

LA CHAUX-DE-FONDS

au printemps

cherche pour son atelier de RETOUCHES

COUTURIÈRE RESPONSABLE

capable de faire également les essayages.

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

La surprise était possible, hier, aux championnats du monde de hockey Suède et Tchécoslovaquie, 3-3 (1-0, 2-1, 0-2)

La Suède, qui aligne l'équipe la plus jeune du tournoi (moyenne d'âge 24 ans), a failli provoquer une surprise contre la Tchécoslovaquie. Les vice-champions du monde ont en effet bien failli connaître la défaite pour leur première sortie du tour final et ils ont dû finalement se contenter de partager l'enjeu, sur le score de 3-3 (1-0, 2-1, 0-2).

LE GARDIEN SUÉDOIS EN VEDETTE

Certes, le jeune gardien suédois P. Lindberg (19 ans) a réussi une performance exceptionnelle lors de cette rencontre, disputée devant 13.000 spectateurs. Mais c'est également sur le plan tactique que les Suédois ont beaucoup contrarié leurs adversaires. Très disciplinés sur le plan défensif, les Scandinaves ont mené avec deux buts d'avantage peu après la mi-match pour le plus grand plaisir d'un public qui avait pris fait et cause pour eux.

La Suède annonça la couleur d'emblée en laissant deux de ses meilleurs joueurs, Edberg et Gradin, sur le banc. Ceci afin d'obtenir une discipline collective qui contraria beaucoup une formation tchécoslovaque

guère inspirée il est vrai. Et les attaquants suédois surent profiter des nombreuses erreurs de la défense tchécoslovaque. C'est ainsi que Gustavsson put ouvrir la marque à la 15e minute, en tirant entre les jambes du gardien Kralik.

NUL ÉQUITABLE

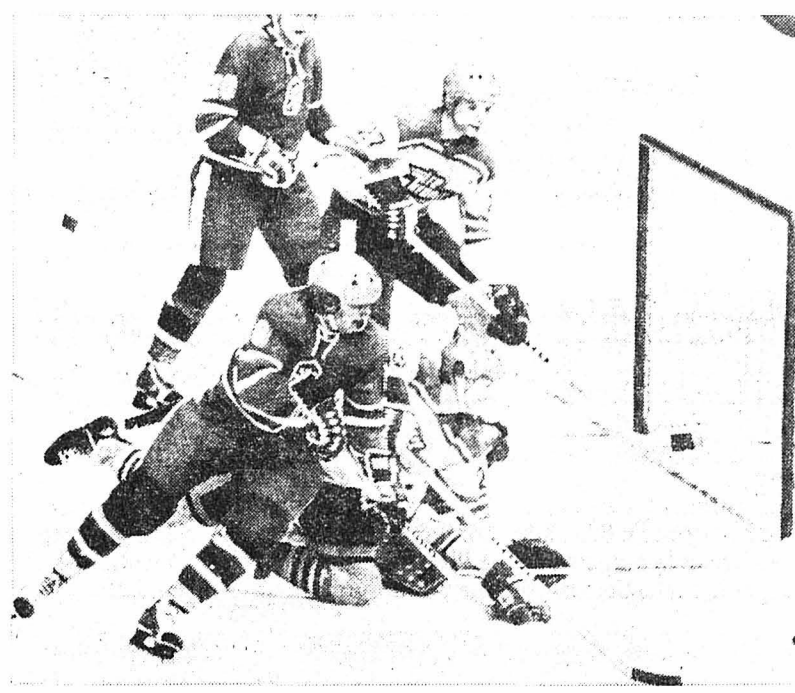
De leur côté, les Tchécoslovaques se créaient de nombreuses chances de but que le gardien Lindberg parvenait à annihiler. Et ils durent attendre la 24e minute pour égaliser par Pouzar. En l'espace de deux minutes, à la mi-match, les Suédois prirent une avance de deux longueurs par Holmgren et Wallin. Cet avantage semblait devoir leur permettre de fêter un succès inattendu, mais la Tchécoslovaquie, lors de l'ultime période, parvint tout de même à arracher le résultat nul de manière méritée, il faut le relever.

ARBITRE: M. Neagles (EU). — BUTS: 15' Gustavsson 1-0; 24' Pouzar 1-1; 30' Holmgren 2-1; 32' Wallin 3-1; 41' Svozil 3-2; 54' Figala 3-3. — PÉNALITÉS: 3 X 2' contre la Suède et 4 X 2' contre la Tchécoslovaquie.

Brad Maxwell se signalaient mais ils ne pouvaient empêcher Petrov de porter le score à 3-1. Lors de l'ultime période, les Canadiens réduirent encore une fois la marque par Smith mais Yakushev d'abord puis Petrov assurèrent à l'URSS une victoire méritée.

S'ils ont posé quelques problèmes à leurs adversaires par leur intense engagement physique, les Canadiens ont tout de même été nettement dominés sur le plan technique par une formation soviétique qui a toujours cherché à construire le jeu.

Patinoire de Luchniki, 14.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Edelmann (RFA). — BUTS: 13' Makarov, 1-0; 16' Belialetdinov, 2-0; 24' MacAdam, 2-1; 30' Petrov, 3-1; 45' Smith, 3-2; 45' Yakushev, 4-2; 52' Petrov, 5-2. PÉNALITÉS 1 x 2' contre l'URSS, 4 x 2' contre le Canada.



Le brillant gardien suédois met fin à une attaque des Tchécoslovaques. (bélino AP)

Les Soviétiques sont en tête

A l'issue de la première journée du tour final des championnats du monde du groupe A, à Moscou, seule l'URSS, tenante du titre, n'a concédé le moindre point et elle occupe la tête du classement provisoire. La Tchécoslovaquie a en effet dû partager l'enjeu avec la Suède tandis que les Soviétiques prenaient le meilleur sur le Canada. Certes, le championnat est encore loin d'être joué. Pourtant, la Tchécoslovaquie doit d'ores et déjà penser aux tournois de 1969 et de 1974, lorsqu'elle avait battu l'URSS mais avait perdu le titre en trébuchant face à la Suède.

Les résultats de la première journée du tour final: Suède - Tchécoslovaquie 3-3 (1-0, 2-1, 0-2); URSS - Canada 5-2 (2-0, 1-1, 2-1).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	P
1. URSS	2	2	0	0	14-5	4
2. Tchécos.	2	1	1	0	7-4	3
3. Suède	2	0	1	1	6-12	1
4. Canada	2	0	0	2	3-9	0

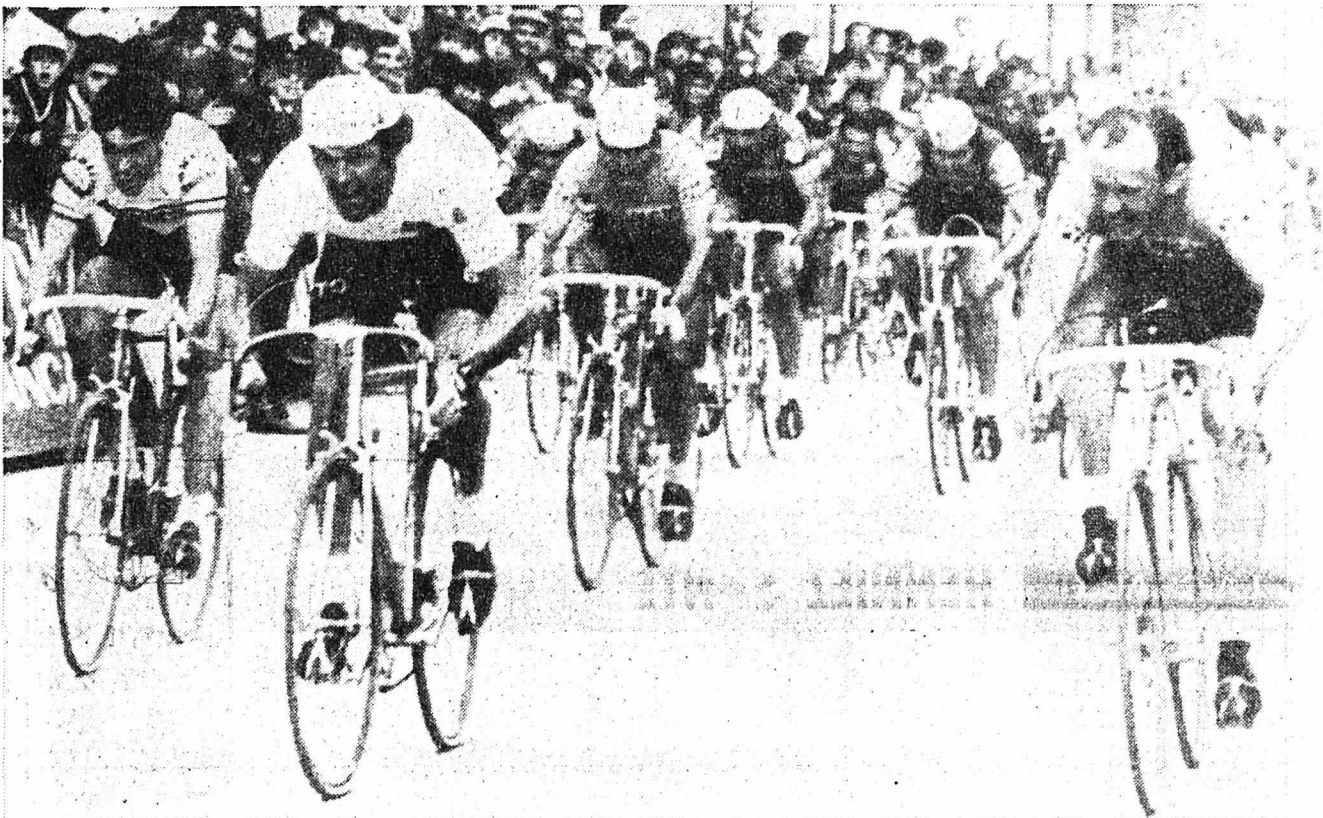
URSS - Canada 5-2 (2-0, 1-1, 2-1)

Sans renouveler sa performance réussie face à la Suède, l'URSS n'en a pas moins fêté une victoire méritée contre le Canada. La formation soviétique, devant une équipe canadienne qui avait placé le débat sur le plan de l'engagement physique, s'est en effet imposée par 5-2 (2-0, 1-1, 2-1), dans une patinoire remplie jusqu'à son dernier siège. Ce succès aurait pu être beaucoup plus net si les attaquants soviétiques n'avaient galvaudé bon nombre de chances de buts.

L'URSS prit l'avantage dès la première période, grâce à Belialetdinov et Makarov. Mais les Canadiens ne se découragèrent pas et MacAdam ramena la marque à 2-1 lors de la deuxième période. Au sein de la défense canadienne, Greg Smith et

Dans le Tour cycliste des Pouilles

Le Belge de Vlaeminck dicte toujours sa loi



Lors du sprint à San Pancrazio, de Vlaeminck s'est imposé devant Van Linden et Magrini. (bélino AP)

Déjà vainqueur des deux premières étapes, le Belge Roger de Vlaeminck a encore dicté sa loi lors de la troisième étape du Tour des Pouilles, disputée entre Locorotondo et San Pancrazio (158 km.). Le gérant de Milan-San Remo s'est en effet une nouvelle fois imposé au sprint, devant son compatriote Rik van Linden, fêtant du même coup sa troisième victoire consécutive. Résultats:

3e étape, Locorotondo - San Pancrazio (158 km.): 1. Roger de Vlaeminck (Be) 3 h 36'24"; 2. Rik van Linden (Be); 3. Riccardo Magrini (It); 4. Valerio Lualdi (It); 5. Cesare Cipollin (It); 6. Giovanni Mantovani (It); 7. Fulvio Bertacco (It); 8. Gabriele Landoni (It); 9. Mauro Simonetti (It); 10. Gianbattista Baronchelli (It), tous même temps. Puis: 28. Serge Demierre (S) à 6'03"; 88. Josef Fuchs (S); 104. Bruno Wolfer (S), même temps.

Classement Général: 1. Roger de Vlaeminck (Be) 14 h. 20'02"; 2. Vittorio Algeri (It) à 32"; 3. Silvano Contini (It) à 35"; 4. Bernt Johansson (Su) à 39"; 5. Roberto Visentini (It), même temps; 6. Rik van Linden (Be) à 59"; 7. Bruno Zanoni (It) à 1'01"; 8. Riccardo Magrini (It), même temps; 9. Giovanni Mantovani (It) à 1'02"; 10. Alfio Vandi (It) à 1'03". Puis: 69. Fuchs à 7'12"; 90. Wolfer à 9'04"; 92. Demierre à 9'20".

Lutte

Les Suisses éliminés aux championnats d'Europe

Trois Suisses étaient en lice, hier, aux championnats d'Europe de Bucarest, où la compétition de lutte libre a débuté. Tous trois ont été éliminés dès le deuxième tour à la suite de deux défaites. Résultats des Suisses:

57 kg.: Nagu (Rou) bat Bruno Kuratli (S) par tombé; 2e tour: Todchev (Bul) bat Kuratli par tombé. — 68 kg.: Jankov (Bul) bat Henri Magistrini (S) aux points; 2e tour: Seidi (You) bat Magistrini par tombé. — 82 kg.: Karabajak (Tur) bat Jimmy Martinetti (S) aux points; 2e tour: Mazur (Pol) bat Martinetti aux pts.

Football

L'état de santé de Radice

L'état de santé de Gigi Radice, l'entraîneur de l'AC Torino, qui a été victime, mardi, d'un accident de la route, continue de s'améliorer, indiquait-on à l'hôpital d'Imperia. Le directeur de l'hôpital, le professeur Tagliasacchi, a confirmé cette évolution positive mais il a déclaré préférer rester dans une « attente prudente » avant de se prononcer définitivement. Quant aux obsèques de Paolo Barison, mort carbonisé dans le même accident, elles auront lieu, vendredi, à Turin.

Victoire de l'URSS

En match international amical disputé à Tbilissi, l'URSS a obtenu une victoire aux dépens de la Suède, qu'elle a battue par 2-0 (0-0). Les deux buts de la rencontre ont été obtenus par Chenguelia (49e) et Khignatouline (55e minute).

Tennis

DÉFAITE DE MONICA SIMMEN

La Suisse Monica Simmen a été battue en huitièmes de finale du tournoi international féminin de Bari (It). Monica Simmen s'est en effet inclinée devant l'Australienne O'Neil par 6-1, 6-3.

tribune libre

Pas Laurence, mais Barbara!

A Monsieur le rédacteur en chef, MERCI pour les informations précises concernant le concours du Ski-Club La Chau-de-Fonds. MERCI aussi pour la photo (fausse) et pour m'avoir changé de nom, ce n'est pas Laurence Paolini (1964) mais Barbara Paolini (1967) qui a gagné le challenge. Je vous prie donc de remettre l'annonce sur le journal avec précision et dire que ce n'est pas Laurence mais Barbara qui a gagné le Challenge.

Merci.

Barbara

(Réd. — Avec nos excuses pour cette regrettable confusion, dans un texte donné par un membre du Ski-Club).

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Willems remporte le Tour de Belgique

Le jeune néo-professionnel Daniel Willems a remporté le Tour de Belgique. Willems (22 ans), qui s'était souvent montré à son avantage ce printemps, s'est imposé devant le « vétéran » Herman Van Springel et un autre néo-professionnel, Alfons de Wolf. La dernière étape, disputée entre Verviers et Bruxelles, n'a pas apporté de modifications sensibles en tête de la course et elle a été gagnée au sprint par le Belge Eddy Verstraten. Résultats:

5e étape, Verviers - Bruxelles (225 kilomètres): 1. Eddy Verstraten (Be) 5 h. 48'10; 2. Marc Demeyer (Be); 3. Walter Planckaert (Be); 4. Sean Kelly (Irl); 5. Piet Van Katwijk (Ho); 6. Eddy Vanhaerens (Be) tous même temps, suivis du peloton.

Classement général final: 1. Daniel Willems (Be) 20 h. 59'49; 2. Herman Van Springel (Be) à 41"; 3. Alfons de Wolf (Be) à 1'10; 4. Michel Pollentier (Be) à 1'41; 5. Gerrie Knetemann (Ho) à 1'48; 6. Lucien Van Impe (Be) à 2'04; 7. Adrian Schipper (Ho) à 2'13; 8. Marc Renier (Be) à 2'20; 9. Sean Kelly (Irl) à 2'40; 10. Guido Van Calster (Be) à 3'10.

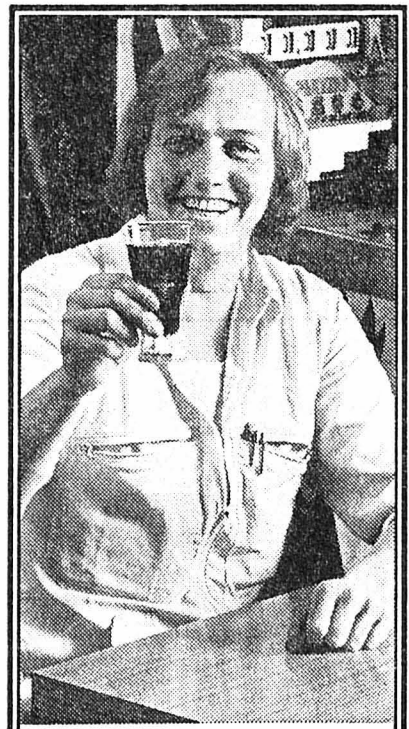
Raas en tête du Super-Prestige

Jan Raas a pris position en tête du classement du Super-Prestige. C'est sa victoire dans l'Amstel Gold Race, samedi dernier, qui lui a permis de faire un bond par-dessus de Vlaeminck et Moser. Le brillant Hollandais, très grand spécialiste des classiques, a encore quelques occasions de consolider sa position, car dimanche il sera au départ de Liège-Bastogne - Liège, puis on le verra certainement au Grand Prix de Francfort et au championnat de Zurich.

Raas va devoir mettre les bouchées doubles dans ces épreuves, car dès le début du mois de mai vont commencer les attributions de points des courses par étapes: Tour d'Espagne, Tour de Romandie, Quatre Jours de Dunkerque, Tour d'Italie, Dauphiné, etc.

Voici le classement avant Liège-Bastogne - Liège qui donnera les points suivants: 60 au 1er, puis 40, 30, 20, 15, 10, 8, 6, 4.

1. J. Raas (TI-Raleigh) 140 points; 2. R. de Vlaeminck (B) et F. Moser (I) 130; 4. Zetemelk (H) 100; 5. B. Hinault (F) 81; 6. Saronni (I) 80; 7. M. Demeyer (B) 78; 8. Willems (B) 57; 9. Lubberding (H) 53; 10. Nilsson (Su) 50.



"CYNAR pour changer un peu"

20, 21 et 23 avril — GRANDE EXPOSITION — de 9 à 20 heures

TOYOTA À CORGÉMONT



Représentation et service de voitures de tourisme utilitaires
Garage Moderne - Kurt Lehmann - Corgémont - Tél. 97 11 74



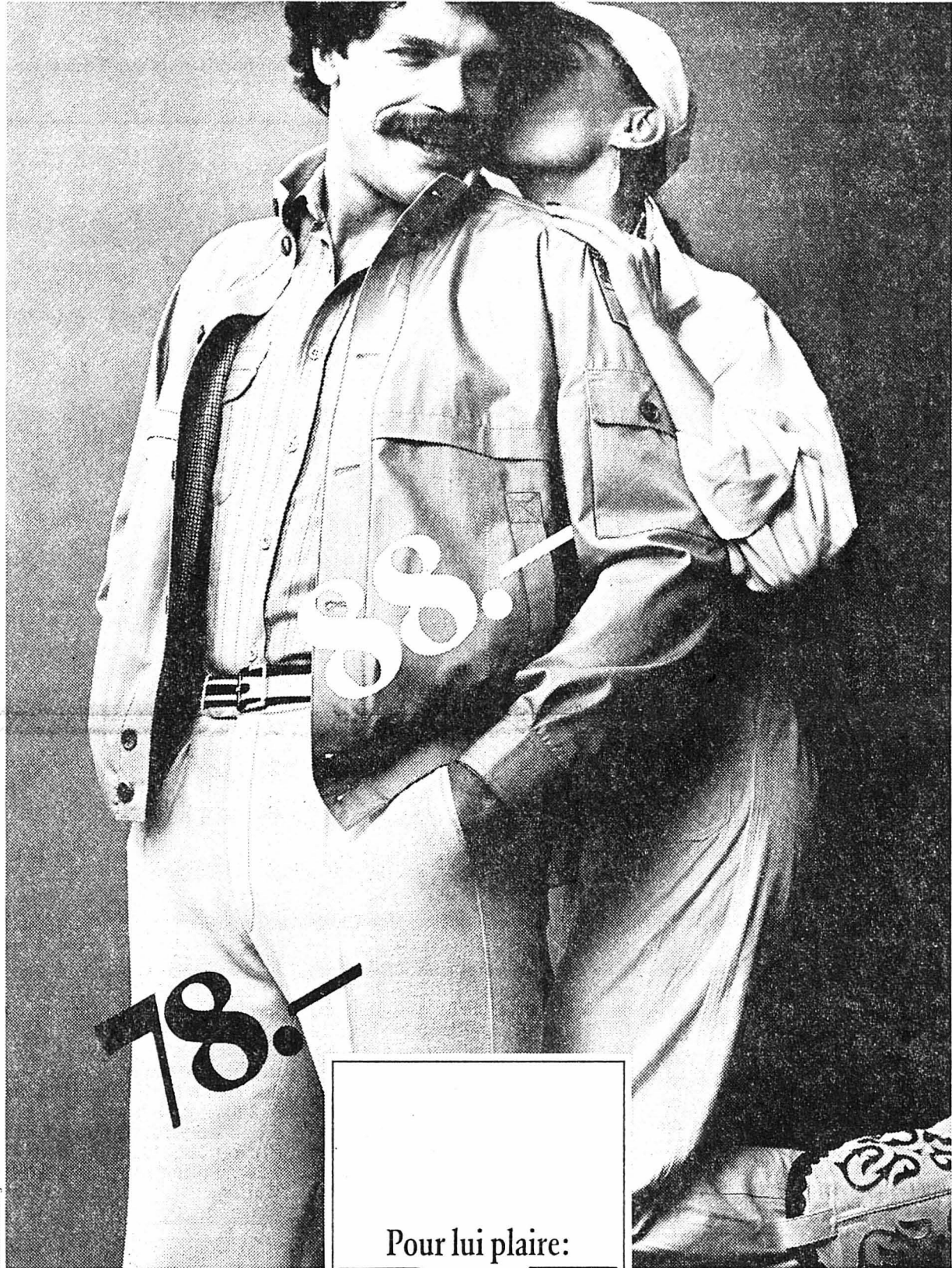
Avant d'acheter votre coordonné de vacances-loisirs-détente, allez voir de près le blouson/pantalon de PKZ, car...

...il cumule les avantages.

Le blouson: Fr. 88.-, à boutonner, col de tricot, poche sur la manche, poche intérieure zippée, 2 poches latérales confortables, doublure à carreaux,

épaulettes sportchic. Pour plaire à Madame: entretien facile.

Le pantalon: Fr. 78.-, élastique en longueur, structure lin, polyester/coton, agréable à la peau, plis de ceinture, 4 poches, devant doublé, coutures latérales rabattues.



Pour lui plaire:
PKZ

La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 58

comme à Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, St-Gall, Thoun, Vevey, Winterthur, Zurich Bahnhofstrasse et Uraniastrasse, Shopping Center Spreitenbach et Centre commercial Glatt.

Golf.



La Golf a tout pour plaire. Prix compris.

Golf M, fr. 11150.- (+ frais de transport).

1100-1600 cm³, 50-110 ch (37-81 kW). Contenance du coffre: jusqu'à 1100 l.

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



HiFi à la portée de tous

Offre de reprise

Nous reprenons votre ancien appareil pour
Fr. 200.- à Fr. 500.-

Exemple 2
**Studio HiFi
 RPC 200**



70 watts puissance musical, U, K, M, L, 8 préselections FM, tourne-disques HiFi Dual 1236 avec cellule magnétique, magnétophone à cassettes HiFi, y compris 2 boxes 250
1 698.-
 400.-

Prix net au comptant
 ./ votre ancien appareil

Notre prix

1 298.-

REICHENBACH
 Maître radio-technicien, diplômé fédéral

SERVICE APRÈS-VENTE

Av. Léopold-Robert 70

Tel. (039) 22 36 21

GRUNDIG

A vendre

caravane

IMV Adria Junior 320, avec auvent, complètement équipée, parfait état, 4 places Fr. 2800.-. Tél. (039) 22 53 40.

Urgent — A vendre, cause départ

Golf GLS

1979, 800 km., rouge mars, garantie usine. Prix à convenir. Tél. (039) 23 89 85 dès 19 heures.

Dans l'avant-saison encore plus avantageux!



1 semaine de Genève dès

Fr. 555.-*

seulement

Tunisie

Cette année, particulièrement attrayante:

Djerba

Paysages intacts, plages immenses, mer d'un bleu intense. Départs tous les dimanches.

Autres merveilleux sites balnéaires en Tunisie: Nabeul, Hammamet et Skanès/Monastir. Départs tous les samedis.

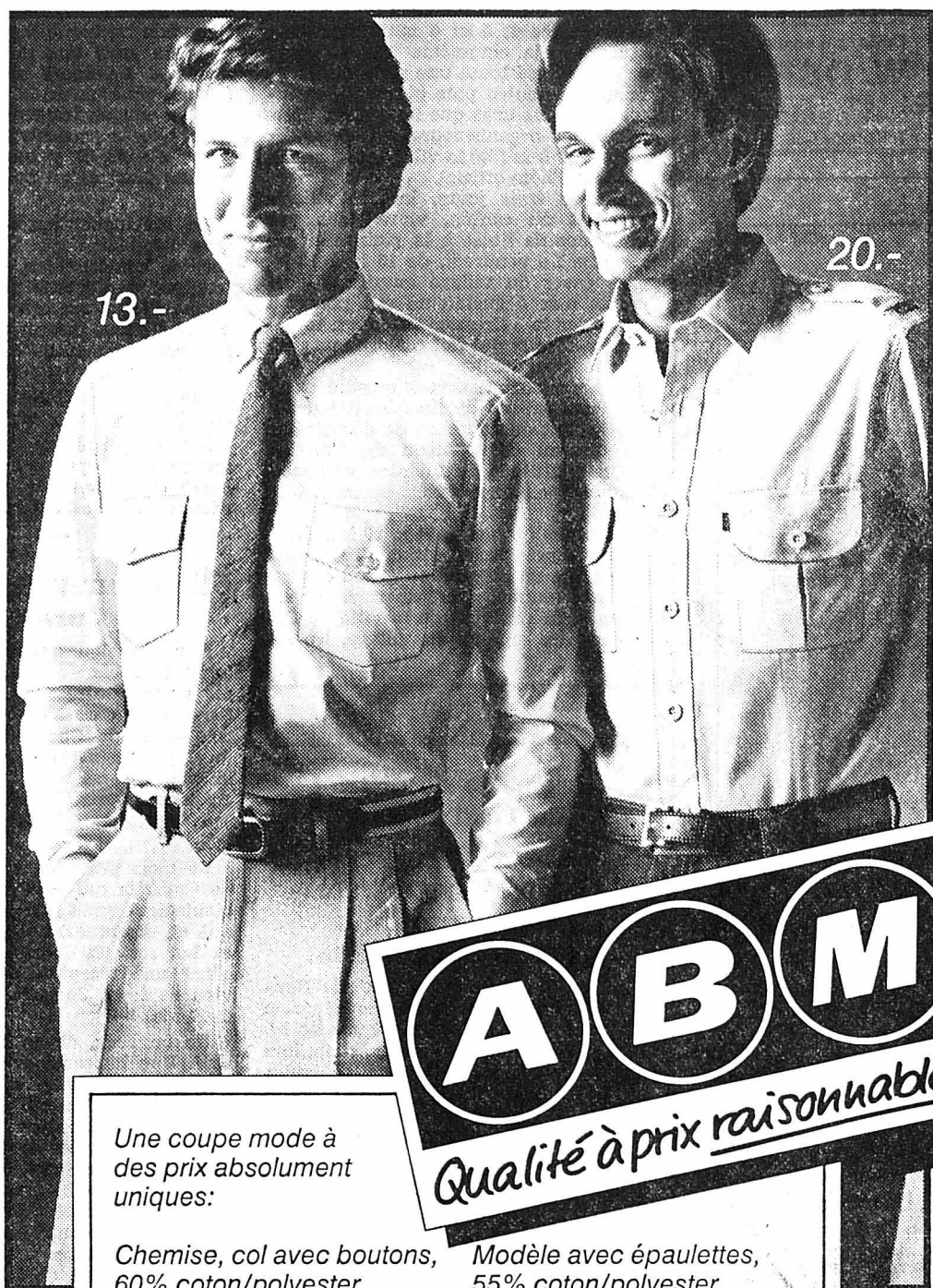
*Sous réserve du nouveau prix du carburant.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni. Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.



Les vacances - c'est Kuoni

**Certains les préfèrent avec boutons,
d'autres avec épaulettes.**



13.-

20.-



Une coupe mode à des prix absolument uniques:

Chemise, col avec boutons, 60% coton/polyester, coloris mode.

13.-

Modèle avec épaulettes, 55% coton/polyester, nombreuses couleurs

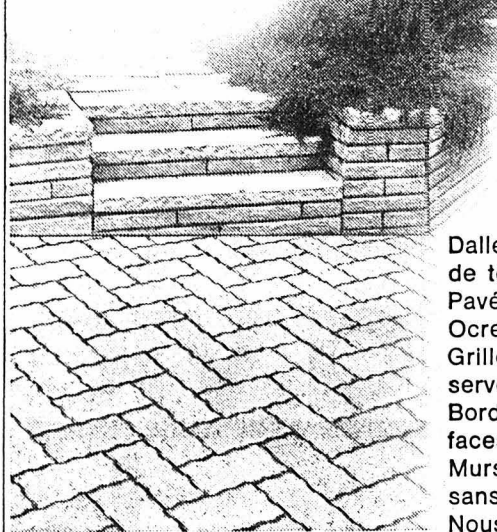
20.-

Pourquoi dépenser plus qu'il ne faut?

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

69-A-7904

BTR
C'EST AUSSI
L'ENVIRONNEMENT



Dalles de jardins et marches d'escaliers de tous formats, aspects et couleurs. Pavés en béton gris ou de couleurs. Ocre, terre cuite, rouge, noir. Grilles parking et grilles talus qui conservent la zone de verdure. Bordures « G » se collent sur des surfaces planes. Mursec le muret esthétique, se monte sans mortier. Nous vous renseignons volontiers...

BON POUR UNE DOCUMENTATION - À DÉCOUPER

NOM, PRÉNOM _____ PROF. _____

RUE ET No _____

NP/LOCALITÉ _____

BTR MATERIAUX S.A.

Zone industr. de Bois-Genoud • 1023 Crissier • Télex 24 766 • Tél. (021) 34 97 21

CS
Prêt personnel
rapide, avantageux et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
8000.-	713.60	378.45	266.75	210.90
10000.-	883.-	464.40	324.90	255.10
16000.-	1412.80	743.05	519.80	408.20
18000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
25000.-	2207.45	1161.-	812.20	637.80

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais. **Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

Je désire un prêt personnel de Fr. remboursable par mensualités de Fr.

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/No _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____

Chez l'employeur actuel depuis _____

Revenu mensuel total _____

Loyer mensuel _____

Date _____

Signature _____



A envoyer au CREDIT SUISSE 2301 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 58, 039/23 07 23, ou à une autre succursale du Crédit Suisse



L'équipement. Une exigence internationale.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACPS



GARAGE P. RUCKSTUHL S.A. — **LA CHAUX-DE-FONDS**
54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 — Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

Renault **la meilleure solution.**

A DEUX PAS DE CHEZ VOUSToutes les agences représentées
sous le même toit**PRO VOYAGES S.A.**
2720 TRAMELAN

Grand-Rue 147 - Tél. (032) 92 58 58

Ah!
une
cheminée
de
Rutz!**CHEMISAGE DE CHEMINÉES** en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ). 10 ans de garantie. **CAPES ANTIREFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINÉES.**

Devis sans engagement.

W. OBRIST
Ch. des Grands-Pins 13
2000 NEUCHÂTEL
Téléphone 038 25 29 57**DISTRICT DE NEUCHÂTEL**

Cinquième Fête du vin nouveau

Trois jours de liesse à Cressier

La fête du Vin nouveau de Cressier, célébrée les 4, 5 et 6 mai 1979 — et ceci pour la cinquième fois — verra se poursuivre toute une série de manifestations toutes plus attirantes et attrayantes les unes que les autres. Cette année les organisateurs ont l'honneur d'associer à la fête la ville de Delémont, qui sera l'hôte officiel.

Durant trois jours, la cité viticole de l'est du canton, vivra dans une ambiance de liesse à la gloire de vins réputés. Le vendredi, de 16 h. à 18 h., cinq caves du village ouvriront leurs portes aux dégustateurs qui pourront apprécier le « Cressier 1978 » un millésime pompeux qui fait ressortir un parfum tout particulier.

Les visiteurs pourront ensuite exercer leurs talents de fin dégustateur en participant au concours de dégustation au Caveau du Château de Cressier. Une multitude de buvettes, guinguettes avec ambiance seront ouvertes tard la nuit.

Le samedi 5 mai, à 14 h. 30 immédiatement après la réception des invités à la place de la gare, un grand cortège costumé auquel participeront divers groupes folkloriques de la ville de Delémont, les enfants du village, les so-

ciétés locales, les représentants de la Confrérie bachique les Olifants Prévot du Jura ainsi que plusieurs corps de musique. Le sport n'est pas oublié: tournoi vétérans du FC Cressier et rencontres amicales de tennis.

La fête se poursuivra dans les multiples stands, il y aura aussi la fête foraine ainsi qu'un bal à la salle Vallier.

Le dimanche après-midi, toujours sous l'emblème du Vin nouveau un cortège humoristique, organisé par la jeunesse de Cressier précèdera la traditionnelle course aux œufs. Ces deux manifestations donneront à la fête, qui se poursuivra jusqu'à 20 h. une ambiance toute particulière et typique.

Les meilleurs dégustateurs recevront leur prix après la course aux œufs.

Les organisateurs mettent tout en œuvre pour que ces trois jours de liesse connaissent la réussite des années précédentes. (comm.)

Une commune heureuse: Cornaux

Il y a quelques communes qui semblent être bénies des dieux. Cornaux est l'une d'entre elles. Elle est plantée dans un cadre splendide, au pied des forêts de Chaumont, à deux pas du lac, elle est entourée de jardins, la verdure est partout présente. De grandes industries sont implantées sur son territoire, la population est fidèle.

Le mois prochain, c'est un habitant de Cornaux qui sera nommé vraisemblablement président du Grand Conseil et, maintenant déjà, les autorités et les sociétés locales œuvrent pour offrir une réception dont on se souviendra à M. Jacques Boillat, le lundi 21 mai.

Un bonheur, dit-on, ne vient jamais seul. Une heureuse surprise a été enregistrée par tous les contribuables: alors que le budget pour 1978 mentionnait un excédent de dépense de 27.215 francs, les comptes présentés récemment montrent au contraire un bénéfice de 26.895 francs. Les recettes ont été plus importantes que prévues, les dépenses, contrôlées avec minutie ont été inférieures à celles budgétées. Il a été possible de consacrer plus de 400.000 francs à des amortissements supplémentaires.

Heureuse commune que celle de Cornaux! Les deux événements prouvent que l'avenir est souvent meilleur que prévu et que l'optimisme a sa raison d'être partout. RWS

DISTRICT DE BOUDRY**PESEUX****Entraide à La Côte**

Comme cela existe dans plusieurs localités déjà — La Grapilleuse à Neuchâtel par exemple — un service d'entraide va s'ouvrir à Pesieux. Les paroisses de La Côte, protestante et catholique, ouvriront un local où seront vendus des vêtements usagés mais propres ainsi que différents objets — provenant des artisans du tiers monde. Les dons seront reçus chaleureusement et le bénéfice enregistré sera destiné à des personnes peu aisées de la région. (rws)

PAYS NEUCHÂTELOIS**La construction dans le canton**

La situation de l'industrie neuchâteloise du bâtiment ne s'est guère améliorée en 1978, indique le rapport annuel de la Banque Cantonale Neuchâteloise qui fait le point sur l'économie cantonale. La construction d'immeubles locatifs est pratiquement arrêtée et les investissements publics sont en recul. Toutefois, s'il y a stagnation dans le gros œuvre, un net progrès est noté dans le second œuvre, qui comprend la peinture et gypserie, la menuiserie, le chauffage, le sanitaire, etc. En effet, les rénovations d'immeubles anciens et la construction de maisons familiales vont bon train. On a dénombré l'an dernier 317 logements nouveaux dans 141 bâtiments (262 et 116 l'année précédente). A fin décembre, 387 logements étaient en construction. Sur les 62 communes du canton, 46 ont annoncé de nouvelles constructions: 52 communes ont délivré le permis de construire pour 239 bâtiments comprenant 342 logements. Ces chiffres démontrent que la propriété immobilière attire un nombre toujours plus grand de nos concitoyens, grâce à la baisse des taux d'intérêts et aux très larges facilités de crédit offertes par les banques, ajoute la BCN. (imp.)

Que serait la vie sans les Appenzeller?

LINTAS AB 4-78

Celui que l'on connaît bien...
L'APPENZELLER ALPENBITTER qui doit son incomparable saveur à un mélange tout spécial de 45 plantes et épices.
L'APPENZELLER ALPENBITTER est garanti sans produits artificiels. Il se sert frais, sec ou à l'eau.



La marque des produits de qualité de la maison Ebnetter.

Celui qu'il faut connaître...
L'APPENZELLER KRAUTER. Un produit de grande classe de la maison Ebnetter. Une sélection de plantes, graines et racines lui donne un bouquet caractéristique, très marquant et original.



«Buvez naturel!»

Appenzeller

Liste des dépositaires: Emil Ebnetter & Cie S.A., 9050 Appenzell

• VIE POLITIQUE •**Assemblée de district du Parti radical**

**M. C. Frey et
Mme J. Bauermeister-Guye** candidats
au Conseil national

Le Parti radical du district de Neuchâtel a tenu son assemblée générale à Hauterive, sous la présidence de M. Rémy Bachmann. Il a été question, lors de cette réunion, des élections fédérales de l'automne prochain.

C'est à l'unanimité que l'assemblée a approuvé la candidature de M. Yann Richter, président du Parti radical-démocratique suisse, au Conseil des Etats. C'est également à l'unanimité que les radicaux du district présenteront au congrès annuel de l'APRN les candidatures de Mme Jacqueline Bauermeister et de M. Claude Frey au Conseil national. M. Claude Frey, licencié en sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, est actuellement conseiller communal du chef-lieu, député au Grand Conseil et président cantonal du parti radical. Nouvelle venue sur la scène publique (à l'exception d'une candidature au Grand Conseil lors des premières élections qui suivirent l'octroi du droit de vote aux femmes), Mme Bauermeister-Guye est, depuis 1960, directrice de l'Office social neuchâtelois. (imp)

mémento**Neuchâtel**

Jazzland: Mabel Franckline.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. et 20 h., Le docteur Jivago.
Arcades: 20 h. 30, Coup de tête.
Bio: 18 h. 40 et 20 h. 45, Nosferatu fantôme de la nuit.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45 et 23 h. Ashanti.
Rex: 20 h. 45, L'homme en colère.
Studio: 21 h., Une si gentille petite fille.

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, 20 h. 30, Rio Bravo.
Galerie Château de Môtiers: expos. Wilmar, peintre.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière-visite: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Main-Tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiorganni, Fontainemelon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30; samedi, 8 - 9 h. Tél. 53 15 31.

aujourd'hui au

restaurant

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Vu le succès formidable de notre quinzaine de filets de perches, à nouveau et chaque soir

Filets de perche
au beurre

Pommes persillées

4.90

CANTON DU JURA

LES BOIS

Assises de la Société
des sentiers du Doubs

Le comité de la Société des sentiers du Doubs, section des Franches-Montagnes, a convoqué en assemblée générale les membres et amis de la Société des sentiers du Doubs pour demain après-midi, au Restaurant du Cerneux-Godat, commune des Bois. Il espère que nombreux seront ceux qui voudront assister aux assises de la section, marquant ainsi leur intérêt à la bonne marche de la société. (comm.)

Décès d'une
personnalité locale

C'est avec consternation que la population du village apprenait mercredi soir, le décès de M. Louis Bilat, à l'âge de 70 ans, après une courte maladie. Né le 19 octobre 1909 à Saint-Imier dans une famille de 10 enfants, M. Bilat y passa une partie de sa jeunesse. Après avoir fréquenté l'école pendant six ans aux Pommerats, puis aux Bois, ses parents étant venus s'établir au village, M. Bilat fit un apprentissage d'horloger-remonteur dans un comptoir d'horlogerie du village. En 1936 il épousa Mlle Denise Juillerat, des Bois. De cette union naquirent quatre enfants. Homme dévoué pour la cause publique, M. Louis Bilat fut élu maire de la commune en 1940 après avoir été conseiller communal quelques années auparavant, poste qu'il occupa durant trois périodes de quatre ans. M. Bilat fit partie également de nombreuses commissions cantonales, régionales et locales. En 1947, il était nommé expert cantonal des Valeurs officielles agricoles. Il fit partie également de la Commission cantonale des impôts. Connu pour ses capacités, M. Louis Bilat fut membre du Conseil d'administration de l'Hôpital régional de Saignelégier, du comité du Syndicat des eaux des Franches-Montagnes, membre du comité de l'Orphelinat de Belfond et, pendant 40 ans, il fut un membre dévoué à l'Office de la culture des champs. Sur le plan local, M. Bilat fut appelé comme inspecteur des viandes durant une quarantaine d'années, administrateur de la société La Concordia et vérificateur des comptes communaux. Pendant plusieurs années, M. Bilat fut président de l'Union des sociétés des Bois. Il fut également président de la Société de tir et membre fondateur du stand actuel. Fervent chrétien, M. Louis Bilat laisse le souvenir d'un grand travailleur, d'un homme dévoué et d'un époux attaché à sa famille. (jmb)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIER

Police cantonale : tél. 51 11 07.

Préfecture : tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité : tél. 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.

Médecins : Dr Bloudanis, tél. 51 12 84 ; Dr Meyrat, tél. 51 22 33 ; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme : tél. (039) 51 11 50.

Service du feu : No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura : Renseignements tél. 51 21 51.

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités 31 14 96

LE COMITÉ
DE LA FÉDÉRATION
CANTONALE
NEUCHATELOISE
DES ENTREPRENEURS

a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Mario PIEMONTESE

ancien membre du comité et membre de la Commission de formation professionnelle.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je suis le bon berger, je connais mes brebis et elles me connaissent.

Jean X, v. 13-14.

Epouse chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous. Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Jean-Pierre Eckhardt ;
Madame Juliette Eckhardt-Savoie, à Auvornier ;
Monsieur et Madame Willy Eckhardt et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame Yvonne Eckhardt, à Genève ;
Madame Nadine Betschen-Frey ;
Madame Valérie Vallotton, à Genève, et famille ;
Les descendants de feu Charles Frey-Ducommun,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine ECKHARDT

leur très chère et regrettée épouse, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi soir, dans sa 56e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 avril 1979.

L'incinération aura lieu samedi 21 avril.

Culte au crématoire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 10, rue des Rosiers.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BOIS



Maintenant l'Eternel t'a donné du repos après tes fatigues.

Esaïe 14, v. 3.

Madame Louis Bilat-Juillerat, Les Bois ;
Madame et Monsieur Louis Boillat-Bilat et leurs enfants Jean-François et Catherine, Les Bois ;
Monsieur et Madame Paul-Henri Bilat-Bouille et leur fils Frédéric, Les Bois ;
Madame Marie-Rose Bilat et sa fille Aïda, Les Bois ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Bilat-Froidevaux ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Juillerat-Froidevaux,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis BILAT

AGRICULTEUR

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, décédé subitement, dans sa 70e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

LES BOIS, le 18 avril 1979.

La célébration eucharistique, suivie de l'enterrement, aura lieu aux Bois, le samedi 21 avril 1979, à 14 h. 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église des Bois, où une veillée de prières a lieu le vendredi 20 avril, à 20 h. 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

La famille de

Madame Marthe JACOT-JAGGI

a été profondément réconfortée dans son chagrin par tous ceux qui ont montré l'affection, l'estime et l'amitié qu'ils portaient à la défunte ; elle les remercie du fond du cœur d'avoir participé à son grand deuil par leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

La famille de

Madame Lily ZAUGG-JACOT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

Madame Blurette BREGUET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

SAINT-IMIER

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Les parents, amis et connaissances, sont informés du décès de

Madame

Alphonse GIOVANNINI
née Blanche BOSSERT

survenu en date du 18 avril 1979.

Les familles affligées :

Monsieur Alphonse Giovannini, à Saint-Imier ;
Monsieur Remo Giovannini et ses enfants, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Lino Giovannini et leur fils, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Chiesa et leurs enfants, à Saint-Imier ;
La famille de feu Maurice Bossert-Laager ;
La famille de feu Alphonse Giovannini-Canepa.

L'incinération aura lieu, sans cérémonie, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à la Collégiale de Saint-Imier, le samedi 21 avril, à 11 heures.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile mortuaire :

Rue de la Serre 21.

En lieu et place de fleurs, prière de penser à la maison de repos « Hébron », ccp. 23-4225 ou à l'Hôpital de district de Courtelary, à Saint-Imier, ccp. 23-1105.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.

Marc IV, v. 35.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Madame Yvette Linder-Brelaz, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Bernard Girard-Linder et leur fille ;
Madame et Monsieur Roger Girard-Linder, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Yvonne Linder-Amstutz, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Ernest Stoller, son filleul ;
Les descendants de Georges Matthey ;
Les descendants de Arnold Linder,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Lisa-Lavinia LINDER

née MATTHEY-DE-L'ENDROIT

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 96e année.

SAINT-IMIER, le 18 avril 1979.

L'enterrement aura lieu le samedi 21 avril 1979, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 45, à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, où le corps repose.

Domicile de la famille : rue des Roches 27, à Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, sont priées de penser au Home « Hébron », à Mont-Soleil, ccp. 23-4225.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SONVILIER

Profondément émue par les témoignages de sympathie et d'affection reçus durant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur Fritz WÄLTI

ancien boulanger

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve.

Leur présence, leurs visites, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont été, en ces jours de pénible séparation, un précieux réconfort.

Sonvilier, avril 1979.

LA SAGNE

La famille de

Monsieur Ernst ZWAHLEN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à son cher époux, papa et grand-papa.

La Sagne, avril 1979.

La famille de

Madame Nelly WYSS

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

En Autriche

Oublié dans une prison

Un jeune Autrichien, Andreas Mihavecs, 18 ans, de Bregenz (ouest de l'Autriche), ne pardonnera pas, à coup sûr, au mauvais sort et à la négligence de la police qui lui ont valu de passer dix-sept jours au « violon », sans manger ni boire, pour un délit qu'il n'avait pas commis.

Le 1er avril, se trouvant à bord d'une voiture accidentée, il avait été emmené au poste de Hochst, à la frontière suisse. Là, confondu avec le chauffeur, manifestement en état d'ébriété, il fut enfermé dans la chambre de sûreté où les gendarmes, alors accaparés par une autre affaire l'oublièrent.

Le malheureux, dont les appels n'avaient pas été entendus, devait être découvert fortuitement mardi dernier, dans un triste état. Les médecins de la station de réanimation de l'Hôpital de Bregenz où il est soigné estiment qu'il est miraculeux que celui-ci ait survécu à cette épreuve. (afp)

A Three Mile Island

113.000 litres d'eau radioactive se sont échappés du réacteur

Les quantités d'isotopes radioactifs qui s'échappaient du réacteur de Three Mile Island depuis l'accident du 28 mars, sont tombées en dessous des seuils détectables au cours des dernières 24 heures, a annoncé hier un porte-parole de la Commission de réglementation nucléaire (NRC).

Des techniciens installent de nouveaux filtres à air dans le bâtiment annexe du réacteur qui s'est trouvé gravement contaminé par de l'eau

hautement radioactive lors de l'accident.

Il a fallu environ une semaine pour que la NRC apprenne que 113.000 litres de cette eau hautement radioactive s'étaient répandus sur le plancher du bâtiment annexe, révèle la transcription des discussions qu'ont eues les responsables de la NRC lors de l'accident.

Cette transcription, rendue publique par la NRC, indique que les responsables seraient sans doute tombés d'accord pour ordonner la fermeture des huit réacteurs construits par Babcock et Wilcox, s'ils avaient connu dès le départ la gravité de l'accident. (reuter)

En Lorraine

Grand projet

Les automobiles Peugeot et Renault projettent de créer ensemble en Lorraine une fonderie d'aluminium sous pression qui commencerait à fonctionner en 1980 et dont l'effectif devrait dépasser un millier de personnes en 1983, ont annoncé jeudi les deux sociétés. Au total, Peugeot - Citroën et Renault proposent la création d'environ 6000 emplois en Lorraine d'ici quatre ans.

● **ARMAGH** (Irlande du Nord). — Une gardienne de prison a été tuée devant l'établissement où elle travaillait par des inconnus circulant en voiture. Trois de ses collègues ont été blessés, dont une grièvement.

● **KINGSTOWN** (île de St-Vincent). — Sept éruptions du volcan de la Soufrière ont fait trembler l'île antillaise de Saint-Vincent.

● **MILAN**. — Un policier appartenant à une brigade antiterroriste a été abattu à bout portant dans une rue de Milan par un tireur isolé.

● **MOSCOU**. — A la fin de sa session de deux jours, le Soviet suprême a reconduit le gouvernement soviétique sans y apporter le moindre changement. M. Kossyguine reste président du Conseil des ministres et M. Tikhonov premier vice-président.

● **N'DJAMENA**. — Les troupes libyennes ont continué hier leur progression dans le nord du Tchad où des affrontements ont eu lieu depuis vendredi dernier avec des unités tchadiennes.

Dusseldorf: nazis acquittés

► Suite de la 1re page

Le procès de Majdanek pourrait bien être le dernier pour crimes de guerre, à moins que le Bundestag ne lève la prescription pour les crimes commis à l'époque nazie. Celle-ci entrera en vigueur le 31 décembre. Trois propositions de loi tendant à permettre la poursuite des enquêtes et les poursuites devant les tribunaux après cette date ont été déposées sur le bureau du Parlement.

La presse et les moyens audio-visuels ouest-allemands ont pratiquement fait le silence sur le procès de Dusseldorf, alors que ses débats ont été suivis intensément en Pologne et en Israël. Les avocats de la défense ont été accusés par certains d'avoir sans raison retardé la procédure par le dépôt fréquent de conclusions et d'avoir manqué d'égards envers des témoins âgés venus rappeler à la barre de cruels souvenirs. Le procès s'éternisait tant à un moment que le gouvernement israélien est directement intervenu auprès du gouvernement de Bonn pour demander des éclaircissements et s'assurer qu'il n'était pas volontairement retardé. (ap)

Après les entretiens Khomeiny-Taleghani à Qom

Le rififi des ayatollah continue

« Les entretiens Khomeiny - Taleghani » seront décisifs, titrait hier en première page le quotidien indépendant de Téhéran « Ayandegan ». La rencontre entre les deux ayatollah dans la ville sainte de Qom a d'autre part été confirmée hier matin par Radio Téhéran qui n'en précise toutefois pas la teneur. En recevant les responsables des « comités de Téhéran », l'ayatollah Khomeiny a pour sa part défendu le « maintien des comités islamiques tant que le gouvernement ne sera pas capable d'assumer avec forces ses devoirs et ses responsabilités ».

CONTRE LES « ENNEMIS DE LA RÉVOLUTION »

La radio iranienne a précisé que l'ayatollah Taleghani s'était rendu à Qom en compagnie du fils du chef de la Révolution islamique, Hadj Seyyed Ahmad Khomeiny. On rappelle que dans son deuxième message radiodiffusé de mercredi à midi, l'ayatollah Taleghani avait déclaré qu'il s'adresserait au peuple après ses entretiens avec Khomeiny. Son silence prolongé indique, selon les observateurs, que les dissensions entre les deux ayatollah subsistent.

Cette première brèche dans le bloc des dirigeants religieux iraniens est

plus ou moins colmatée par Radio-Téhéran qui, annonçant la manifestation de plusieurs centaines de milliers de personnes mercredi, précise que celles-ci ont lancé des slogans en faveur des ayatollah Khomeiny et Taleghani, et contre « les ennemis de la révolution » à l'appel d'un nouveau groupe, les « Mojahedine de l'Islam ». Ce groupe jouirait de l'appui des autorités.

« PROBABLEMENT DES AMÉRICAINS »

En recevant les responsables des « Comités de Téhéran » dont il a soutenu implicitement l'action, l'ayatollah Khomeiny a déclaré qu'il était nécessaire de maintenir les comités mais qu'il était urgent de les nettoyer. « Ecarter les corrompus, remplacez-les par des hommes intègres : l'ennemi s'efforce de semer la discorde parmi les leaders religieux », a-t-il dit en substance. Se référant à l'affaire Taleghani et aux manifestations de soutien en sa faveur, l'ayatollah Khomeiny a ajouté : « Comment se fait-il que des non-croyants participent activement aux manifestations de solidarité avec l'ayatollah Taleghani qui est pour-

tant un homme de Dieu ? ». Khomeiny a conclu en estimant que ces « ennemis » prenaient leurs ordres à l'étranger et « probablement des Américains ».

EXÉCUTION D'UN RELIGIEUX

Enfin, pour la première fois depuis la « révolution » de février dernier, un religieux a été condamné à mort et exécuté hier à l'aube. Ce religieux, Ahmad Alemi Zadeh, a été condamné par le Tribunal révolutionnaire de la ville d'Hamaan (à 250 kilomètres à l'ouest de Téhéran). Il aurait été reconnu coupable de collaboration avec la SAVAK (police politique du chah).

KURDISTAN:

SITUATION TENDUE

Par ailleurs, la situation restait tendue à Sanandadj, capitale du Kurdistan iranien où, d'après les premiers résultats des élections municipales de vendredi dernier, les partisans de M. Ahmad Moftizadeh, l'un des chefs religieux sunnites pro-Khomeiny de la région, ont occupé huit des 11 sièges que comprendra le Conseil de la ville. Selon une source informée, les partisans de M. Moftizadeh ont renoncé à proclamer la « guerre sainte » comme ils en avaient l'intention contre les feddayin (marxistes indépendants) et l'Union des forces démocratiques (qui avaient constitué le Conseil révolutionnaire de Sanandadj), pendant les affrontements du mois dernier avec l'armée. (afp)

Négociations sino-vietnamiennes

Pékin: « Hanoi empoisonne l'atmosphère »

La Chine a accusé hier le Vietnam « d'empoisonner l'atmosphère » des négociations sino-vietnamiennes, ouvertes mercredi dans la capitale vietnamienne.

Citant un éditorial de l'organe du Parti communiste vietnamien « Nhan

Dan », l'agence Chine nouvelle en a critiqué, à Pékin, « le ton menaçant ».

« Nhan Dan » a affirmé que « les pourparlers seraient vains » si la Chine ne retirait pas ses troupes des positions en territoire vietnamien qu'Hanoi les accuse d'occuper.

Chine nouvelle a rétorqué, une nouvelle fois, à ce propos, que cette accusation était dénuée de tout fondement.

L'agence officielle chinoise a également dénoncé les « sentiments antichinois » dont certains dirigeants vietnamiens se seraient faits les interprètes à la veille de l'ouverture des négociations de Hanoi, et notamment la « calomnie » selon laquelle la Chine masserait des troupes sur les frontières du Vietnam et du Laos en vue « d'une nouvelle aventure militaire ». (afp)

Les médecins américains ne comprenaient pas sa langue

Un Chinois a passé 28 ans dans des asiles d'aliénés

Un immigrant chinois, venu à Chicago, a passé 28 ans dans des asiles pour malades mentaux aux Etats-Unis, simplement parce que les médecins ne comprenaient pas sa langue.

L'affaire a été portée devant la justice. La partie civile estime que dans tous les hôpitaux où il est passé, les médecins ne se sont jamais donné la peine d'aller chercher un interprète pour comprendre les propos du malheureux qui s'exprimait dans un dialecte surtout parlé par les immigrants chinois de la région de Chicago.

L'homme, identifié comme David T., âgé d'une cinquantaine d'années, est arrivé aux Etats-Unis en 1949. Il a été interné en 1952 par erreur, estime la partie civile. A l'appui de

● **RENO**. — Un bombardier nucléaire qui s'écrase dans le désert du Nevada. Des émissions mortelles qui se dégagent des débris des armements de l'appareil. Telles sont les premières lignes d'un scénario qui règle depuis mercredi des exercices de simulation réunissant 500 experts américains civils et militaires.

sa théorie, elle révèle qu'en novembre dernier, David T. a eu l'occasion de rencontrer des ouvriers chinois dans un restaurant chinois de Chicago. Ils ont alors rapporté qu'il était d'une intelligence moyenne. (reuter)

Après la proclamation de l'Etat du « Liban libre »

Le commandant Saad Haddad sera condamné à mort

► Suite de la 1re page

Huit « Casques bleus », six soldats irlandais et deux officiers néerlandais, ont été blessés au cours de cet-

Dans les Pyrénées

Des escargots qui donnent la toux

Un sujet d'inquiétude pour les agents du Parc national des Pyrénées occidentales et pour les services vétérinaires des départements pyrénéens : on observe depuis quel-ques temps des symptômes de toux chez les isards.

Des analyses ont été effectuées sur quelques bêtes mortes par les vétérinaires. Ceux-ci ont conclu à une maladie d'origine parasitaire dont le responsable est un ver « protostrongyline » qui provoque des lésions de broncho-pneumonie et qui peut être transmis par les escargots.

Cette parasitose spécifique du petit ruminant ne présente cependant aucun danger pour l'homme, même pour celui qui les consomme. (ap)

● **TOKYO**. — M. Tojo, le premier ministre nippon de la Deuxième Guerre mondiale, et treize autres criminels de guerre condamnés en 1948 par les alliés, ont été secrètement inscrits en octobre dernier sur le mémorial du plus grand temple shinto à Yasukuni.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Honnêteté cartérienne

Même si le président Carter n'est peut-être pas le grand homme politique dont rêvaient certains Américains, même si son administration n'est pas toujours très efficace, il faut lui concéder une immense qualité : c'est, sans doute, un des hommes les plus honnêtes qui aient régné à Washington.

Mais l'honnêteté s'accommode souvent assez mal avec la grande politique, car elle suppose une tendance à toujours remettre en question les décisions prises et à la limite — ce qui paraît être le cas de M. Carter si l'on en croit un de ses anciens maîtres à penser — elle implique un état d'insécurité profond de l'âme et de l'esprit. En un mot, un état de perpétuels craintes et tremblements kirkegardiens.

Dans un monde machiavélique, c'est surtout la faiblesse apparente de M. Carter qui souvent se remarque, et c'est ce qui explique son manque de popularité dans un pays qui raffole des hommes et des femmes très sûrs d'eux-mêmes.

Mais la grandeur de M. Carter éclate aussi parfois et il y a gros à parier que, dans quelques décennies, elle lui vaudra une renommée enviable dans le livre de l'Histoire.

Nous en voulons pour preuve l'acharnement avec lequel l'administration Carter refuse d'enterrer l'affaire Letellier, cet ambassadeur chilien assassiné en 1976 aux Etats-Unis par des séides obéissant, selon toute vraisemblance, aux ordres du général Pinochet.

A la suite de la condamnation récente aux Etats-Unis de trois exilés cubains, reconnus coupables de complicité dans ce meurtre, presque tout autre président des USA eût mis une sourdine à l'affaire. Du moment qu'il y avait eu condamnation, l'opinion publique mondiale ne devait-elle pas être satisfaite ?

L'honnêteté de M. Carter n'a pu se contenter de ce procédé. Les lampistes punis, il exige maintenant l'extradition du général Contreras, du colonel Espinoza et du capitaine Fernandez qui, à l'époque du crime, étaient membres de la terrible Dina, la sanglante police secrète chilienne, aujourd'hui dissoute. Or ces trois hommes touchent de très près au général Pinochet et M. Carter sait très bien que si le dictateur de Santiago les lui livrait, ce dernier aurait de grands risques de perdre la face.

Ce nonobstant, M. Carter insiste. Puisqu'il est de règle que les pays ne laissent jamais leurs ressortissants, fussent-ils coupables des pires crimes, être envoyés à l'étranger pour y être jugés, il est conscient qu'il demande l'impossible et qu'il perdra un allié peu rehausant, mais important, en la personne du général Pinochet.

L'honnêteté, c'est cela. Mais combien d'hommes d'Etat d'une grande puissance auraient-ils été capables d'aller si loin dans ce domaine ?

Willy BRANDT

L'officier rebelle s'était opposé à l'installation de « Casques bleus » dans le territoire qu'il occupe, faisant valoir qu'ils seraient incapables d'empêcher le retour des feddayin dans ce secteur. En outre, pour lui, l'armée libanaise n'est qu'un instrument des forces syriennes qui occupent la plus grande partie du pays, au sein de la Force arabe de dissuasion (FAD), depuis 1976. (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Que pensez-vous d'Holocauste ?
- 7 Noiraigue : démission surprise.
- 9 Transport insolite à Tramelan.
- 14 Souveraineté du Jura : cérémonie maintenue.
- 19 Cyclisme : présentation du Giro.
- 23 Les championnats du monde de hockey.
- 29 Le week-end sportif.
- 38 Madame-Impar.

Prévisions météorologiques

La couche de stratus se dissipera en grande partie le matin et le temps deviendra ensoleillé.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,41.

☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆

Reprise du championnat après la pause des fêtes de Pâques
Neuchâtel Xamax doit s'imposer à Sion et La Chaux-de-Fonds en faire de même face à Young Fellows au Parc des Sports
 Tâche plus difficile pour Bienne qui attend Winterthour

Pour les clubs de ligue nationale A, la phase décisive commence. Certes le public va porter, avant tout, ses regards vers ceux qui luttent pour le titre, mais la lutte pour éviter la chute doit également retenir l'attention des supporters des équipes menacées. A ce titre, le match Sion - Neuchâtel Xamax a déjà une grande importance. Les Valaisans sont en effet au bas du tableau à égalité de points avec Nordstern, mais avec une différence d'une unité sur Chiasso. C'est dire si les Séduois aborderont cette rencontre avec la ferme intention de s'imposer. En ligue B, les Chaux-de-Fonniers qui viennent d'être battus et rejoints au commandement par Lugano, ne sauraient se permettre la moindre perte de points à La Charrière, devant Young Fellows, lanterne rouge. De son côté Bienne jouera le rôle d'arbitre, car il recevra Winterthour; une formation qui vole de succès en succès et qui désormais brigue une place parmi les candidats à l'ascension.

Les Xamaxiens en Valais

Battus lundi à Genève par Servette dans le cadre de la Coupe suisse, les Xamaxiens ne sauraient se permettre un nouvel échec face à Sion, même en terre valaisanne. C'est à cette condition qu'ils conserveront l'indispensable public lors des matchs à venir. Cette rencontre est d'ailleurs très importante pour Sion si il entend se tirer d'affaire à la fin de ce tour de relégation. Il est cer-

tain que tout sera mis en œuvre afin que les Valaisans ne restent pas bredouilles. C'est un déplacement qui s'annonce difficile, mais au vu de la récente performance des Neuchâtelois en Coupe de Suisse, face à Servette et à Genève on est en droit d'attendre un succès. Equipes probables:

SION: Pittier; Dayen, In Albon, Geiger, Balet; Isoz, Mathez, Perrier; Luisier, Brigger, Sarrasin (Vergères).
 NEUCHATEL XAMAX: Stemmer; Hasler, Osterwalder, Mundwiler, Richard; Weller, Gross, Bianchi; Luthi, Decastel, Salvi, (Capraro).

Bienne attend les «Lions»

Les Seelandais, qui flirtent avec le bas du tableau, ne vont pas au-devant d'une tâche facile ce week-end: ils reçoivent Winterthour! Cette formation est actuellement dans une forme brillante et elle accumule les succès tant et si bien que désormais elle fait partie des candidats à l'ascension. Si l'on ajoute à cela que les Biennois ont un urgent besoin de points, il est évident que ce match sera abordé sous le signe de la prudence. Cet état de fait profitera peut-être à Winterthour car les «Lions» ont les dents longues et il est certain qu'ils ne se contenteront pas d'un partage. C'est donc à un match décisif que les fervents du football du Seeland sont conviés. Equipes probables:

WINTERTHOUR: Frei; Schweizer, Klein, Fehr, Arm, Conway, Wanner, Baur; Signer, Graf, Maetzler.
 BIENNE: Moser (Tschannen); Jaquet, Jallonardo, Weber, Pfeiffer; Nussbaum, Grimm, Campiotti; Hur-

ni, Corpataux, Ciullo (Geiser, Siegenthaler)

Ne pas vendre la peau de l'ours...

Young Fellows à La Chaux-de-Fonds

Lors de leur dernier match, les Chaux-de-Fonniers se sont inclinés à Lugano. Certes ce déplacement était difficile, mais on attendait chez les supporters des Neuchâtelois, pour le moins, un partage. La défaite concédée d'ailleurs fait le bonheur des Tessinois qui se sont hissés en tête à égalité de points avec les Chaux-de-Fonniers. Par ailleurs Lucerne est aussi coleader et Winterthour n'est plus qu'à deux points des équipes précitées!

C'est dire si l'on comprendrait mal chez les fervents supporters des Montagnards une perte de point — aussi minime soit-elle — face à la lanterne rouge. Attention toutefois avant d'en déduire que ce match ne présentera aucune difficulté (premier contre dernier) tant il est évident que les visiteurs, qui n'ont plus rien à perdre ou à espérer, aborderont cette rencontre en toute détermination.

Même si les Chaux-de-Fonniers sont favoris à part entière, le public doit être fidèle à ce rendez-vous. L'équipe de Katic qui fait de réels efforts afin de conquérir une place parmi les grands du pays mérite un appui total. Tout est fait pour que le spectacle soit de valeur, mais il est parfois très difficile d'évoluer devant des adversaires qui ne songent qu'à tenir en échec le leader sur son terrain. On attend donc à cette nouvelle occasion un public nombreux à La Charrière. Equipes probables:

YOUNG FELLOWS: Weber, Bianchera, Rasca, Pauli, Baerlocher; Pazeller, Keller, Fritsch; Kovacevic, Kunzli, Cabanas (Fischer).

LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker; Claude, Guélat, Méritat, Mantoan; Hofer, Morandi, Vuilleumier; Brégy, Berberat, Elsig (Ben Brahim, Ripamonti, Jaccard, Katic).

Ce week-end, le derby de la Birse



Le Canoë-Club Jura organisera demain et dimanche la 18e édition du Derby de la Birse. Président du comité d'organisation, M. Francis Pellaton de Bévilard a reçu plus de 130 inscriptions. L'épreuve jurassienne est une des huit manches de l'année comptant pour la Coupe de Suisse. Elle réunira par conséquent toute l'élite du pays.

Comme la sélection pour les championnats du monde du mois de juin au Canada se fera au cours des semaines qui suivront ce derby, les candidats aux joutes mondiales voudront se surpasser afin de montrer aux dirigeants de la fédération leur degré de préparation. Le public est donc assuré d'assister à un spectacle d'un excellent niveau.

La journée de demain sera réservée aux entraînements libres dès 13 h. de même que le dimanche matin. La compétition officielle débutera le 22 avril à 12 h. 45. Elle se terminera par la course de relais qui se déroulera aux environs de 15 h. 30. (bro)



A l'image de Georges Vuilleumier, les Chaux-de-Fonniers devraient facilement forcer le barrage défensif des Zurichois.

Horaire des matchs

Voici l'horaire des rencontres avec, en lettres majuscules, nos favoris:

TOUR FINAL: Saint-Gall - GRASSHOPPERS (samedi 17 h. 30); BALE - Young Boys (samedi 20 h.); ZURICH - SERVETTE (dimanche 15 h.).

TOUR DE RELÉGATION: CS CHENOIS - Lausanne-Sports et SION - NEUCHATEL XAMAX (samedi 20 h. 15); CHIASSO - Nordstern (samedi 20 h. 30).

LIGUE NATIONALE B: Bienne - WINTERTHOUR (samedi 16 h. 30); ETOILE CAROUGE - Granges (samedi 17 h.). LA CHAUX-DE-FONDS - Young Fellows (samedi 17 h. 15); KRIENS - Fribourg et VEVEY - Aarau (samedi 20 h. 15); Frauenfeld - LUCERNE (dimanche 14 h. 30); BERNE - BELLINZONE et Wettingen - LUGANO (dimanche 15 h.).

O.-A. TREIZE

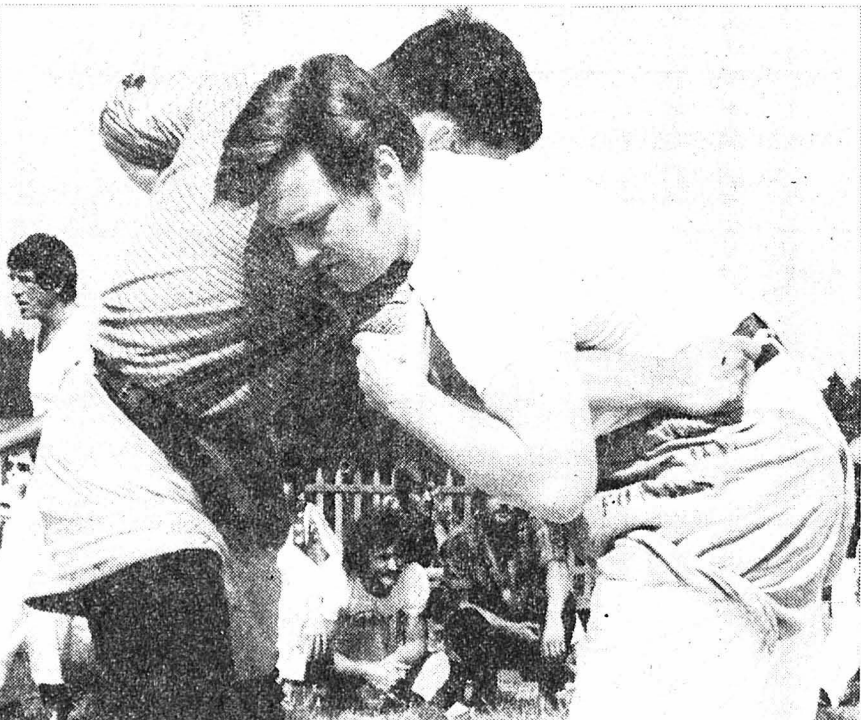


En début de saison, l'entraîneur E. Vogel était heureux. Son équipe avait bien commencé. Aujourd'hui les Neuchâtelois doivent participer au tour de relégation. Ils seront à Sion, un déplacement qui s'annonce difficile. (Photo ASL)

Challenge de lutte des Montagnes neuchâteloises
Dimanche, au Locle, Wydler en danger

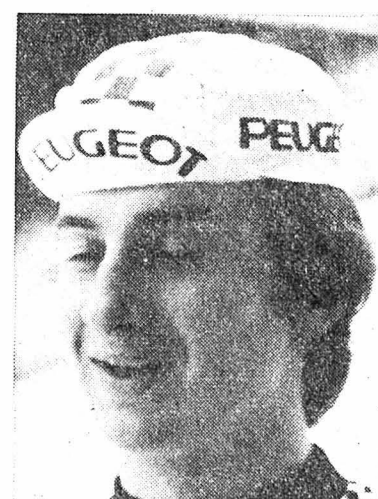
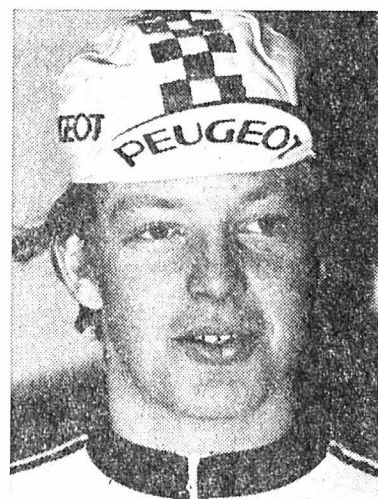
C'est sous le signe de la revanche que cette deuxième manche sera abordée, dimanche dès 8 heures dans la halle du collège de Beau-Site, au Locle. En effet, le Chaux-de-Fonnier Wydler est actuellement en tête et il sera, à cette occasion, menacé par Aellen et Girard qui ne comptent qu'un retard de 0,30 point!

C'est dire si cette manifestation est digne d'intérêt pour tous les fervents de ce sport national. A cette occasion les challenges seniors (offerts par E. Grossenbacher et C. Lesquereux) et A. Cavin (jeunes) seront en jeu. Il y aura donc du beau sport en vue, ceci d'autant plus que les écarts entre les favoris sont très faibles. (w)



Wydler (à droite) défendra sa position de leader. (Photo AS)

Demain Grand Prix du Littoral près de Cornaux
Le champion du monde Glaus favori mais les outsiders seront en nombre



CYCLES PEUGEOT

Dill Bundi (à gauche) et Summermatter, de sérieux outsiders.

Une fois encore l'élite des amateurs suisses sera au départ, le champion du monde Gilbert Glaus en tête. Sur le sinueux et sélectif parcours tracé dans la région de Cornaux, le Fribourgeois de Thoune cherchera à s'attribuer une quatrième victoire cette saison après ses succès glanés au Tour du Stausee, au Mémorial Jayet et au GP de Genève. Afin de contrer le champion du monde, le lot des outsiders est particulièrement relevé: Dill-Bundi (vainqueur en 1978), Trinkler, l'homme en forme de ce début de saison, le champion suisse Fuchs à la recherche d'un premier succès ce printemps, Luchs et Loosli — les deux vainqueurs des courses tessinoises du mois de mars —, Baumgartner, Summermatter le sprinter du groupe Peugeot, Thalman et autres Joost, Obersson.

Pour s'imposer demain sur les 148 km. 500 (quinze tours d'un circuit de 9 km. 900), il conviendra non seulement d'être très fort, mais encore d'être attentif aux moindres mouvements de la course. Le départ sera donné à 12 h. près du temple de Cornaux.

GASTRONOMIE - SPECTACLES - VOYAGES - VACANCES



Par le **train** à la Foire d'Echantillons



Chemins de fer fédéraux suisses

Billets à prix réduit

Demandez au guichet ou à votre agence de voyages un billet spécial à prix réduit pour la Foire d'Echantillons de Bâle.

- Les billets spéciaux à prix réduit peuvent également être obtenus avec les facilités de voyage pour familles.
- Les titulaires d'abonnements pour demi-billets retirent des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix.
- Plus avantageux avec les chèques Reka.
- Parcs pour voitures auprès de nombreuses gares.

Le Locle-Bienne-Bâle

Tous les jours du 21 avril-1er mai.

7.16	dp	Le Locle	19.15	
7.28*		La Chaux-de-Fonds	19.07	
7.42		St-Imier	18.54	
7.48		Courtelay	18.47	
7.56		Sonceboz	18.40	
7.22		Bienne	18.21	20.19
7.42		Moutier	17.59	19.58
7.57		Delémont	17.42	19.42
8.36	9.15 ar	Bâle	17.11	19.05

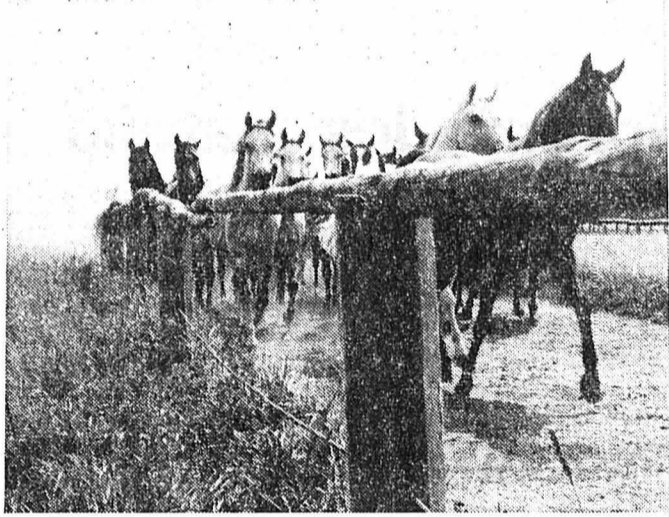
Voitures directes Bâle-Le Locle

*changement de train

Pour d'autres correspondances, veuillez consulter l'indicateur officiel.

RESTAURANT DES COMBETTES
au Galetas
RÖSTIS - JAMBON RACLETTE
FONDUE — PIZZA — ESCARGOTS
A 5 minutes de la ville, route de Biaufond
Téléphone (039) 22 16 32 - Parc autos
FERMÉ LE LUNDI

AÉROPORT DES ÉPLATURES
FOIRE DE BÂLE
Vols quotidiens — Départ : 8 h. — Retour : 18 h. dès le 20 avril
Prix: Fr. 130.-
VOLS SPÉCIAUX SUR DEMANDE
Tél. (039) 26 82 55



Visites de 3 célèbres haras et les villes de Varsovie et Cracovie.

Cavaliers, éleveurs et amis de l'agriculture

A votre intention, nous préparons un 5e voyage en

Pologne

du 22 au 29 juillet 1979 en avion de Zurich, tout compris, en chambre double, Fr. 1100.—.

à découper et à retourner à

AGRAR VOYAGES SA
Rémy Eschmann, 2800 Delémont

Envoyez-moi votre programme sans engagement pour la Pologne.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Localité: _____



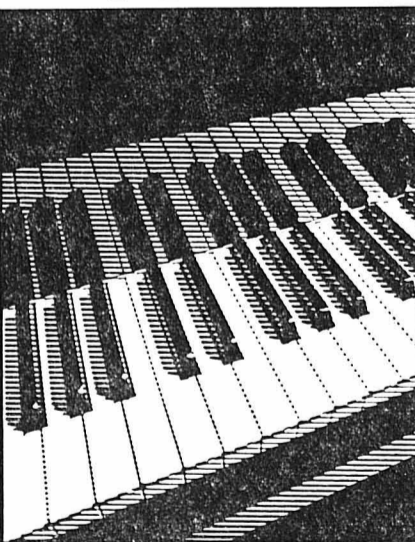
CENTRE DE RENCONTRE
Serre 12 - Tél. (039) 22 47 16
2300 La Chaux-de-Fonds

FILAGE - TISSAGE - COUTURE
Mercredi matin et mercredi soir
Inscription au Centre jusqu'au 30 avril 1979

COUTURE ET COUPE
à la rue du Parc 1
Lundis 23 et 30 avril à 20 heures
Mardis 24 avril et 8 mai à 14 heures
Jeudis 26 avril et 3 mai à 14 et 20 heures

Deux couturières seront à votre disposition, utilisez leurs compétences !

PIANOS DROITS FAZER FR. 3975.-



Steinway, Bechstein, Grotrian-Steinweg, Yamaha, Burger & Jacobi, etc.
Location, déduction en cas d'achat. Accordages. Service de réparation dans nos propres ateliers.

Hug Musique
La plus grande maison de musique de Suisse
Neuchâtel, en face de la Poste, tél. 038 25 72 12

RESTAURANT DE LA PLACE
Neuve 6 - Tél. (039) 22 50 41
La Chaux-de-Fonds

MENUS DE 1re COMMUNION
CONSOMMÉ
LASAGNES AU FOUR
FILETS MIGNONS
POMMES FRITES
SALADE
DESSERT Fr. 18.—

CONSOMMÉ
ASSIETTE DE CRUDITÉS
RÔTI DE VEAU
NOUILLES AU BEURRE
SALADE
DESSERT Fr. 16.—
Prière de réserver votre table s.v.pl.
Téléphone (039) 22 50 41

Restaurant des Endroits
Tél. (039) 26 82 82

★ **SAMEDI SOIR** ★
GRAND BAL

ORCHESTRE **PIER NIEDER'S**

CHIÈTRES
saison des asperges

Nous nous recommandons :

HIPPEL KRONE	031/95 51 22
HÔTEL JURA	031/95 53 08
HÔTEL LÖWEN	031/95 51 17
GASTHOF SEELAND	031/95 51 15
HÔTEL BÄREN	031/95 51 18
GASTHOF STERNEN FRÄSCHELS	031/95 51 84


Fin de la saison des asperges : 21 juin 1979.

Café du Collège
CE SOIR
DANSE
avec le réputé **DANY**
— Entrée libre —

CAFÉ DU GLOBE
CE SOIR
VOL-AU-VENT MAISON
Frites - Salade Fr. 7,50

Restaurant LA LOCANDA
Hôtel-de-Ville 48
CE SOIR
Jambon chaud
Salade de pommes de terre
Prix: Fr. 6.—
avec **Jean** et sa musique.

A LA FONTANA
Vendredi et samedi
SOIRÉES COUSCOUS
Prière de réserver.
A la même adresse, nous cherchons **SOMMELIÈRE** pour le bar et **1 COMMIS DE CUISINE**.
Tél. (039) 26 04 04



Dimanche 22 avril - Dép. 13 h. 30
VALLÉE DE LA LOUE EN FLEURS
(France)
Fr. 24.—

Jeudi 26 avril
Départ: 14 h., place de la Gare, La Chaux-de-Fonds
14 h. 30, quai du Port, Neuchâtel.
NOUVEAU CENTRE THERMAL YVERDON
en collaboration avec la Ligue neuchâteloise des rhumatisants.
Prix spécial: Fr. 15.—
Neuchâtel: Fr. 13.—
Bain en supplément

Renseignements - Inscriptions :
VOYAGES - AUTOCARS GIGER
Téléphone (039) 22 45 51

VILLA «LES PERVENCHES»
s/route du Valanvron
SES RÉPUTÉS GÂTEAUX AUX FRAISES
Ouvert les vendredis et samedis soir

CAFÉ DU MUSÉE
Tous les vendredis soir
VOL-AU-VENT «maison»
Fr. 4.— pièce

À LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL, Grand-Rue 45
appartement de 3 pièces
Fr. 329.— charges comprises.
Libre tout de suite.
Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

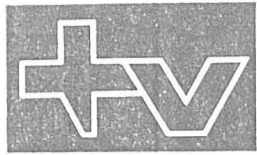
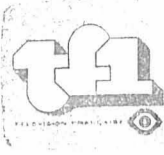


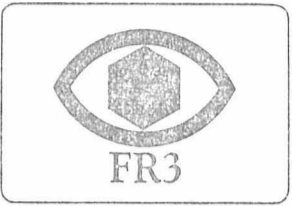


von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03



Lauréate du International Food Award

À la FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS
à Bâle vous recevrez contre cette annonce...
?
A vous de découvrir **QUOI et OÙ**

Vendredi			• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires		romande			
	10-12h		11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Midi première: Variétés Avec Nicolas Peyrac	11.30 Quoi de neuf? Informations 11.15 Série: Tonnerre Tonnerre et l'Opération Survie 11.45 Journal	TV: A CHOIX ENFANTS ET ADOLESCENTS TV romande: 17.10 Ratamiauou - 18.35 Calimero. — TF1: 13.05 Acilion et sa bande - 17.25 Rue Sésame. — Antenne 2: 16.55 Ciné-club junior. — FR3: 17.30 Animaux de partout - 18.55 Fred Basset. — Suisse alémanique: 17.10 Juniors. — Suisse italienne: 17.55 Le vernis magique - 18.00 Heure J. — Allemagne 2: 11.00 Pour les petits - 16.15 Jeunes et trafic - 16.55 Piff.
12-16h		12.00 TF1 actualités 12.35 Télévision régionale: Informations 12.50 Aînés: Vivre son âge Réponses au courrier - La retraite des commerçants 13.05 Pour les jeunes Acilion et sa bande	12.20 Page spéciale: Informations 12.35 Magazine régional: Informations 12.50 Feuilleton: Pilotes de Courses 13.03 Aujourd'hui Madame 14.05 Feuilleton: La Jeunesse de Garibaldi (1) 15.02 Médecine: Delta	 Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.	
16-18h		17.00 Point de mire: memento du jour 17.10 Au Pays du Ratamiauou: Jardin d'enfants 17.30 Téléjournal 17.35 Présentation des programmes 17.40 Solidarité: Il faut savoir 17.45 Agenda Des variétés, du théâtre, de la musique et des expositions, sélectionnés en Suisse romande	16.25 Fenêtre sur... Musiques modernes: Tim Blake 16.55 Jeunes: Récré A2 Ciné-club junior: Harold Lloyd - Mia Mia O - Les Bubbles - La Fée raconte: Le Grillon, le Loup et les Abeilles 17.35 C'est la vie: Informations 17.55 Jeu: Des chiffres et des lettres		
18-20h		18.35 Pour les petits Calimero 18.40 Système D Le jeu des incollables (1re partie). 19.00 Actualités: Un jour, une heure 19.30 Téléjournal 19.45 Actualités: Un jour, une heure	18.12 Une minute pour les femmes 18.20 Actualités régionales 18.44 Jeu: Les inconnus de 19 h. 45 19.00 TF1 actualités 19.35 Au théâtre ce soir: L'Honneur des Cipolino	17.30 FR3 Jeunesse Les animaux des cinq parties du monde: Le chimpanzé - Des livres pour nous: guide d'archéologie 17.55 Tribune libre: Débat	
20-22h		20.00 Passe et gagne Le jeu des incollables (2e partie) 20.20 Spectacle d'un soir: téléfilm: La Maison des autres (1re partie.) De Bernard Clavel. Avec Philippe Marlaud, Jacques Rispal, Geneviève Fontanel, Michèle Amiel, Paul Crauchet. (La deuxième partie sera diffusée le vendredi 17 avril) 21.55 Musique: Des yeux pour entendre Eric Bauer propose « Le clavecin et l'art d'en jouer », avec Huguette Dreyfus et Luciano Sgrizzi	21.48 Variétés: A bout portant Alain Souchon A Agen, La Rochelle et Bordeaux, pendant sa tournée de l'année dernière, le chanteur Alain Souchon parle de sa carrière et de ses idées sur la musique actuelle. Très attaché aux valeurs traditionnelles, à sa famille et à sa maison, Alain Souchon prépare actuellement un nouvel album	18.10 Soir 3: Informations 18.20 Actualités régionales: Informations 18.40 La télévision régionale 18.55 Fred Basset: Dessin animé 19.00 Les jeux de 20 heures 19.30 Enquête: Le nouveau vendredi (Lire « A voir » ci-dessous)	
22-24h		22.30 Série: Un regard s'arrête L'expression et la création. 3. Les sentiers de la foi. (2e diffusion) 22.55 Téléjournal	22.30 TF1 actualités	20.20 Variétés: Les amoureux du samedi soir 21.25 Soir 3: Informations	

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE	ALLEMAGNE 1
17.10 TV-junior 18.00 Carrousel Musique et informations 18.45 Fin de journée 18.50 Téléjournal 19.05 Wenn Sally nicht wär En parcourant l'Ouest 19.35 Point chaud 20.00 Téléjournal 20.25 Schirmbild 21.25 Trilogie de K. Weill. 2. You and me 22.55 Téléjournal 23.10 Michel Fugain et sa Compagnie 0.10 Téléjournal	16.20 Fenêtre ouverte sur le monde La Foire de Hanovre 17.05 Pour les jeunes 17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Ganz wie zu Hause 22.00 Plusminus 22.30 Le fait du jour 23.00 Hockey sur glace 23.25 Le Chef 0.15 Téléjournal
SUISSE ITALIENNE	ALLEMAGNE 2
17.50 Téléjournal 17.55 Pour les tout-petits L'arrière-cour: le vernis magique. Série d'animation 18.00 Pour les jeunes 18.50 Téléjournal 19.05 Jazz Club 19.35 Heidi 20.05 Magazine régional 20.30 Téléjournal 20.45 Reporter 21.45 Camping 22.10 Une lignée d'acteurs 22.35 Prochainement au cinéma 22.50 Téléjournal	11.00 Pour les petits 11.30 Mathématiques 16.15 Les jeunes et le trafic 16.45 Téléjournal 16.55 Piff Sports au studio. Série 17.40 Plaque tournante 18.20 Väter der Klamotte 18.40 Männer ohne Nerven 19.00 Téléjournal 19.30 Journal du soir 20.15 Le Vieux 21.15 Steckbrief L'auteur inconnu. Jeu 22.00 Téléjournal 22.20 Aspects 23.05 Frühling einen Sommer lang 0.45 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

SUISSE ROMANDE 1 (MF)	SUISSE ITALIENNE	FRANCE CULTURE
12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête? 12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Fantomas, le policier Apache (10). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 Vous avez la communication! 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Pourquoi pas? 21.00 Les laissés-pour-compte. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.	12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête? 12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Fantomas, le policier Apache (10). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 Vous avez la communication! 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Pourquoi pas? 21.00 Les laissés-pour-compte. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.	12.30 Musique extra-européenne. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 14.50 Bureau de contact. 15.00 Pouvoirs de la musique. 17.30 La vie entre les lignes de Zoé Oldenbourg. 18.30 Les grandes avenues de la science moderne. 19.00 Emission médicale. 20.30 Black and blue. 21.30-22.55 Nuits magnétiques.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)	SUISSE ALÉMANIQUE	SAMEDI
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts de Lausanne, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.	Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jazz. 15.00 Souvenirs en majeur et mineur. 16.05 Cabaret. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Mélodies populaires.	Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Samedi-Infos. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.30 Le regard et la parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.20 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Radio-évasion. 9.05 La petite vadrouille. 9.20 Les ailes. 9.30 J'veux pas l'savoir. 11.05 Le kiosque à musique.
FRANCE INTER	FRANCE MUSIQUE	SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.45 Le micro-magazine. 13.00 Le livre de contes. 13.20 Avec ou sans sucre? 14.30 Tout finit par être vrai. 15.00 Vous avez dit... classique? 16.00 Radio-scopie. 17.00 Les mordus. 18.00 Inter-soir. 18.15 Magazine. 19.05 env. Loup-garou. 20.05 env. Feed-back. 21.10 env. Inter-sports. 21.20 Comme on fait sa nuit, on se couche. 23.00-24.00 Bain de minuit.	12.30 Les auditeurs ont la parole. 13.00 Musique en plume. 13.15 Brèves petites nouvelles de la musique. 13.20 Concerto pour violon et orch. 14.00 Musique - France - Plus. 15.25 Brèves petites nouvelles de la musique. 15.30 Musique - France - Plus. 16.00 Musica Fenicia. 17.02 Kiosque. 17.30 Café-théâtre pour un kiosque. 18.05 Jazz pour un kiosque.	7.00 Loisirs en tête. 7.05 J'ai même rencontré des gens heureux. 7.40 Le dictionnaire sonore. 7.45 Philatélie. 7.55 Infos-Loisirs. 8.00 Informations. 8.10 Nos patois. 8.20 Le journal de l'audio-visuel. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 11.00 Notes et bloc-notes.
FRANCE CULTURE	SUISSE ALÉMANIQUE	SUISSE ITALIENNE
12.30 Musique extra-européenne. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 Les après-midi de France-Culture. 14.50 Bureau de contact. 15.00 Pouvoirs de la musique. 17.30 La vie entre les lignes de Zoé Oldenbourg. 18.30 Les grandes avenues de la science moderne. 19.00 Emission médicale. 20.30 Black and blue. 21.30-22.55 Nuits magnétiques.	Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.00 Bonjour. 8.08 Reprises. 10.00 Loisirs. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail.	Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

TV: A CHOIX
FEUILLETONS ET SÉRIES

TV romande: 20.20 La Maison des autres - 21.55 Des yeux pour entendre - 22.30 Un regard s'arrête. — TF1: 19.35 L'honneur des Cipolino (théâtre) - 21.45 Alain Souchon. — Antenne 2: 11.15 Tonnerre - 12.50 Pilotes de course - 14.05 Jeunesse de Garibaldi - 18.45 Top Club Michel Delpech - 19.35 Une fille seule - 21.55 Les cousins. — Suisse alémanique: 19.05 En parcourant l'Ouest - 20.25 Emission médicale: les allergies - 21.25 Vous et moi. Film américain - 23.10 Michel Fugain et sa compagnie. — Suisse italienne: 19.35 Heidi - 22.35 Revue cinéma. — Allemagne 1: Film hongrois - 23.25 Le chef. — Allemagne 2: 18.20 Série avec Charlie Chase - 18.40 Hommes sans nerfs - 20.15 Le vieux - 23.05 Eté 1942 (film américain).

A voir... entre autres

Agenda
TVR à 17.45

Des variétés, du théâtre de la musique et des expositions, sélectionnés en Suisse romande par Jacqueline Courault, Eric Bauer et Pierre Gisling pour vos sorties du week-end et de la semaine prochaine.

Parmi les invités d'aujourd'hui, Georges Kleinmann recevra: Marc Chenevière, le groupe Truckee et Jofroi.

La Maison des autres
Télévision romande: 20 h. 20

En compoément du texte de présentation paru dans notre supplément-magazine du samedi 14 avril, nous noterons encore ceci à propos de cette émission de Bernard Clavel:

Comment ce roman « La Maison des autres » allait-il subir l'épreuve

de l'adaptation télévisée? On peut le dire sans hésiter: victorieusement.

Le premier à s'estimer satisfait est... Bernard Clavel lui-même, qui écrit les dialogues et supervisa l'adaptation.

Non seulement le roman est fidèlement respecté, mais une distribution d'une rare justesse et une photographie superbe font de cette dramatique en deux parties l'une des plus belles réussites de la Télévision française de ces dernières années.

La sensibilité et l'humour sont au rendez-vous. Et derrière cette chronique au jour le jour d'une pâtisserie, de ses employés et apprentis, de ses patrons, derrière la peinture d'une ville qui possède encore sa bourgeoisie, ses « notables », se détache le portrait d'un monde qui a disparu pour toujours dans la tourmente de la dernière guerre.

Le Comte de Paris
FR3: 19.30

A l'enseigne du « Nouveau vendredi », l'émission « Grands témoins » propose un portrait de Monseigneur Henri de France, Comte de Paris, en expliquant son rôle et ses prises de position dans la vie politique de la France, et surtout ses rapports avec le général de Gaulle.

On pourra ainsi voir des images de la vie du Comte de Paris et des événements qui s'y rattachent. Elles seront suivies d'un débat animé par Jean-Marie Cavada.

Le débat portera sans doute surtout sur l'époque 1954 à 1969 et sur le long dialogue, entrecoupé de silences, entre le général de Gaulle et le Comte de Paris. Une même idée de la France les rapprochait, tant et si bien que le Comte de Paris pense que de Gaulle a songé à le désigner comme son successeur officiel... Ce que n'admettent pas les proches de de Gaulle.

FRANCE INTER
0.05 Allô Macha! 2.00 Au cœur de la nuit. 4.00 Salut la parenté. 8.10 Des parasites sur l'antenne. 9.30 Avec tambours et trompettes. 10.45 Les Français donnent aux Français. 11.03 env. Vécu. 11.45 Le jeu des mille francs.

FRANCE MUSIQUE
6.03 Musiques pittoresques. 6.40 Musiciens pour demain. 8.02 Eveil à la musique. 8.17 Et pourtant ils tournent. 10.00 Vocalises. 11.35 Sélection concert. 11.40 Critiques - auditeurs.

FRANCE CULTURE
6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.30 79... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Démarches. 10.02 La musique prend la parole. 11.05 Le pont des arts.

Etude de Mes Pierre et Henri Schluep, notaires à Saint-Imier

Vente publique de bétail et de matériel agricole

Mardi 24 avril 1979, dès 13 heures, à son domicile aux Convers (2616 Renan), Monsieur Jean WILLEN, cultivateur, offrira en vente publique et volontaire pour cause de fin de bail :

a) Matériel agricole :

1 autochargeuse Bucher TRL 2600, 22 CV; 1 souffleur Rapid avec moteur de 10 CV et 8 m. de tuyaux (Ø 40 cm.) avec distributeur; 1 piroquette Fahr, 4 éléments; 1 machine à apprêter le foin Portana; 2 chars à pneus; 1 tombereau à pneus pour 1 cheval; 1 tourneuse Aebi; 1 pompe à purin Bucher (haute pression), 50 m. de tuyaux (Ø 72 mm.); 1 machine à traire Afa Laval; 1 glisse à fumier; 1 traîneau; 1 coupe-racines; 1 balance décimale; 1 chaudière; tonneaux à gentianes; chaînes; clochettes; ustensiles pour le lait et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

b) Bétail :

10 vaches fraîches ou portantes; 3 génisses portantes pour l'automne; 5 génisses de 2 à 22 mois.

Troupeau de races Simmental et Montbéliarde, élevé au pâturage, habitué à la traite mécanique. Bétail indemne de tuberculose et de bang, soumis au contrôle laitier intégral, vacciné contre la fièvre aphteuse.

La vente se fera contre argent comptant.

Saint-Imier, le 5 avril 1979.

Par commission :
H. Schluep, notaire

OFFRES D'EMPLOIS

PFISTER-LEUTHOLD S.A. GESTETNER

cherche

un mécanicien d'entretien

pour le service après-vente auprès de sa clientèle neuchâteloise et jurassienne, en étroite collaboration avec son agent local, avec stationnement dans la région neuchâteloise, dans le cadre de nouveaux locaux.

Nous demandons :

- une formation de mécanicien de précision et électro-mécanique,
- une bonne connaissance en électronique,
- le sens des responsabilités et une excellente conscience professionnelle,
- le permis de conduire,
- connaissance de l'allemand souhaitée,
- âge idéal 30-35 ans.

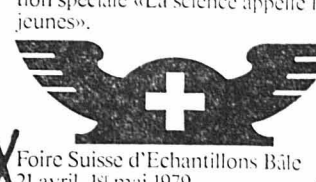
Nous offrons :

- la semaine de 5 jours,
- une activité indépendante et très variée,
- les avantages sociaux usuels,
- une voiture de société.

Faire offre écrite avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire.

PFISTER-LEUTHOLD S.A., Monsieur Marcel Voyamme, agent local, rue de l'Abbaye 12, 2854 Bassecourt.

À la MUBA 79, intéressant pour ceux que la technique intéresse: Par exemple, fournitures industrielles et outillage pour le bricolage, diversification électronique, la présentation spéciale «Energie solaire», le Salon des inventeurs, la présentation spéciale «La science appelle les jeunes».



Foire Suisse d'Echantillons Bâle
21 avril - 1^{er} mai 1979

Location voitures et véhicules utilitaires



VOITURE
dès Fr. 32.- par jour
casco complet compris

Garage GOGNIAT
Tél. 039/22 29 76

A remettre à Boudry, pour cause de maladie

bon commerce d'alimentation générale

(seul magasin USEGO de la place). Agencement neuf, agréable et fonctionnel. Bonne affaire de quartier, clientèle fidèle, possibilité de développement. Frais fixes, y compris amortissement et frais, véhicules, assurés par le rendement de la vente des produits boulangerie-pâtisserie de notre fabrication. Prix: Fr. 60.000.- (arrangement possible).

Boulangerie L. Gunthardt, Louis-Favre 40, 2017 Boudry, tél. (038) 42 10 26 ou 42 27 16.

Sport et loisirs à la MUBA 79: Par exemple, la présentation spéciale «Tourisme - chemins de fer, compagnies d'aviation, agences de voyages», le groupe «Camping et jardin», les piscines et les engins de fitness, et pour le passe-temps des collectionneurs, le Salon philatélique «Mubaphil 79».



Foire Suisse d'Echantillons Bâle
21 avril - 1^{er} mai 1979

Je cherche à acheter

pâturage boisé

avec forêt ou éventuellement forêt dans le Jura neuchâtelois.

Ecrire sous chiffre P 28-130245 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Service de consultations conjugales

NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 3
LA CHAUX-DE-FONDS, Rocher 1


Prendre rendez-vous au tél. (038) 24 76 80.

À LOUER, dès le 1er mai 1979, appartement de 2 pièces

cuisine, bains-WC, dépendances. Chauffage par calorifère avec pompe automatique. Loyer mensuel Fr. 250.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, tél. (038) 23 73 23.

À la MUBA 79, ce quelque chose de particulier pour vivre confortablement et agréablement: Par exemple, le Centre du meuble, la Foire du bois «Lignum», la présentation spéciale «Rénovation des vieux immeubles», le groupe «Arts ménagers», la présentation des maîtres jardiniers, jusqu'aux joies que procure l'habitation mobile de la présentation de caravanes et de camping.



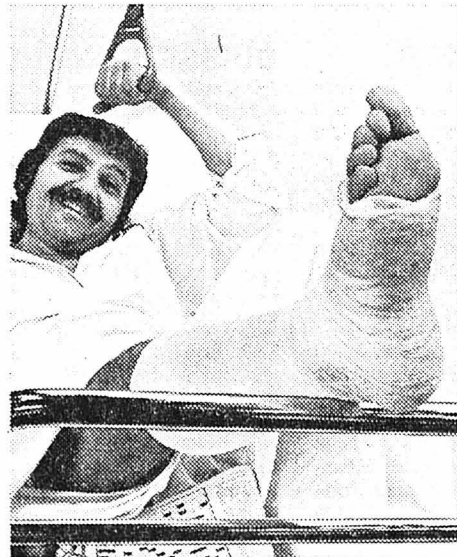
Foire Suisse d'Echantillons Bâle
21 avril - 1^{er} mai 1979

Mettez les assurances sur la balance...

La conclusion d'une assurance doit être mûrement réfléchie. Et celui qui pèse le pour et le contre constatera aussitôt que la balance penche du côté de SECURA.

Par exemple, en matière de rapport primes/prestations. Ou encore en ce qui concerne l'éventail des possibilités d'assurance. Car SECURA vous propose en effet une palette complète de formules adaptées à chacun de vos besoins.

De plus, derrière SECURA, il y a MIGROS. C'est pourquoi SECURA est à ce point soucieuse des intérêts de ses assurés et mérite pleinement leur confiance. Bref, tout bien pesé, opter pour SECURA, c'est opter pour une certitude. Celle de bénéficier de prestations de haute qualité à un prix calculé au plus juste.



Ou l'assurance accidents individuelle et familiale

Ici aussi, SECURA vous offre en cas d'accident des prestations plus étendues que les autres compagnies: pas de réduction des prestations en cas d'imprudence, participation jusqu'à concurrence de fr. 10'000.- aux frais d'opérations cosmétiques, indemnité pour vêtements endommagés et prise en charge des frais de traitement dentaire découlant d'un accident.

SECURA
Compagnie d'Assurances
Service conseil La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-Jeanrichard 22
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/22 69 90

Agences et bureaux-conseils à: Aarau, Baar, Bâle, Berne, Berthoud, Bienne, Brigue, La Chaux-de-Fonds, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Martigny, Monthey, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sion, Soleure, Thonue, Vevey, Wetzikon, Winterthour, Zurich.



Par exemple l'assurance de véhicules à moteur

Moyennant des primes de toute façon avantageuses, SECURA accorde dans son assurance Casco jusqu'à 40% de rabais, déjà après cinq années exemptes de sinistre. Elle tient compte de votre échelon de bonus responsabilité civile ou du nombre d'années où vous avez roulé sans accident. Les bons conducteurs (échelons 0, 1 et 2), après un sinistre, ne paient pas plus qu'avant!



Ou l'assurance sur la vie

Outre des prestations généreuses à des prix calculés au plus juste, SECURA vous offre également des participations intéressantes au bénéfice. Et c'est uniquement auprès de SECURA-Vie que les femmes jouissent des mêmes droits et des mêmes primes que les hommes - car SECURA renonce au supplément de 50% usuel auprès des autres compagnies, par exemple lors de rentes pour perte de gain.

Ou l'assurance multirisques de ménage

Cette assurance englobe davantage que n'importe quelle autre assurance de ménage. Sans en être plus chère pour autant: bien au contraire, elle est encore plus avantageuse.

Double avantage:
primes modiques -
prestations étendues

SECURA

Une entreprise MIGROS

Coupon

o Veuillez m'envoyer toute documentation utile sur les assurances SECURA suivantes:

- o Assurance sur la vie
- o Assurance de véhicules à moteur
- o Assurance multirisques de ménage
- o Assurance accidents individuelle et familiale
- o Autres assurances:

o Veuillez me téléphoner - je désirerais parler avec l'un de vos conseillers, sans aucun engagement de ma part. Vous pouvez m'attendre le plus facilement au numéro de à heures.

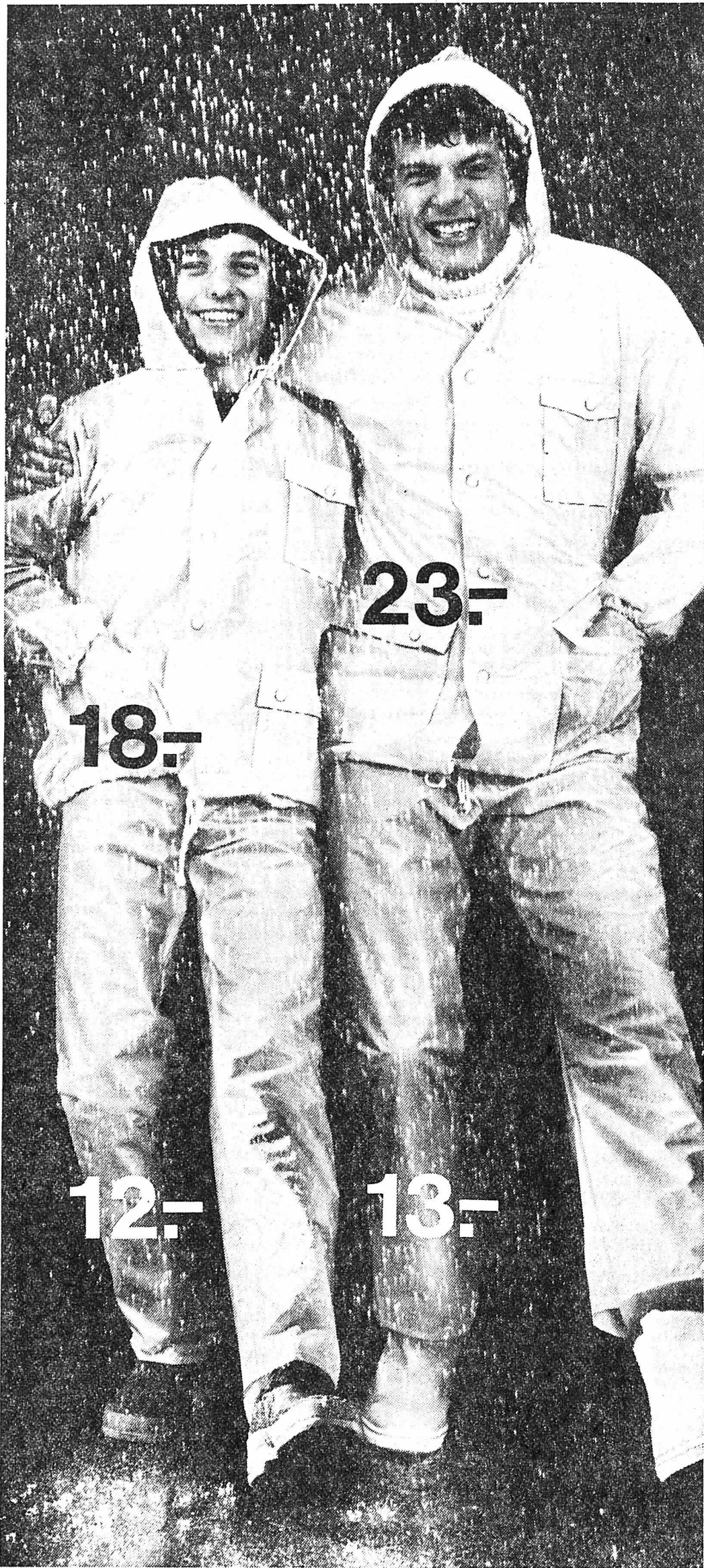
Nom et prénom _____
Rue et numéro _____
Numéro postal et localité _____

A adresser à: SECURA Compagnie d'Assurances
Rue Daniel-Jeanrichard 22,
2301 La Chaux-de-Fonds IM

Singing in the rain...

Quel plaisir de se promener sous la pluie quand on est si bien protégé! Les nouveaux vêtements de pluie et de sport de la Migros sont exécutés en

PVC souple, parfaitement imperméable. Et leurs prix sont si avantageux qu'ils contribuent à mettre les gens de bonne humeur, même sous la pluie!



18.-

23.-

12.-

13.-

Veste pour teens et écoliers 18.-
Pantalon pour teens et écoliers 12.-
Jaune vif, t. S, M, L.

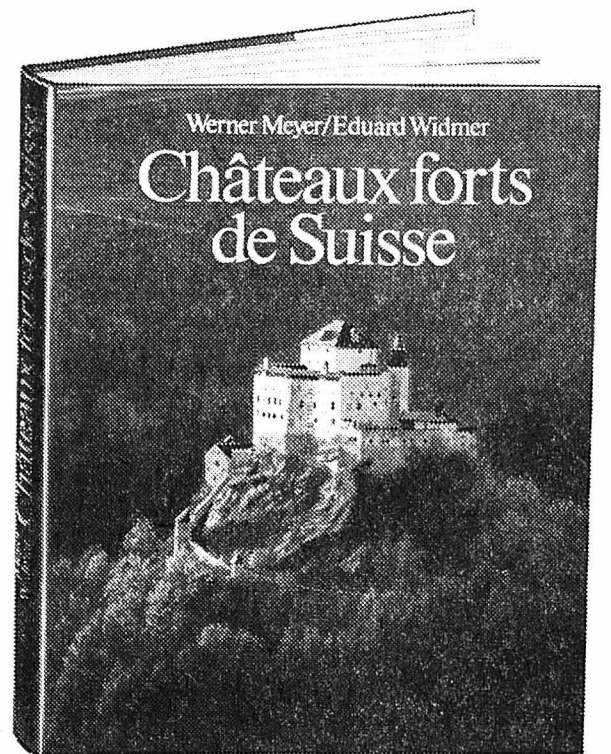
Veste pour hommes 23.-
Pantalon pour hommes 13.-
Jaune vif, t. S, M, L, XL.

MODE MIGROS

Qualité. Prix. Choix.

Un ouvrage de la plus belle qualité!

Dans un livre magnifique, l'histoire passionnante des plus beaux châteaux forts de Suisse, avec de merveilleuses photographies en couleurs. Un volume relié, grand format, 23,5 cm x 30 cm, avec jaquette couleurs, 320 pages, nombreuses photographies en couleurs.



Fr. 45.-
(2 bons)
No 78853

Vous pouvez obtenir le même ouvrage en allemand:
Das grosse Burgenbuch der Schweiz
No 77213 Fr. 45.- (2)

Une exclusivité **ex libris**

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 79
Neuchâtel
Rue des Terreaux 3-5

Coupon de commande par poste:

Prière de découper et d'envoyer à:
Ex Libris, case postale 605
1000 Lausanne 17

Veuillez m'envoyer le livre «Châteaux forts de Suisse» à l'examen (avec droit de retour dans les 10 jours) Fr. 45.- (2 bons), (Frais d'expédition Fr. 1.60.) No 78853.

Nom M./Mme/Mlle

Prénom

Rue

NPA

Localité

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche pour date à convenir

secrétaire

ayant plusieurs années d'expérience pour poste à responsabilités.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre 28-900095 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

TAXIS JURASSIENS

ALDO
Jour et nuit (039) **23 76 76**
Ville et extérieur

Comment tenir vos

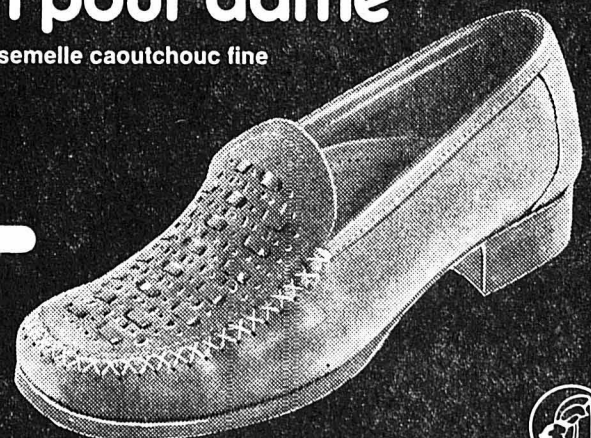
fausses dents en place ?

Votre prothèse dentaire vous agace lorsqu'elle glisse ou qu'elle tombe lorsque vous voulez manger, rire ou parler? Il vous suffit de saupoudrer votre appareil d'un peu de **Dentofix**. Cette poudre agréable assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. **Dentofix** n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine aussi «l'odeur de dentier» qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.

en daim pour dame

beige, avec support, semelle caoutchouc fine
36/41

29.-



SPORT + CHAUSSURE

mprix populaires

FINKBEINER



YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

Procès-verbal de la séance du Conseil général du vendredi 6 avril 1979 à 19 h. 45, salle du Conseil général, Hôtel de Ville

Présidence de Mme Nicole Gabus, Présidente. — 28 membres sont présents; 13 membres excusés: M. W. Bernet, Mme A. Bottani, MM. Cl. H. Chabloz, M. Ducommun, P. Huguenin, L. Donzé, J. J. Mercier, E. Peruccio, E. Schmid, E. Schulze, J. Huot, Mme D. Leimgruber, M. M. Marin. — Le Conseil communal en corps assiste à la séance.

Correspondance

En ouvrant la séance, la Présidente donne lecture de la lettre de Mmes Y. Jacot et J. Zbinden exprimant la déception de nombreux loclois au vu de la décision du Législatif de ne pas accepter d'honorer la mémoire d'Henri Jaquet en désignant de son nom le nouvel accès des Bosses.

Nomination d'un membre à la Commission scolaire

Au nom du groupe ppn, M. Pierre FAESSLER soumet la candidature de M. Daniel Buhler.

La Présidente informe que M. Daniel Buhler est tacitement désigné membre de l'autorité scolaire.

Nomination d'un membre de la Commission de désignation des rues

Par la voix de M. Jean-Maurice MAILLARD, le groupe socialiste propose la candidature de Mme Jacqueline Maillard.

La Présidente indique que Mme Maillard est tacitement nommée membre de la Commission de désignation des rues.

Demandes de crédits pour la remise en état d'un tronçon du sens unique nord (4e étape) et pour l'exécution de travaux des Services Industriels sur ledit tronçon et les rues adjacentes

M. Hermann WIDMER, remarquant que l'élargissement de la route se fera au dépend de la zone piétonne, espère que les nombreux commerçants de ce secteur pourront continuer à exposer et à vendre leur marchandise sur les deux trottoirs.

L'emplacement de stationnement prévu en bordure ouest de la rue est proche de l'immeuble Temple 1 est-il compris dans le domaine privé?

M. Widmer aurait apprécié que le Conseil communal convoque les propriétaires et commerçants intéressés afin de les orienter sur ce projet avant que les travaux ne débutent. Au nom du ppn, il dépose l'amendement suivant: Art. 2. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après consultation des propriétaires et commerçants riverains.

Par ailleurs, il désire savoir d'une part si la Fête des Promotions pourra se dérouler normalement, malgré ces travaux et d'autre part, si le Conseil communal envisage la réfection de la façade Est de l'immeuble M.-A.-Calame 5.

Pour ce qui concerne les travaux des SI, M. Widmer note qu'ils ont reçu l'approbation de la Commission des SI.

En conclusion, il déclare que le groupe ppn votera les deux rapports ainsi que les arrêtés portant sur un crédit total de 860.000 francs.

M. Yvan LEBET donne l'accord du groupe socialiste au vote des deux crédits sollicités.

Le rapport relatif à la route donne l'impression que l'Exécutif a fait montre d'une certaine retenue dans la présentation du véritable coût de ces travaux, dont l'importance justifie une garantie de durée. Pour quelle raison, par exemple, la couche de déchets de carrière a-t-elle été réduite de 5 cm. par rapport à la pratique suivie habituellement lors de travaux semblables?

Quant aux travaux des SI, M. Lebet se préoccupe plus particulièrement de la station aménagée au début de 1940 au sous-sol de l'Hôtel Judiciaire. Sa conception est dangereuse, son implantation est vulnérable en cas de sinistre. Dans ces conditions, on peut se demander si les montants prévus suffiront à la rendre plus fonctionnelle, moins dangereuse, tout en améliorant sa capacité? De plus, tout laisse entrevoir que la recherche d'un endroit plus adéquat à proximité ne représente guère de difficulté. M. Lebet demande la représentation, pour la prochaine séance, d'un rapport complémentaire sur ce point.

M. Francis JAQUET expose la position du groupe radical. S'agissant de l'occurrence d'un choix des investissements pour 1979, il est bon de se rendre compte qu'en acceptant l'ensemble des crédits sollicités ce soir, ce ne sont pas moins de deux millions qui sont déjà votés depuis le début de cette année. Il ne restera donc que des miettes jusqu'à la fin de l'exercice en cours pour les imprévus inévitables. Il nous intéresserait donc de savoir si nous devons, cette année encore, engager des dépenses en rapport avec l'arrivée du gaz naturel? Le Conseil communal devra tenir largement comp-

te de cette situation. C'est dans cette optique que notre groupe acceptera les crédits demandés tout en se voyant cependant contraint à l'avenir d'agir avec prudence.

M. Jaquet pose le problème de l'installation d'un saison rigide dans la fondation de la route pour y loger les différentes conduites. Il demande que la liaison entre le trottoir du Moutier et l'immeuble Temple 1 fasse l'objet d'une nouvelle étude, en cherchant à abaisser le trottoir devant la boulangerie afin d'en réduire la pente.

M. Jean-Pierre BLASER donne l'accord du groupe ppn pour le vote de ces crédits, tout en se plaisant à relever la collaboration qui existe entre les services communaux, ce qui assure la coordination de tels travaux.

M. Frédéric BLASER, conseiller communal, remercie les groupes de l'accueil réservé à ces rapports.

Etant donné que les plans ont été exposés le 30 mars et que les techniciens des TP et des SI étaient à disposition des membres du Législatif pour fournir tous renseignements, nous pouvons espérer que cette méthode nous épargnerait ce soir certaines questions!

Après avoir exposé le programme des travaux, le directeur des TP confirme que la Fête de la jeunesse se déroulera comme précédemment. En outre et en réponse au désir des commerçants du secteur, une partie des travaux seront exécutés durant la période des vacances horlogères. Il n'en demeure pas moins que ces travaux perturberont provisoirement les habitudes des usagers et des commerçants.

Il va de soi que les propriétaires et les commerçants intéressés seront orientés préalablement à l'ouverture des travaux.

La composition de la fondation de la route et des trottoirs résulte des données des services techniques. Nous pouvons ajouter que les expériences faites jusqu'ici dans ce domaine se sont révélées favorables, fait confirmé par les rapports d'analyse de l'Ecole polytechnique fédérale.

Si l'importance de la dépense est indéniable, le dépôt de ces rapports ne suscite aucune surprise, étant donné que ces investissements figuraient au programme des travaux prévus pour l'année 1979.

D'autre part, l'emplacement de stationnement proche de Temple 1, en raison de la survivance des mensurations de l'ancien village, n'entraînera pas un empiètement particulier sur la propriété privée.

M. Blaser ajoute que le Conseil communal est favorable, dans toute la mesure du possible, au maintien des bordures de trottoirs, estimant que les piétons ont droit à certains égards, ceci d'autant plus que les places de stationnement sont suffisantes dans ce secteur.

Ayant donné l'assurance que les personnes concernées seront renseignées avant le début des travaux, le porte-parole du Conseil communal recommande l'acceptation des rapports et arrêtés sans retenir l'amendement.

M. Jean-Pierre RENK, directeur des SI, confirme qu'il était intéressant de profiter des travaux qui vont être exécutés pour réaliser un nouveau bouclage du réseau de chauffage à distance.

Sur le plan des investissements en relation avec l'arrivée prochaine du gaz naturel, nous attendrons de connaître le résultat de l'étude convenue avant d'établir un rapport complet avec demande de crédit.

Au sujet de la station « Hôtel Judiciaire », il est bien dans notre intention de la rénover et de la compléter. Nous solliciterons à cet effet un nouveau crédit. Dans l'immédiat et en relation avec les travaux annoncés, il importe de prévoir que tous les câbles y aboutissant et en repartant se trouvent en parfait état et soient suffisamment dimensionnés pour permettre l'entreprise de la nouvelle étape. C'est volontiers que nous présenterons pour la prochaine séance un rapport complémentaire traitant de la réfection de la station HT, admettant ainsi qu'il faut absolument éviter tout retard dans les travaux. Quant à l'emplacement de la station, il ajoute que le Conseil communal a déjà pris position en renonçant à son aménagement sous le parvis du Temple.

En outre, la solution du saison ne peut pas être retenue pour des questions de sécurité, vu la diversité des conduites.

M. Pierre FAESSLER regrette également que le Conseil communal n'ait pas cru bon d'informer les propriétaires et les commerçants avant que le Législatif soit appelé à se prononcer. Cette manière de faire n'étant pas agréable, il demande avec insistance que ce soit la dernière fois que l'on procède ainsi. Bien des difficultés, voire des conflits, sont évités lorsque l'on

prend la précaution d'informer, de consulter les intéressés, plutôt que de les mettre devant le fait accompli.

M. Willy HUMBERT est parfaitement d'accord avec le préopinant lorsqu'il attache beaucoup d'importance à l'information. Il lui demande d'intervenir dans le même sens auprès de ses amis politiques afin que l'information se fasse aussi bien dans le cadre des industries!

M. Jean-Maurice MAILLARD s'étant rendu compte de l'état actuel de la station, pense que sa réfection et son extension reviendront plus cher qu'une nouvelle construction. C'est pourquoi il nous paraît utile de solliciter la présentation rapide d'un rapport complémentaire précisant notamment les possibilités d'autres emplacements qui garantiraient le choix de la meilleure solution.

Tout en admettant le bien-fondé de l'information, M. Francis JAQUET ne pense pas utile, compte tenu des déclarations du Conseil communal, de soutenir l'amendement H. Widmer qui pourrait par contre être considéré comme une recommandation pour l'avenir.

M. Frédéric BLASER rappelle que les travaux en question sont la suite logique des trois premières étapes; le projet soumis n'a absolument rien de révolutionnaire. Ces travaux susciteront inévitablement des inconvénients momentanés déjà connus des commerçants. Les accès aux divers magasins seront assurés aux piétons de tous âges et nous veillerons dans toute la mesure du possible à accélérer l'exécution. Pour ce qui est de l'information, le Conseil communal examinera la marche à suivre future qui conviendra le mieux.

Enfin, il ne peut donner aucune assurance quant à la vente de marchandise sur les trottoirs, ce problème relevant des dispositions de la Police.

M. Charles DÉBIEUX annonce que le groupe ppn se rallie au vote du crédit nécessaire pour l'exécution des travaux des SI. Néanmoins, il désire connaître les travaux qu'il conviendra d'entreprendre pour assurer en permanence l'exploitation du « puits du Temple ».

D'autre part, à propos de l'établissement du devis, s'étonnant de l'indication des postes « Fournitures et main-d'œuvre », il demande s'il existe un tarif des installateurs eau et gaz, pour effectuer des devis au mètre qui comprennent l'ensemble des éléments (matériel, main-d'œuvre et frais généraux).

M. Jean-Pierre RENK, conseiller communal: Le captage en permanence du « puits du Temple » nécessiterait des investissements assez considérables qui pourraient atteindre la somme de 300.000 fr. environ. Ce projet n'ayant pas été retenu, il importe d'entreprendre les travaux projetés afin de pouvoir exploiter ledit puits en période de grande sécheresse.

Par ailleurs, c'est intentionnellement que nous procédons de la sorte lors de l'établissement de devis. Cette méthode, qui nous paraît très claire, permet de déterminer exactement l'importance des différents postes, y. c. celui de la main-d'œuvre.

La discussion des deux rapports est close.

La prise en considération du rapport concernant la remise en état d'un tronçon du sens unique nord (4e étape) est acceptée à l'unanimité.

Soumis au vote, l'amendement de l'art. 2 de l'arrêté, proposé par le groupe ppn, est repoussé par 19 voix contre 5.

Puis, l'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 480.000 fr. pour la remise en état d'un tronçon du sens unique nord (4e étape) est voté à l'unanimité.

La prise en considération du rapport concernant l'exécution de travaux des SI sur un tronçon du sens unique nord est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté accordant un crédit de 380.000 fr. pour l'exécution de travaux de réfection et d'extension des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage à distance sur le sens unique nord (4e tronçon) et sur les rues adjacentes, est approuvé à l'unanimité.

Crédit pour la réfection d'ouvrages de captages d'eau à la Combe-Girard (1re étape)

M. Claude LEIMGRUBER a pris connaissance avec intérêt de ce rapport. Toutefois, il lui semble que cette demande de crédit relève de la technique de la « tranche de salami »! La recherche de nouveaux points d'eau étant indispensable, il nous apparaît souhaitable que tout le problème de l'eau fasse l'objet d'une étude générale. Le groupe ppn souscrit au vote du crédit.

Au nom du groupe ppn, M. Edgar JOBIN appuie également rapport et arrêté, estimant qu'il est nécessaire de prendre grand soin de ces ouvrages de captage d'eau.

M. Paul PERDRIZAT: Les mesures proposées pour l'entretien de ces ouvrages ont rencontré l'accord du groupe

dépenses de cet ordre figurent au budget des SI.

M. Ulysse BRANDT: L'amélioration de ces captages d'eau est tout indiquée. Le groupe radical appuie la demande de crédit présentée.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Pierre Renk, directeur des SI, remercie de l'accueil unanimement favorable manifesté à l'égard de ce rapport. Le ravitaillement en eau potable d'une ville revêt une importance évidente. C'est la raison pour laquelle nous tenons, par la présentation de tels rapports, à associer le Conseil général et la population aux travaux qui sont entrepris dans ce domaine. Sans négliger l'intérêt que nous portons aux projets de la ville voisine, nous continuerons, au cours de ces prochaines années, à améliorer les différents points d'eau existant sur le territoire communal.

Dans le même ordre d'idée, nous solliciterons le moment venu le crédit nécessaire à la terminaison du captage d'eau du puits situé près de la Fabrique Rolex.

La discussion est close. La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité. L'arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 40.000 fr. pour la réfection d'ouvrages de captage d'eau à la Combe-Girard (1re étape) est voté à l'unanimité.

Interpellation de MM. J.M. Maillard et consorts relative aux loyers des HLM

M. Jean-Maurice MAILLARD se réfère au texte déposé tout en soulignant que, consécutivement à la situation dans laquelle se trouvent la plupart des locataires des HLM, il ne serait pas acceptable de procéder à des hausses de loyers de l'importance de celles arrêtées par le Conseil d'Etat, ceci d'autant plus qu'elles sont basées sur l'indice suisse des salaires qui ne reflète pas l'évolution de ceux versés en notre ville. Il est certain qu'il serait peu équitable de charger le budget d'un travailleur en portant son loyer de 320 fr. à 395 fr. par mois alors que son salaire n'aurait bénéficié d'aucune augmentation depuis 1975 et que son pouvoir d'achat aurait subi une diminution sensible.

Le Conseil communal partage-t-il cette opinion?

Au nom du Conseil communal, M. Frédéric BLASER, directeur des TP formule la réponse suivante: L'Exécutif s'est toujours montré attentif au problème des HLM. Notre Commune a pris part à toutes les actions organisées par le Canton. De plus, il rappelle qu'en matière d'augmentation des loyers, notre Commune, avec l'accord de son Législatif, a constamment pratiqué une politique très restrictive en veillant au maintien de loyers aussi bas que possible. De plus, nous n'avons jamais appliqué intégralement les autorisations d'augmentations délivrées par l'Autorité cantonale.

Toutefois, en rapport avec le dépassement des normes de revenus des locataires HLM, le Conseil communal a appliqué deux hausses, l'une en 1973 représentant, selon les immeubles et les logements 7 à 13 fr. 50 par mois, la seconde en 1975 variait de 15 à 25 fr. par mois.

M. Blaser expose la position que le Conseil communal a été appelé à prendre face aux propositions énoncées par le Canton, en proposant notamment un équilibre entre toute augmentation éventuelle de loyers et les normes de revenus. Par la suite, le Conseil communal a pu constater que ses propositions n'avaient malheureusement pas été prises en considération. En outre, nous avons appris à l'occasion de la réponse donnée par le chef du Département des TP à une interpellation, que seule notre Commune avait émis des réserves en s'opposant aux augmentations proposées de loyers de 23 pour cent.

M. Blaser ajoute que le Conseil communal, dès qu'il a eu connaissance de la décision du Conseil d'Etat, a convenu qu'il n'appliquerait pas les possibilités de hausse offertes par le décret cantonal.

En conclusion, le Conseil communal est satisfait de constater que les interpellateurs partagent l'opinion de l'Exécutif en ce sens qu'il n'est pas opportun, en période de récession, d'augmenter de 23 pour cent les loyers HLM.

L'interpellateur se déclare satisfait.

Interpellation de MM. Jean-Pierre Franchon et consorts préconisant la création d'une Commission du personnel

M. Jean-Pierre FRANCHON ayant souligné que les membres du personnel communal n'ont pas la possibilité, à teneur des dispositions légales, de remplir un mandat de conseiller général, estime qu'il serait tout de même logique qu'ils puissent, par le truchement d'une Commission du personnel, être consultés et émettre leur avis sur les questions liées non seulement à l'a-

ménagement de leur place de travail, voire de leur horaire, mais également à l'Administration proprement dite. Le Conseil communal est-il disposé à envisager la création d'une telle commission?

Au nom du Conseil communal, M. René FELBER, président de la ville, relève tout d'abord que le problème de la participation au niveau d'une Administration publique a déjà été posé car, en fait, le Conseil communal admet que la gestion est soumise au contrôle de l'Autorité législative élue par le peuple pour le représenter. Il s'agit déjà là de l'exercice indiscutable d'une participation directe. Certes, notre personnel doit pouvoir faire valoir son point de vue en ce qui concerne son travail et son statut. Jusqu'à présent, il nous semblait que ces deux points pouvaient être traités par l'intermédiaire des organisations professionnelles ainsi que par la concertation directe dans le cadre de chaque dicastère.

Il faut aussi préciser que notre personnel, comme celui des Ecoles, se trouve associé aux travaux d'un certain nombre de commissions, ce qui le met en contact avec les rouages de l'Administration.

En conclusion, le président de la ville annonce que l'Exécutif consultera d'abord les organisations professionnelles qui sont ses interlocuteurs traditionnels; puis il étudiera l'utilité ou la nécessité de créer cette Commission du personnel. Il ne lui est par conséquent pas possible de présumer ce soir de la solution qui sera finalement retenue, en se montrant pourtant réceptif à la suggestion des interpellateurs.

L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse donnée.

Interpellation de MM. Charly Débieux et consorts relative à la pression sur les salaires contrairement aux intérêts de la ville

M. Charly DÉBIEUX: Au moment où des employeurs renoncent à accorder la compensation du renchérissement, nous avons connaissance que certains employeurs de la place font usage, depuis quelques mois déjà, de procédés véritablement scandaleux en exerçant entre autres des pressions sur les salaires des travailleurs qui peuvent, selon les cas, se traduire par des baisses effectives de l'ordre de 200 à 400 fr. par mois. Il ne s'agit pas en l'occurrence de cas isolés, mais de l'application d'une pratique systématique. M. Débieux relève la gravité de tels faits, qui ne sauraient contribuer à améliorer la carte de visite de notre ville ou à inciter de nouveaux travailleurs à élire domicile au Locle.

Après avoir évoqué le problème de l'engagement de main-d'œuvre frontalière, l'interpellateur remarque le danger que représentent ces méthodes qui, tout en donnant le mauvais exemple, deviennent tentantes pour d'autres entreprises.

S'attendant à ce qu'on lui rétorque que ce n'est pas le rôle de l'autorité de s'ingérer dans ce problème de salaires, dont la compétence est du ressort des chefs d'entreprises, il ajoute que ces derniers n'hésitent pas, dans certaines circonstances, à faire appel à l'intervention financière des pouvoirs publics!

En conclusion, M. Débieux demande au Conseil communal d'entreprendre dans l'intérêt de la ville une étude du problème soulevé et d'intervenir auprès des employeurs concernés.

Au nom du Conseil communal, M. Henri EISENRING, conseiller communal: Nous pourrions sur ce point reprendre presque intégralement les renseignements communiqués en mai 1977, en réponse à l'interpellation de M. W. Humbert. Il est incontestable que dans notre région, le niveau des salaires s'est petit à petit dégradé au cours de ces 20 dernières années, alors que dans les années 1950, les salaires versés dans le Jura neuchâtelois étaient cités en exemple. Aujourd'hui, ils figurent parmi les plus modestes de Suisse. Les statistiques de l'OFIAMI, ainsi que des rapports d'économistes ayant étudié notre situation économique attestent ces faits. C'est ainsi que l'Institut Battelle indique que cette situation défavorable est liée à la croissance économique plus lente que dans d'autres régions du pays; de plus, il est certain que la récession économique et les malheurs de l'industrie horlogère ont créé un climat peu propice à un redressement de notre situation dans ce domaine.

M. Eisenring rappelle que le Conseil communal est intervenu auprès des employeurs à répétitions reprises en s'adressant directement à l'Association patronale. De son côté, l'Office du travail saisit toute occasion pour évoquer cet aspect du problème lors des contacts créés avec les responsables des entreprises. Comme nous l'avons dit en 1977, l'autorité politique et à plus forte raison la Commune ne disposent d'aucun pouvoir de décision en matière salariale. En réalité, nous ne pouvons qu'émettre des recommandations.

Conseil général du Locle

Tout en le déplorant, il est cependant vrai que lors de mutations ou de placements de chômeurs, il est arrivé, malgré l'intervention de nos services, que le dernier salaire réalisé ne pouvait pas être obtenu. Il est aussi exact que plusieurs entreprises face à des difficultés ont réduit les salaires de certains cadres et d'ouvriers également. Ici aussi et chaque fois que nous en avons eu connaissance, nous sommes intervenus pour tenter de limiter les dégâts. Malheureusement, nous ne sommes pas toujours écoutés. Récemment encore, nous avons soutenu le syndicat dans ses démarches auprès d'une importante entreprise qui se proposait d'instaurer un nouveau système de calculation des salaires.

Admettant entre autres que des salaires plus modestes qu'ailleurs ne favoriseraient pas le recrutement de main-d'œuvre de l'extérieur, le Conseil communal est intervenu auprès du Conseil d'Etat afin qu'un certain frein soit mis à l'engagement de travailleurs frontaliers. Notre point de vue a été retenu et depuis 18 mois toute demande d'engagement de frontaliers dans l'industrie est soumise à l'examen d'une Commission paritaire locale; cette dernière veille notamment à ce que les salaires offerts soient convenables.

M. Eisenring conclut: Nous pouvons assurer les interpellateurs que le Conseil communal est parfaitement conscient du problème soulevé. Il n'est pas besoin d'une enquête complémentaire pour confirmer des faits connus de chacun. Considérant que les salaires constituent un atout important pour le développement d'une ville, le Conseil communal affirme qu'il continuera à se préoccuper de cette question. Il espère que les bonnes relations qu'il a nouées avec les responsables de l'industrie locale permettront petit à petit et le plus vite possible, d'aboutir à une évolution plus favorable des salaires en notre ville.

L'interpellateur se déclare très partiellement satisfait.

Interpellation de M. Francis Jaquet concernant la demande de nouveaux locaux en faveur de l'ETS

M. Francis JAQUET se réfère au texte déposé. S'il admet qu'il est normal que l'ETS se développe, il remarque aussitôt que les surfaces demandées surprennent; elles paraissent même exagérées. Peut-on nous dire sur ce point si la Commission de l'ETS s'est prononcée?

Estimant que tant l'Ecole de mécanique que l'Ecole d'électronique ne doivent pas souffrir du développement de l'ETS, il relève que l'Ecole d'horlogerie paraît être la plus visée. A ce propos, M. Jaquet tient à souligner que notre Ecole d'horlogerie est aujourd'hui encore et sans aucune exagération, la plus moderne du monde; elle est adaptée aux techniques nouvelles et les enseignements qui s'y donnent sont cités en exemple... C'est non seulement un fleuron pour notre ville et son industrie, mais également pour la Suisse. Il serait par conséquent erroné de prévoir le déménagement partiel ou total de cette école.

En conséquence, l'interpellateur désire savoir si le Conseil communal a bien l'intention de dresser un inventaire complet des locaux communaux disponibles dans l'immédiat, ainsi qu'à court et moyen termes. Il lui paraît donc important d'aller rapidement en besogne en fixant un calendrier précis de manière à ce que le rapport de la Commission de coordination permette des décisions en fonction de la nouvelle année scolaire.

Au nom du Conseil communal, M. René BEINER, conseiller communal, donne les renseignements suivants: La Commission de coordination est saisie du problème de la réorganisation du Technicum neuchâtelois, notamment à la suite de la prise de position de l'OFIAMT et du Département de l'Instruction publique, qui ont soulevé le problème des enseignements identiques donnés dans deux localités distantes de quelques kilomètres pour un nombre peu élevé d'élèves dans le cadre d'une même institution. Par ailleurs, les travaux de la Commission de coordination sont limités par des directives émanant du Département; ces dernières accordent une priorité aux besoins de l'ETS tout en précisant qu'aucune nouvelle construction ne sera tolérée; étant donné l'importance de ces problèmes, la Commission de coordination a manifesté la volonté de travailler dans le calme et à l'écart de toute pression. Son rapport et ses propositions d'option seront destinés aux Conseils communaux des deux villes, qui, à leur tour, se prononceront. Il importera par la suite d'obtenir l'approbation de leur point de vue par le Département et les Commissions d'établissement. La date du dépôt de ce rapport ne peut malheureusement pas être précisée. Les commissaires souhaitent disposer du temps nécessaire pour résoudre un problème particulièrement délicat et dont les conséquences doivent être examinées consciencieusement.

Le problème des locaux proprement dit est du ressort du Conseil communal. Ce dernier en collaboration avec le Technicum et les autres Ecoles s'efforcera de répondre aux besoins de l'ETS qui ont été reconnus par le Département. La Commission de l'ETS

en a pris connaissance, sans toutefois se déterminer, car elle est appelée à se prononcer uniquement sur les achats d'équipement et de matériel.

M. Beiner ajoute que l'inventaire des locaux scolaires sera tenu à jour.

Dans la situation actuelle, le Conseil communal s'appliquera à résoudre le problème des locaux en souhaitant que les organes et directions concernés fassent preuve de compréhension. Le Conseil communal ne procédera à aucun déplacement d'école sans connaître le résultat de l'étude entreprise par la Commission de coordination.

L'interpellateur se déclare satisfait.

Résolution de M. Pierre Faessler concernant la péréquation du prix du gaz

M. Pierre FAESSLER se borne à rappeler que lors de la séance du 9 mars écoulé, tous les groupes s'étaient déclarés d'accord avec cette résolution. Indépendamment du principe que cette dernière soulève, les SI des villes resteront évidemment libres d'arrêter leur propre tarif, compte tenu de l'application d'un prix unitaire à la sortie du gazoduc.

M. Jean BLASER: Le groupe pop préconisait pour sa part le système de péréquation valable pour le prix du gaz et de l'électricité. Quant à la résolution, il ne voit pas l'aboutissement d'un tel postulat dès le moment où le bas du canton reçoit déjà du gaz naturel à meilleur compte. Par conséquent, il ne faut se faire aucune illusion, cette résolution s'inscrira dans le domaine des espérances.

M. Jean-Maurice MAILLARD déclare que le groupe socialiste qui s'était engagé à voter cette résolution, maintient sa position. Toutefois, en se rendant compte des difficultés qu'une telle réalisation rencontrerait, il pense que cette résolution comporte un vœu pie. Seul un système déployant ses effets sur le plan fédéral, et englobant l'ensemble des énergies, pourrait atteindre le but visé.

M. Francis JAQUET annonce que le groupe radical approuve sans réserve cette résolution, qui rejoint parfaitement ses préoccupations dans ce domaine.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Pierre RENK, conseiller communal, se permet d'ajouter ces quelques mots. Sur le fond, nous pouvons déclarer qu'un tel objectif est souhaitable. Dans les faits, ce postulat est irréalisable à court et à moyen termes, car il impliquerait de la part de la ville de Neuchâtel un effort supplémentaire, qu'elle ne saurait admettre. Faut-il dès lors, par le vote d'une résolution, compromettre la bonne volonté que cette Autorité a manifestée en s'intéressant à la création de GANSA?

M. Renk tient encore à souligner l'effort fait par l'Etat en remarquant que c'est la première fois qu'un canton entreprend une telle action pour tenter de diversifier sa politique en matière d'énergie. Par ailleurs, il convient de relever que les conditions de fourniture ne sont pas les mêmes pour l'instant, Neuchâtel ville étant alimentée par le GVM, alors que les Montagnes neuchâteloises le seront par GAZNAT.

Insistant sur l'objectif prioritaire de GANSA, représenté par la promotion des ventes de gaz naturel, M. Renk conclut en indiquant que plus GANSA et les SI de nos deux villes vendront du gaz, plus le prix de la thermie sera abaissé au poste de détente et de captage de Bonne-Fontaine.

La discussion est close. Soumise au vote, la résolution suivante est votée par 21 voix contre une: «Le Conseil général de la Commune du Locle,

Vu le rapport du Conseil communal à l'appui du raccordement des Montagnes neuchâteloises au réseau suisse de gaz naturel,

adopte la résolution suivante:

Le Conseil communal est chargé d'intervenir par les voies et moyens appropriés en vue de réaliser la péréquation du prix du gaz sur le plan cantonal.»

Projet d'arrêté de M. Francis Jaquet et consorts concernant la modification des articles 19 et 20 du Règlement général

M. Jean-Maurice MAILLARD annonce que le groupe socialiste s'oppose à la modification de ces deux articles. Il n'y a pas nécessité de changer un mot à l'art. 19, le délai d'envoi des rapports nous ayant toujours paru suffisant. La modification de l'art. 20 ne se justifie plus, étant donné qu'au terme d'un consensus non réglementaire, les conseillers généraux ont déjà décidé de ne pas prolonger les séances au-delà de 22 h. 30. Cette manière de faire donne toute satisfaction.

Au cours de la précédente législature, nous n'avons pas eu à recourir au système des séances de relève, indique M. Maillard tout en remarquant que la prolongation actuelle des débats est fréquemment la conséquence des nombreuses et parfois inutiles interventions de M. F. Jaquet.

Relevant en passant les interventions

de ce dernier à l'occasion de la récente discussion portant sur la désignation du chemin des Bosses et la modification du Fonds de retraite du Conseil communal, il remarque que M. Jaquet aurait dû quitter la salle à teneur de l'art. 32 du Règlement général.

M. Marcel QUARTIER déclare que le groupe pop s'oppose également à ce projet d'arrêté. Il pense en effet que la modification de ces articles n'est pas fondée, car d'une part il faut maintenir la possibilité de fixer des séances urgentes en cas de nécessité et d'autre part l'organisation de séances de relève, dont l'ordre du jour ne pourrait pas être complété, n'est pas opportune.

Il suppose que l'intention de l'auteur de ce projet tend non pas à raccourcir les séances, mais à les prolonger, étant donné qu'il désire obtenir plus rapidement les rapports pour mieux les «pouiller»!

M. Pierre FAESSLER regrette tout d'abord que l'on prenne à partie M. Jaquet, puis il indique que les propositions soumises ne donnent pas entière satisfaction au groupe ppn.

A l'art. 19 (délai d'envoi des rapports), au lieu de deux semaines à l'avance, il faudrait éventuellement prévoir 15 ou 16 jours pour que les rapports parviennent au moins le samedi matin ou le vendredi soir. Nous pourrions nous rallier à une telle modification.

Quant à celle relative à l'art. 20, nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de renverser le système. Par conséquent, notre groupe préfère maintenir la rédaction actuelle dudit article.

M. Francis JAQUET rappelle avoir dit qu'il s'agissait bien d'un problème pratique et non pas de politique!

Les propositions soumises avaient avant tout pour but de permettre à chacun d'étudier les rapports avec sérieux en disposant d'un temps suffisant. Il admet la suggestion émise par M. Faessler.

M. Willy HUMBERT, les des interventions du préopinant, pense qu'à force de vouloir donner des leçons à chacun, M. Jaquet s'écarte du but qui échoit aux conseillers généraux, à savoir servir au mieux les intérêts de la communauté. Il recommande à l'intéressé de s'en tenir tout d'abord aux dispositions réglementaires actuelles avant de vouloir y introduire des modifications!

M. René FELBER, président de commune: Nous estimons en effet qu'il ne faut pas charger inutilement le Règlement général de détails qui peuvent être réglés ou le sont déjà par l'habitude ou le bon sens coutumier du législatif.

De plus, nous désirons empêcher une cristallisation des dispositions qui seraient très souvent transgressées dans la pratique parce qu'elles suppriment toute souplesse. En outre, il ne faut pas courir le risque de déclencher à chaque séance des querelles de procédure inutiles et susceptibles tout au plus de faire perdre du temps.

Par ailleurs, la modification tendant à porter à plus de deux semaines le délai des rapports ne tient pas compte des effets qu'elle pourrait entraîner.

Le Conseil général étant un parlement d'une petite ville, M. Felber se permet de demander à ses membres de ne pas en faire un instrument plus compliqué qu'un parlement national, mais de le maintenir au niveau de sa région.

Enfin et pour aller à la rencontre de l'auteur du projet, le président de commune déclare que l'Exécutif envisagera, dans le cas du dépôt de rapports volumineux occasionnant un temps d'étude plus long, de faire procéder à un envoi préalable.

La discussion est close.

Soumis au vote, le projet d'arrêté portant sur la modification des articles 19 et 20 du Règlement général est refusé par 20 voix contre 4.

Motion de MM. Jean-Pierre Franchon et consorts concernant les traitements du personnel communal

M. Jean-Pierre FRANCHON pense qu'il est du devoir de l'autorité législative, lorsqu'elle n'ignore pas que des engagements de personnel se font encore sur la base de salaires initiaux allant de 1500 à 1600 fr. par mois, de manifester son intérêt au problème de la politique salariale de la Commune.

Sur le fond, chacun sait que les salaires pratiqués en notre ville sont parmi les plus bas de Suisse; il convient de préciser que cette constatation vaut également pour les traitements du secteur public. Ajoutons aussi que l'Institut Battelle, il y a quelques années, lors d'une étude consacrée à l'économie de la région, relevait le problème des bas salaires pratiqués dans nos villes.

Relatant les difficultés que l'Exécutif rencontre pour recruter du personnel et le nombre d'annonces qu'il faut faire paraître pour obtenir quelques offres de services pour des postes d'agent de police, par exemple, M. Franchon n'en est pas outre mesure surpris, étant donné que, pour des postes identiques, les conditions d'engagement formulées par certaines com-

munes du Littoral sont supérieures de 600 fr. par mois à celles émanant de notre ville. Ces quelques indications, nous semble-t-il, sont de nature à démontrer à l'évidence l'existence de ce problème. Il faut par conséquent que le Conseil communal prenne ses responsabilités et présente un rapport tendant à augmenter les salaires du personnel communal, en mettant un peu d'ordre dans l'échelle des traitements.

Ayant rappelé les conclusions que la Commission du budget 1977 émettait sur cet objet et que le groupe socialiste partage, M. Franchon constate que le Conseil communal, contrairement à ce qu'il avait annoncé, n'a pas saisi le Législatif au cours de l'année 1978, du problème des salaires. Dans ces conditions et soucieux de la poursuite d'une politique salariale concurrentielle, il invite d'une part le Conseil communal à entreprendre cette étude et d'autre part le Conseil général à accepter la motion.

M. Jean BLASER: Il va de soi que le groupe pop soutient cette motion. Ce problème a déjà été évoqué par le truchement du rapport de la Commission des comptes 1977. A ce propos, il faut rappeler que notre groupe s'était montré d'accord de transformer en interpellation la motion qu'il avait déposée concernant la réduction du temps de travail pour donner la priorité à la revalorisation des traitements. Il regrette aujourd'hui que le Conseil communal n'ait pas repris l'étude de ce problème durant l'année 1978.

M. Jacques RIEDWEG a suivi avec intérêt le développement de cette motion, mais il a aussi ressenti une certaine ambiguïté par le fait que cette dernière reste en dehors du problème global.

Nous sommes néanmoins conscients qu'au niveau de la classification des traitements, des inégalités se sont créées par l'évolution de certaines professions et de certaines techniques, par le fait que des travaux deviennent de plus en plus pénibles, alors que d'autres le sont moins. En outre, il y a également sur le plan qualitatif d'autres aspects qui méritent d'être considérés.

Par ailleurs, il a déjà été question de la mise au point d'un nouveau statut du personnel communal, qui comprendrait entre autres une nouvelle réglementation des vacances. Tout cela nous paraît donc nécessiter une étude d'ensemble et l'établissement d'un rapport, déjà promis par le Conseil communal. Comme il n'est pas dans notre dessein d'amener les motionnaires à modifier le texte déposé, le groupe radical préfère refuser cette motion qui n'apporte aucune solution au vrai problème que pose la rémunération du personnel communal.

S'exprimant au nom du groupe ppn, M. Jean SIGG constate effectivement que certaines fonctions devraient être examinées en vue de leur reclassification dans l'échelle. Sans entrevoir la nécessité d'une augmentation linéaire, l'entreprise par le Conseil communal d'une étude d'ensemble du problème paraît indiquée, ainsi que l'augmentation de certains salaires parmi les classes les plus basses de l'échelle.

Faut-il vraiment en période de récession que la Commune mène une politique de salaires concurrentiels? Nous nous permettons d'en douter.

M. René FELBER, Président de la ville, indique d'emblée que l'Exécutif est prêt à accepter cette motion pour étude.

Il est en effet indéniable que nous rencontrons des difficultés à recruter du personnel communal et que les salaires que nous proposons aux candidats sont très souvent inférieurs à ceux qui sont accordés dans le secteur privé et cela pratiquement à tous les niveaux de notre échelle.

Le Conseil communal est donc prêt à entreprendre une étude en tenant compte de ce qui se fait d'une part dans les autres administrations publiques du canton et de ce qui se fait dans le secteur privé au niveau professionnel d'autre part, ainsi que dans le cadre des possibilités financières de la Commune.

Nous ne pouvons par conséquent pas nous prononcer sur la forme que prendrait une éventuelle augmentation des salaires. S'agira-t-il d'une augmentation linéaire, d'une modification de l'échelle des traitements, d'une accélération du service des hautes paies, d'une modification de l'indice 100 de l'échelle, etc. Toutes ces questions étant posées, M. Felber confirme qu'il n'est pas possible au Conseil communal de se prononcer ce soir. Il tient aussi à préciser que l'Exécutif a été l'objet d'une demande d'augmentation des traitements de son personnel qui lui a été soumise par la section locale VPOD. Par ailleurs, la révision de plusieurs dispositions du statut du personnel a été l'objet d'une première tractation entre les organisations professionnelles et le Conseil communal. Il reste encore un compromis à trouver et le projet de statut modifié pourra être déposé à l'approbation du Conseil général avant les vacances prochaines.

Par conséquent, dès que cette première étape sera franchie, nous entreprendrons une nouvelle étude dans les diverses directions indiquées.

M. Francis JAQUET: C'est une er-

reur de prétendre que tous les salaires du personnel communal sont en dessous de ceux qui sont servis dans le privé. Réserve faite de quelques cas isolés, c'est l'inverse qui se produit. Par conséquent, il propose au Conseil communal de s'approcher de l'Association patronale pour procéder à un certain nombre de comparaisons sur la base des statistiques régulièrement établies par ce bureau.

M. René FELBER, Président de la ville confirme que le Conseil communal constate que dans la très grande majorité des cas, les candidats à des fonctions communales bénéficient de salaires supérieurs à ceux que nous pouvons leur proposer.

La discussion est close.

Soumise au vote, la motion J.-P. Franchon et consorts est acceptée par 21 voix contre 2.

Motion de MM. J.-P. Blaser et consorts concernant le problème des soins à domicile

En complément au texte de sa motion, M. Jean-Pierre BLASER invite tout d'abord chacun à penser aux nombreuses personnes qui sont atteintes dans leur santé. Il relate la création à Neuchâtel d'une association pour les soins à domicile, qui rend des services précieux, tout en bénéficiant d'un soutien financier du canton. Il lui semble qu'un tel service fait défaut à notre ville, la seule qui jusqu'ici n'a pas envisagé de constituer un organisme de cette nature. Certes, il existe dans notre Commune des associations privées qui se livrent à des tâches admirables. Il manque cependant la mise en place d'un moyen de coordination, dont la mission serait notamment de diriger les activités et de centraliser les demandes. Cette structure nouvelle permettrait sans doute de décharger les institutions de toute besogne administrative.

Pour ces raisons et afin d'étendre le nombre de soins à domicile, M. Blaser recommande l'acceptation de cette motion.

M. Willy HUMBERT pense que les arguments qui viennent d'être développés sont probants. Le groupe socialiste apportera son soutien à la motion.

M. Jean SIGG tient à relever que ce problème s'est déjà posé aux responsables des différentes œuvres de la place qui s'en occupent. C'est en effet au cours de l'année dernière que sous la présidence de M. le Dr Bezençon, les médecins et les diverses institutions sociales de la localité se réunissaient pour discuter de cet objet et tenter de résoudre ce problème de coordination.

Tout en soulignant qu'une collaboration existe entre ces œuvres, M. Sigg reconnaît par contre que l'on pourrait encore l'améliorer.

Mme Evelynne FATTON signale que le groupe radical accepte la motion. Il ne fait aucun doute que les œuvres de la localité accomplissent un travail fructueux. Il faut également se rendre compte que le vieillissement de la population justifie l'organisation de tels services. Ce sera aussi un moyen de confier à chaque institution des tâches qu'elle est à même de remplir.

M. Jean-Pierre BLASER: Il est possible que ce problème a déjà été soulevé, mais quelle est la solution qui y a été apportée? Sachons aussi qu'un service de soins à domicile tend à permettre à nombre de personnes de demeurer chez elles.

Mlle Antoinette CHAPPUIS indique la forte proportion de personnes âgées auprès desquelles le service d'aide familiale assure régulièrement son concours.

Au nom du Conseil communal, M. René BEINER, conseiller communal, donne d'abord l'assurance que toutes les demandes d'aide à domicile qui sont parvenues à la connaissance des services sociaux ont pu être résolues à satisfaction.

Compte tenu de la situation préoccupante des personnes qui sont atteintes dans leur santé, dont nombre de personnes âgées, ainsi que de l'attention qu'il convient de porter à la coordination des services de soins et aide à domicile, il déclare que le Conseil communal est favorable à l'acceptation de la motion.

M. Beiner énumère ensuite l'ensemble des œuvres et institutions qui, sur le plan local, déploient une activité dans le domaine des soins à domicile.

Par ailleurs, il confirme la rencontre organisée sur l'initiative de M. le Dr Bezençon et des Services sociaux au cours de laquelle il est apparu que les institutions concernées étaient à même de satisfaire les appels d'aide; de plus, le principe de poursuivre les discussions n'a pas été écarté.

En conclusion, M. Beiner confirme que le Conseil communal est tout disposé à examiner ce problème dans le sens préconisé par les motionnaires.

La discussion est close.

Soumise au vote, la motion de MM. J.-P. Blaser et consorts est acceptée par 22 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente annonce que les deux prochaines séances du Législatif se tiendront les vendredis 11 mai et 8 juin prochains.

La séance est levée à 22 h. 40.



C'est le moment de demander expressément une "Offre de reprise choc" à votre agence Toyota. On y sait ce que c'est. Comparez la qualité, la fiabilité, les performances et l'équipement des modèles Toyota. Vous constaterez qu'il n'y a toujours pas plus avantageux que Toyota.



Garantie d'usine comprise: 12 mois, kilométrage illimité.

Toyota SA, 5745 Safenwil, (062) 67 93 11

Vous obtiendrez tout renseignement sur l'avantageux Multi-Leasing Toyota, en téléphonant au (01) 52 97 20.

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

Agence officielle: **Garage et Carrosserie des Montagnes S.A.** Michel Grandjean, av. L.-Robert 107



Service photo couleurs

BAISSE sur le prix de nos copies
9 x 9 - 9 x 13
-.85 centimes

avec maintien de nos services - reprise de vos mauvaises images

A votre disposition dans les
48 heures

En parallèle, nous maintenons sur demande la copie économique à
70 centimes



Photo Ciné **NICOLET**, Chx-de-Fds
Photo Ciné **CURCHOD-NICOLET**, Le Locle
Photo Ciné **MORET**, St-Imier

Ouvrier

et

aide-mécanicien

sont demandés.

Faire offres sous chiffre 91-109 aux Annonces Suisses
S. A. ASSA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Un avenir plus sûr dans la vente directe, Mesdames et Messieurs.

représentation exclusive

de spécialités alimentaires.

- Formation gratuite
- Fixe, frais et commissions
- Soutien permanent
- Secteur exclusif avec fichier-clients
- Participation aux bénéfices.

Nous accorderons à chaque réponse un entretien plus détaillé.

Ecrire sous chiffre V 2075 à Orell Fussli Werke AG, case postale, 1002 Lausanne.

Nom: _____
Prénom: _____ Age: _____
Profession: _____ No tél.: _____
Rue: _____
No postal: _____ Lieu: _____

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE CHS. TISSOT & FILS SA
Membre de la Société Suisse
pour l'Industrie Horlogère SA
cherche à engager pour date à convenir

boîtier

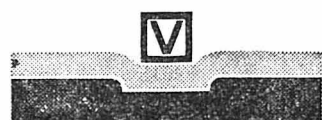
Les personnes intéressées sont priées de prendre contact téléphoniquement ou par écrit avec notre Service du Personnel.
Tél. 039/34 11 31 - Tourelles 17, 2400 Le Locle

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.-/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.



BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____ 41

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Pole Position: La mode loisirs - une exclusivité Coop

16/1

clay game



Blouson pour hommes, réversible, 100% coton, en navy/écru, tailles 44-54,

69.-

Original-Denim-Jeans 100% coton, largeur de pied: 26 cm,

39.-

Jeans, 100% coton, largeur de pied: 22 cm. En noir, écru et camel,

39.-



Veste pour hommes en nylon doublé éponge, blanc/marine et marine/blanc,

49.-



Ensemble sport, 100% coton, en teintes sable et terre cuite,

69.-

coop city

RUE DE LA SERRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture:
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h

P les 2 premières heures gratuites

Grands Magasins d'Actualité

 Rue de la Serre 90
Tél. (039) 23 00 55
2300 La Chaux-de-Fonds

AGENT AGRÉÉ



Demandez nos nouvelles machines électroniques avec

GARANTIE 2 ANS TOTALE

1 année Miele + 1 année Pierrot

Amitié-mariage

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage, nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres. Discretion totale assurée. Documentation gratuite.

CENTRE-UNION NEUCHÂTEL
2088 Cressier
Tél. (038) 47 12 28

À LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL, Rue Pury 3

appartement confortable

Fr. 278.— charges comprises. Libre tout de suite.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

gros lot de 100000 francs

Loterie Romande

tirage samedi

L'or en Suisse: jeune et à la mode

Avec un peu plus d'un gramme d'or par tête d'habitant et par année, la Suisse arrive en tête des pays consommateurs de bijoux or. Cette constatation révélee par une récente étude effectuée dans l'ensemble du pays fait apparaître la Suisse comme un marché privilégié pour le bijou en or. On en voudra pour preuve l'engouement croissant qu'hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, éprouvent pour les bijoux façonnés à leur intention par les bijoutiers et orfèvres.

A raison d'une pièce et demie en moyenne par personne, les acheteurs suisses, qui représentent près du quart de la population, ont acquis en 1977 près de 1,7 million d'articles en or allant de la plus riche des parures au plus sobre des accessoires. Ce succès, l'or le doit à deux tendances essentielles qui se sont clairement manifestées au cours de ces dernières années: la démocratisation du bijou or, d'une part, et la faveur croissante dont il bénéficie auprès des jeunes, d'autre part.

En l'espace de quelques années, l'image de l'or s'est trouvée singulièrement rajeunie en Suisse. La démocratisation a eu pour effet de diminuer la valeur unitaire du bijou à 400 fr. environ, rendant ainsi ce plaisir accessible à un plus grand nombre de personnes. Cette évolution, de même que la recherche de formes inédites, a beaucoup contribué à l'attraction que l'on constate chez les jeunes. Voici trois ans, les acheteurs de bijoux or entre 20 et 30 ans ne représentaient pas 20 pour cent de la clientèle. Aujourd'hui, ils comptent pour plus d'un tiers de celle-ci.

Achats pour soi-même (765.000 pièces) et cadeaux (850.000 pièces) arrivent en tête des motivations d'achats. L'été et la fin de l'année sont par excellence les périodes de pointe pour les achats pour soi-même. C'est à la fois un secteur typiquement féminin et jeune, puisque quatre cinquièmes de la clientèle est composée de femmes dont l'âge moyen se situe en-dessous de 40 ans.

Tout aussi logiquement, les cadeaux sont une « chasse gardée » masculine, bien que les destinataires de ceux-ci soient dans une écrasante majorité les femmes. Anniversaires, Noël et, bien entendu, le simple plaisir d'offrir constituent les occasions marquantes.

La manière dont les amateurs de bijoux or procèdent en Suisse à leurs

achats fournit d'intéressantes indications sur leur psychologie ainsi que sur l'attraction que provoque chez eux le métal jaune. Spontanéité et réflexion, deux attitudes pourtant opposées, se retrouvent à divers niveaux. Selon une récente enquête, plus d'un tiers des personnes concèdent avoir immédiatement acheté des bijoux qui leur avaient plu. C'est là l'expression des deux tendances constatées: démocratisation et jeunesse.

Par contre, de nombreuses personnes pèsent soigneusement leurs achats personnels ou de cadeaux. Sept pour cent estiment avoir attendu une semaine avant de réaliser leur désir, 14 pour cent pensent avoir réfléchi près d'un mois, tandis que 34 pour cent paraissent avoir débattu plus longtemps du rapport plaisir-achat. Ces diverses constatations tendent à démontrer les changements intervenus dans l'image de l'or auprès du public. En Suisse, le métal précieux est à la fois jeune, attrayant et à la mode.

LES TENDANCES DE LA BIJOUTERIE OR

Diversité et créativité restent les caractéristiques essentielles de la bijouterie suisse contribuant ainsi à sa renommée.

Ce prestige international, la bijouterie suisse le doit également à une longue tradition de qualité qui s'exprime le plus souvent par des pièces uniques, réalisées par une main-d'œuvre hautement spécialisée et qui trouvent leur place chez les plus grands joailliers.

Mais à côté de cette image classique de la bijouterie suisse, on constate une évolution de plus en plus marquée vers des bijoux très créatifs à des prix raisonnables. Le bijou tout or connaît une faveur croissante, alors que le mariage du métal précieux et des pierres de

couleur jouit également d'une certaine vogue.

Ces conceptions novatrices amplifient la tendance vers des bijoux « jeunes », modernes, pleins de fantaisie et pourtant abordables, que l'on porte en toutes occasions. chaînes, bracelets, bagues, boucles d'oreilles et broches où domine l'or jaune rencontrent un succès constant auprès de la clientèle féminine. Dans la mode masculine, les boutons de manchettes et les accessoires en or (stylos, briquets, chaîne de montres, épingles de cravate, etc.) poursuivent leur ascension.

Quant aux boîtes de montre en or, réputées pour la qualité et la finesse du travail des horlogers-bijoutiers suisses, leur production enregistre une augmentation sensible.

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR

Ce n'est pas là le titre d'un roman d'espionnage ou d'un western, mais une réalité plus prosaïque qui nous transporte sur les rives du lac de Neuchâtel où l'horloger-bijoutier Yves Saint-Blaise réalise un mariage inattendu entre la force brutale des armes et le raffinement de l'or.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, les armes richement ciselées et inscrites d'or et de pierres précieuses ont fait la fierté des guerriers et des chasseurs. A cet égard, on se souviendra des merveilleuses panoplies des sultans de Constantinople que l'on peut encore voir aujourd'hui au musée de Topkapi sur le Bosphore.

Mais on pouvait se demander si notre monde moderne laissait encore une place à de telles expressions de la personnalité. Yves Saint-Blaise, qui n'hésite pas à prendre des initiatives originales dans son métier d'orfèvre, n'en est pas à son coup d'essai. De grands amateurs d'armes du monde entier viennent le consulter et lui apportent revolvers, pistolets, fusils et même... mitraillettes, afin qu'il les personnalise.

Pour un véritable amateur, il n'existe pas deux armes semblables. Cela est encore plus vrai une fois qu'elles sont passées entre les mains de l'artisan neuchâtelois, qui effectue à la demande toutes les décorations possibles alliant l'or à l'acier, au nacre et à l'ivoire. Cette activité unique conduit parfois Yves Saint-Blaise fort loin. Certains de ses clients possèdent en effet des armes interdites en Suisse. Il doit alors aller les décorer sur place.

LA RECETTE DE L'OR...

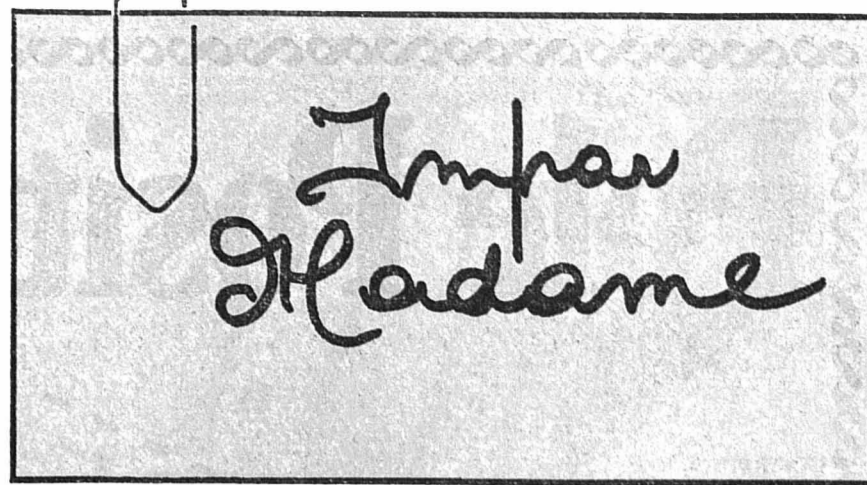
Voici tout ce qu'il faut pour produire et traiter une tonne de minerai d'or: 10 tonnes d'air, 2 tonnes d'eau, 30 kg de bois, 100 g. de cyanure de sodium, 200 g. de chaux, 100 g. de zinc, 5 g. de nitrate de plomb, 3 kg d'acier, 20 g. de carbure de tungstène, 2kg de dynamite ou de nitrate d'ammoniac, 200 kWh d'électricité.

Prudent

Un raseur demande à Churchill: — Mais pourquoi ne peignez-vous que des paysages? — Pourquoi? Parce que jamais un arbre n'est venu me dire qu'il n'était pas ressemblant.

L'excuse

Le grand comédien burlesque Groucho Marx, assis dans le métro, dit à une vieille dame debout à côté de lui: — Je vous céderais bien ma place, mais elle est déjà occupée...



Trois enfants, un seul rire



Cette photographie groupe trois enfants de race différente, à la peau blanche, noire et jaune. Pourtant, un seul rire fuse, joyeux et insouciant. Ils sont vêtus de salopettes en matelassé imprimé polyester et viscose Oslo de Mati, avec boutonage devant et une poche de poitrine. Les vestes sont moutonnées à capuche, la doublure et les poches sont bordées en même matelassé que la salopette. Les vestes ont une fermeture à glissière dans le dos. (Photo G. Favrot-Petit Diable)

Comment fabrique-t-on la viande des Grisons?

« Binden » ou « Bündnerfleisch », la « viande des Grisons », est une spécialité typiquement suisse. Le mot « Binden » est un terme technique désignant la préparation spéciale de la viande. On parle en général de viande des Grisons vu que ce canton fournit l'essentiel de cette spécialité.

La matière première est constituée par la viande à maturité plus ou moins avancée de la viande de jeunes vaches bien engraisées. Après avoir enlevé les os, la graisse et les tendons, les parties délimitées de la musculature sont séparées les unes des autres.

Les morceaux préparés sont frottés et foulés à la machine avec du sel et un mélange d'épices, et entassés dans des cuves à salaison. Pendant cette salaison sèche, on doit changer la disposition des morceaux de viande tous les trois ou quatre jours pour prévenir le dessèchement des couches supérieures. La salaison se fait de +5 à +7 degrés C. et dure entre huit et vingt-huit jours, selon la grandeur des morceaux. Puis ceux-ci sont suspendus sans se toucher réciproquement dans un local ventilé de manière intensive pour y être séchés superficiellement. Ils commencent alors à « fleurir », en ce sens qu'ils se recouvrent d'une couche superficielle de levure.

Pour la maturation proprement dite, les morceaux sont suspendus en un lieu où ils peuvent continuer de sécher très lentement, de manière à éviter la formation d'une croûte sèche.

Tant que les morceaux restent mal-délicables, on les presse régulièrement pendant un à trois jours entre des planches rabotées. Ce pressage se répète de deux à quatre fois en cours de séchage, selon la grandeur des morceaux. Cette opération est destinée d'une part à répartir le jus entre le centre et l'extérieur, d'autre part à obtenir la forme typique de prisme aplati.

La perte de poids au séchage atteint 40 à 50 pour cent au maximum. Les pertes au séchage sont d'autant plus faibles que la qualité de la viande utilisée est bonne. Selon la grandeur des morceaux, la durée du séchage atteint cinq mois dans les locaux non climatisés, et trois mois en chambre climatisée.

Des conditions particulièrement favorables à la fabrication de viande sont offertes par les hautes vallées des Alpes, tout spécialement dans les cantons de Grisons et du Valais. On donne depuis toujours la préférence à certaines régions forestières caractérisées par un climat équilibré et par des températures relativement basses et régulières. (cps)

Des fritures « en solo »



On a longtemps reproché aux fabricants de lancer sur le marché des ustensiles destinés aux grandes familles seulement. Les célibataires, les personnes seules aiment aussi popoter et manger sainement.

Les choses ont heureusement changé et on trouve maintenant des plats allant au four et des marmites conçues pour les petites rations.

C'est au tour de la friteuse de se

présenter aujourd'hui en « mini ». Les pommes frites, les fritures diverses sont ainsi à la portée du dîneur solitaire.

Cette friteuse est également idéale pour préparer rapidement des spécialités, comme des beignets pour les enfants qui ont un creux à l'estomac à quatre heures ou une friandise pour Monsieur qui sent un tiraillement au cours de la soirée. (Photo Rotel, Zurich.)

Monsieur et la mode nouvelle



La garde-robe de Monsieur doit subir elle aussi une inspection minutieuse au début de chaque saison. Deux modèles nouveaux et fort seyants sont proposés par Esco SA: un élégant complet, veston prince-de-galles, gilet et pantalon en flanelle unie pure laine vierge à gauche, un veston avec poches appliquées très marquées et revers étroits porté avec un pantalon en velours à larges côtes à droite.

UN NOM... UN STYLE



CELINE
PARIS

C'est aussi des lunettes
que vous présentera
notre lunettier-opticien:

Optique des Arcades

P. & MA. LAMBOLEY

opticiens
Fbg de l'Hôpital 3
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 11 38



Opel Rekord. Son succès ne doit rien au hasard. Essayez-la. Vous comprendrez pourquoi.

La Rekord est la voiture la plus vendue dans sa catégorie. Et ce succès n'est pas dû au hasard; il est le résultat des techniques d'avant-garde utilisées lors de sa conception: un mélange harmonieux de parfaite maniabilité, de confort sur route plus que convaincant et de grandes performances. Ces performances sont assurées par une gamme de puis-

sants moteurs allant du moteur 1,9 l N au 2,0 l à injection. Le châssis a été complètement repensé; à l'avant, l'essieu McPherson garantit un comportement absolument sans défauts, même sur des routes en très mauvais état. Bref, ce qui fait le succès de la Rekord, c'est le plaisir de conduire qui impose de nouvelles normes dans cette catégorie de voitures.

Produite spécialement pour la Suisse:
Rekord Special 2.0 S, 4 portes

Puissant moteur de 2 litres (100 CV-DIN), 4 portes, phares halogènes, pare-brise laminé, sièges-couchettes rembourrés avec appuis-tête, ceintures automatiques, lunette arrière chauffante, pneus à ceinture d'acier, etc., etc.
Autres modèles dès Fr. 14 450.-

15'625.-



REKORD

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.
Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny S. A. — **Le Locle:** Garage du Rallye — **Saint-Imier:** Garage R. Gerster — **Les Verrières:** Garage Carrosserie Franco-Suisse
et les distributeurs locaux à: **Couvet:** Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau P. Currit — **La Sagne:** Garage de la Vallée — **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler.

**Au printemps - du confort
pour Monsieur**

39⁹⁰

29⁹⁰

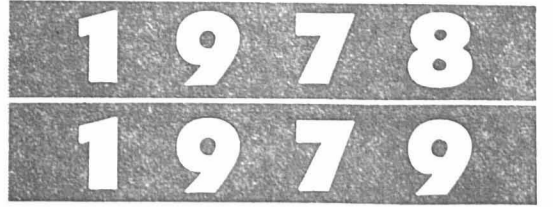
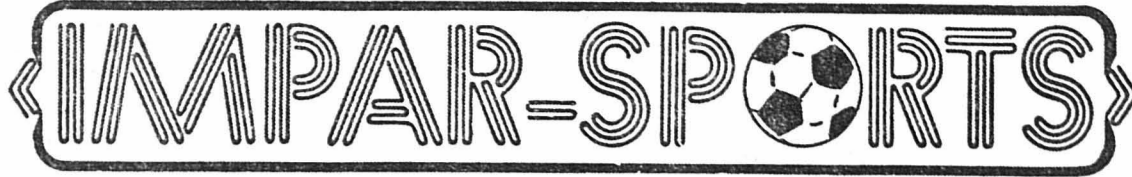
34⁹⁰

**1 an de
garantie**

- ① Chaussure à lacer en cuir véritable, doublée de cuir, semelle néolite, talon de 35 mm. P. 39-46 39.90
262-2763 brun
- ② Mocassin en cuir véritable, semelle thunité, talon de 30 mm. P. 39-46 29.90
262-2708 brun
- ③ Mocassin à lacer en cuir véritable, tressé, Mi-doublé, Semelle thunité, talon de 30 mm. P. 39-46 34.90
262-2719 brun
- ④ Loafer en cuir véritable doublé. Semelle néolite, talon de 40 mm. P. 39-46 34.90
262-4556 brun

Vögele

La Chaux-de-Fonds: Avenue L. Robert 60. **Peseux:** Vögele Minimarché, Centre Commercial CAP 2000.



Football : programme du week-end

Ligue nationale B			
Chaux-de-Fonds - Y. Fellows	17 h. 15	Samedi	
Première ligue			
Boudry - Renens	15 h.	Dimanche	
Interrégionaux A 1			
NE-Xamax - Bienne	12 h. 30	Dimanche	
Interrégionaux A 2			
La Chaux-de-Fonds - Audax	15 h. 15	Samedi	
Corcelles - Bumplitz	15 h. 30	Samedi	
Interrégionaux B 1			
Chaux-de-Fonds - Young-Boys	14 h. 30	Samedi	
NE-Xamax - Granges	14 h. 30	Dimanche	
Interrégionaux C 1			
Hauterive - Gerlafingen	15 h.	Dimanche	
Interrégionaux B 2			
Le Locle - Entavayer	15 h.	Samedi	
Le Parc - Yverdon	15 h.	Dimanche	
NE-Xamax II - Morat	16 h. 15	Dimanche	
Interrégionaux C 2			
Le Locle - Le Parc	14 h.	Samedi	
Ticino Le Locle - Domdidier	13 h. 30	Dimanche	
Deuxième ligue			
Bôle I - Geneveys-sur-Cof. I	15 h. 30	Samedi	
Floria I - Hauterive I	9 h. 45	Dimanche	
Le Locle II - St-Blaise I	16 h.	Samedi	
Béroche I - Audax I	15 h. 30	Dimanche	
Saint-Imier I - Superga I	15 h.	Dimanche	
Serrières I - Marin I	14 h. 30	Dimanche	
Troisième ligue			
Etoile I - Corcelles I			
Comète I - NE-Xamax II	15 h.	Samedi	
Floria II - Fontainemelon I	10 h.	Dimanche	
Le Landeron I - Lignières I	15 h. 15	Dimanche	
Saint-Blaise II - Le Parc I	9 h. 45	Dimanche	
Centre portugais I - Cornaux I	10 h.	Dimanche	
Châtelard I - La Sagne I	15 h. 30	Dimanche	
Colombier I - Marin II	16 h. 30	Samedi	
Cortailod I - Deportivo I	15 h.	Dimanche	
Couvét I - Auvernier I	15 h.	Dimanche	
Les Ponts I - Travers I	16 h.	Samedi	
Fleurier I - Les Brenets I	14 h. 30	Dimanche	
Quatrième ligue			
Bôle II - Boudry II	15 h.	Dimanche	
Corcelles II - Colombier II b	10 h.	Dimanche	
Helvetia Ib - Châtelard II	14 h.	Dimanche	
Comète II a - Buttes Ia	10 h.	Dimanche	
Chaumont I - Espagnol Ib	10 h.	Dimanche	
Marin III - Dombresson Ia	9 h. 30	Dimanche	
Corgier Ia - Colombier II a	14 h. 30	Dimanche	
Auvernier II - Cortailod II	9 h. 45	Dimanche	
Hauterive II - Le Landeron II	9 h. 45	Dimanche	
Cressier I - Gorgier Ib	10 h. 15	Dimanche	
Lignières II - Béroche II			
L'Areuse Ia - Ticino Ia	15 h. 15	Dimanche	
Travers II - Saint-Sulpice I	9 h. 45	Dimanche	
Blue Stars Ia - Fleurier II	14 h. 30	Dimanche	
La Sagne II a - Môtiers I	15 h.	Samedi	
Helvetia Ia - Comète II b	10 h.	Dimanche	
Coffrane I - Buttes Ib	16 h.	Samedi	
L'Areuse Ib - Serrières II	16 h.	Dimanche	
Blue Stars Ib - Salento I	9 h. 30	Dimanche	
Les Bois Ib - Geneveys-sur-Cof. II	20 h.	Samedi	
Chaux-de-Fonds II - Floria III	10 h.	Dimanche	
La Sagne II b - Sonvilier Ib	9 h. 30	Dimanche	
Superga II - Ticino Ib	10 h.	Dimanche	
Les Brenets II - Dombresson Ib	9 h. 45	Dimanche	
Etoile II - Les Bois Ia			
Le Parc II - Sonvilier Ia	9 h. 45	Dimanche	
Centre Espagnol I - Fontain. II	10 h. 30	Dimanche	
Juniors A			
Superga - Cortailod	14 h. 30	Samedi	
Le Locle - NE-Xamax	14 h. 15	Samedi	
Béroche - Marin	13 h. 30	Dimanche	
Juniors B			
Comète - La Chaux-de-Fonds	13 h. 15	Samedi	
Ticino - Marin	15 h.	Samedi	
Etoile - Hauterive			
Les Brenets - La Sagne	14 h.	Samedi	
Saint-Blaise - Béroche	15 h.	Samedi	
Fontainemelon - Audax	16 h.	Samedi	
Dombresson - Fleurier	16 h. 45	Samedi	
Le Landeron - Floria	13 h. 30	Dimanche	
Auvernier - Saint-Imier	16 h. 30	Samedi	
Serrières - Les Bois	15 h. 30	Samedi	
Juniors C			
Deportivo - Serrières	14 h. 30	Samedi	
Fontainemelon I - NE-Xamax I	14 h.	Samedi	
Cortailod - Saint-Imier I	15 h.	Samedi	
Colombier - NE-Xamax II	14 h. 45	Samedi	
Saint-Imier II - Gen.-sur-Cof.	14 h. 30	Samedi	
La Chaux-de-Fonds - Audax	15 h. 50	Samedi	
Les Ponts - Le Parc	14 h. 15	Samedi	
Couvét - Cressier	14 h. 30	Samedi	
Marin - Boudry I	15 h.	Samedi	
Fleurier - Boudry II	14 h. 15	Samedi	
Béroche - Châtelard	15 h. 15	Samedi	
Colombier II - Saint-Blaise	13 h. 15	Samedi	
Corcelles - Fontainemelon II	13 h. 15	Samedi	
Sonvilier - Floria II	14 h.	Samedi	
Floria I - Etoile	13 h.	Samedi	
Juniors D			
Auvernier - Ticino	14 h. 30	Samedi	
Marin - Geneveys-sur-Cof.	13 h. 30	Samedi	
Le Parc I - Colombier	14 h. 45	Samedi	
Hauterive - Boudry	14 h.	Samedi	
Dombresson - Le Locle I	14 h. 30	Samedi	
NE-Xamax - Comète	14 h. 30	Samedi	
La Sagne - Fleurier	13 h. 30	Samedi	
Travers - Bôle	14 h. 30	Samedi	
Châtelard - Cortailod	14 h. 30	Samedi	
Béroche - Le Landeron	14 h.	Samedi	
Le Parc II - Le Locle II	13 h. 30	Samedi	
Etoile I - La Chaux-de-Fonds			
Vétérans			
La Chaux-de-Fonds - Etoile	12 h. 25	Samedi	
Le Locle - Ticino	16 h. 15	Samedi	
Floria - Fleurier	20 h.	Ce soir	
Le Parc - Boudry	16 h.	Samedi	
Superga - Les Brenets	16 h. 30	Samedi	
Juniors E			
Fleurier - Le Locle I	10 h.	Samedi	
Saint-Imier - Boudry I	10 h.	Samedi	
Marin - Hauterive	10 h.	Samedi	
Etoile I - Gen.-sur-Cof. II			
Le Parc I - Béroche	9 h. 30	Samedi	
NE-Xamax I - Cortailod I	10 h.	Samedi	
Ticino I - Le Locle II	10 h. 30	Samedi	
Superga I - Bôle	9 h. 30	Samedi	
Colombier - Comète I	10 h.	Samedi	
Ticino II - Chaux-de-Fonds	9 h. 30	Samedi	
Superga II - Châtelard I	10 h. 30	Samedi	
NE-Xamax II - Comète II	10 h.	Samedi	
Etoile II - Geneveys-sur-Cof. I			
Le Parc II - Châtelard II	10 h. 30	Samedi	
Les Ponts - Cortailod II	10 h.	Samedi	
Saint-Blaise - Cressier	10 h.	Samedi	
Le Landeron - Boudry II	10 h.	Samedi	
Cornaux - Gorgier			
Talents LN Juniors D :			
NE-Xamax - Delémont	16 h.	Samedi	
Talents LN Juniors E :			
NE-Xamax - Bienne Gr. A	14 h. 45	Samedi	
NE-Xamax - Bienne Gr. B	14 h. 45	Samedi	
Vétérans amical			
Béroche - Châtelard	20 h.	Lundi	

NLB
Navigation sur le lac des Brenets
Lors d'un mariage, fête de famille, d'un rendez-vous d'amis, profitez de visiter les bassins et le Saut-du-Doubs.
Tél. (039) 32 13 42 ou (039) 32 14 14

Christian MÜLLER
Fourreur
La Chaux-du-Milieu - Centre
Tél. (039) 36 13 46
CONFECTION - VENTE
RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
Fourrure et cuir

La bonne adresse
Eric ROBERT
TV - RADIO - HI-FI - DISQUES
Le Locle
Tél. (039) 31 15 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 55 88

Chapuis S.A.
Combustibles
Révisions de citernes
Chauffages centraux
LE LOCLE
Téléphone (039) 31 14 62

DUPLI-COLOR
pour réparer vous-même les égratignures de votre voiture
DROGUERIE CENTRALE
M. VAUDROZ
Côte 4
LE LOCLE

Bernina
LA MACHINE À COUDRE LA PLUS VENDUE EN SUISSE
Agence officielle
M. THIÉBAUT
Av. Léopold-Robert 31
Tél. (039) 22 22 54

UNIPHOT SA
Photo-Ciné
Nicolet La Chaux-de-Fonds
Curchod Le Locle
Schneider Cernier
Moret Saint-Imier
PRIX - SERVICE - QUALITÉ

NOUVEAU TORRENTE
EAU DE TOILETTE
AFTER SHAVE - SAVON
POUR HOMMES
BOUTIQUE BARBIZOU
PARFUMERIE DUMONT
53, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 44 55

Mercedes Renault Garage Ruckstuhl S.A.
F.-Courvoisier 54, tél. 039/23 52 22
LA CHAUX-DE-FONDS

BAR Restaurant "BEL-ETAGE"
on y goûte ses spécialités :
SCAMPI PROVENÇALE
TOURNEDOS
AU POIVRE VERT
PAELA DEL PESCADOR
« ses flambés »
Fermé le lundi Famille J. Robert

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 7

Barbara Cartland

L'amour au bout du chemin

Roman

Copyright by Editions de Trévise
Droits réservés Opera Mundi, Paris

— Rien ne dit que je ne mourrai pas avant vous. Je pourrais tomber dans un précipice ou disparaître dans un accident de train.
— Si c'était le cas, répondit Elvin avec gravité, appelez-moi et je viendrai.
— Vous me le promettez ?
— Je vous le promets ! Et vous aussi, vous devez venir à moi.
En serrant sa main un peu plus fort, il ajouta :
— ... Il n'y a personne au monde dont je souhaiterais davantage la présence quand mon âme prendra son essor.
A la façon dont il dit ces mots, Larina comprit que c'était non seulement le plus grand compliment qu'il pût lui faire, mais aussi, pour lui, une façon d'exprimer son amour.

Elle n'avait presque aucune expérience des hommes, en ayant connu si peu dans sa vie ; mais elle était assez femme pour s'apercevoir que le visage maigre d'Elvin s'illuminait dès qu'il la voyait paraître et la façon qu'il avait de la regarder ne lui laissait aucun doute sur ses sentiments.
S'il n'avait pas été si émacié par la maladie, qui, souvent, déclenchait chez lui des quintes de toux convulsive après lesquelles il était épuisé, à bout de souffle, il aurait pu être très beau.
Mais son mal le consumait et elle savait que, bien qu'il n'eût que vingt-cinq ans, il ne vivrait pas longtemps.
S'ils s'étaient connus avant la maladie d'Elvin, se demandait-elle parfois lorsqu'elle pensait à lui dans l'obscurité de la nuit, seraient-ils tombés amoureux l'un de l'autre ?
Elle l'aimait tel qu'il était, mais d'un amour fraternel. Elle recherchait sa compagnie, aimait lui parler, mais il souffrait trop pour qu'elle pût voir en lui un homme attirant, un homme à qui elle pourrait donner son cœur.
Néanmoins, lorsque Elvin lui annonça un jour qu'il repartait en Amérique, elle se sentit complètement désespérée.
— Mais pour quelle raison ? lui demanda-t-elle.
— Je veux voir ma mère. Elle est malade et, étant donné que je suis le benjamin de la famille, elle m'est peut-être plus attachée qu'à mes frères.
— Combien de frères avez-vous ?
— Trois. Ils sont tous très brillants, très occupés par leur carrière et leur famille. Nous avons aussi une sœur

qui est mariée. Je suis le bébé de ma mère et je sais qu'en ce moment, elle a besoin de moi. Je dois donc me rendre auprès d'elle.
— Supporterez-vous le voyage ?
— Même si je ne le supporte pas, qu'importe ? répondit-il avec un de ses sourires enjôleurs.
— Mais cela m'importe, à moi ! s'écria-t-elle. Elvin, vous avez tellement me manquer ! Ce sera terrible, ici, sans vous.
Après un silence, elle ajouta :
— ... C'était supportable avant de vous connaître, même si je me sentais parfois seule au milieu de tous ces malades. Mais maintenant que j'ai pris goût à votre compagnie, que vais-je faire de mes journées si je ne peux plus vous voir, vous parler ? Je vais être affreusement seule.
— Je vous ai dit qu'on n'est jamais seul. Quand vous vous assiez dans le jardin ou sur le banc dans la sapinière où nous nous sommes rencontrés la première fois, imaginez que je suis auprès de vous, car en fait j'y serai. Je penserai à vous, et tout ce qui en moi compte vraiment viendra vous retrouver, que je sois alors en Amérique ou ailleurs, dans ce monde ou dans l'autre.
— Croyez-vous réellement à la télépathie ?
— Absolument ! La pensée est ce qu'il y a de plus puissant. Elle voyage plus vite et plus sûrement que tout ce que pourra jamais inventer l'homme et elle peut nous apporter tout ce que nous désirons, si nous le désirons intensément.
— Je penserai à vous, promit-elle.

— Croyez profondément que je suis auprès de vous et j'y serai.
Pourtant, une fois Elvin parti, une fois déserté le chalet où ils se retrouvaient, ce ne fut plus pareil.
Comme il le lui avait demandé, elle s'asseyait dans le jardin pour penser à lui ou allait, souvent même deux fois par jour, jusqu'au banc dans la sapinière. Mais en vain.
Puis, deux semaines après le départ d'Elvin, l'état de sa mère empira et elle concentra toutes ses pensées sur sa chère malade.
Son chagrin, les larmes qu'elle versait tous les soirs quand plus personne ne pouvait la voir, le long voyage de retour vers l'Angleterre, l'arrivée dans une maison vide, tout cela l'empêcha de communiquer avec Elvin par la pensée comme elle s'était promis de le faire.
Pourtant, les lettres qu'il lui adressait lui procuraient tant de joie qu'elle attendait le courrier avec impatience et elle était triste plus que de raison lorsqu'il n'y avait rien de lui.
Il lui avait écrit sa première lettre avant de quitter le sanatorium et elle l'avait reçue après son départ.
Elle était brève, car écrire le fatiguait et Larina savait qu'il rassemblait toutes ses forces en prévision du long voyage vers l'Amérique.
Il la remerciait de tout ce qu'elle avait représenté pour lui, du bonheur qu'ils avaient connu ensemble et il achevait sur ces mots :

(A suivre)